

Manuel utilisateur SDS

Introduction

Le téléservice SDS (Suivi de Sortie) est le système développé par la douane française pour permettre d'assurer la surveillance douanière des marchandises jusqu'à leur sortie du territoire douanier de l'Union.

Il permet d'assurer la traçabilité des flux, depuis la notification d'arrivée jusqu'à la sortie effective, en centralisant l'ensemble des informations échangées entre les opérateurs économiques et l'administration.

Pour les mouvements franco-français, SDS est interconnecté avec le système DELTA IE. Pour les mouvements en provenance d'autres Etats membres SDS est interconnecté avec leurs systèmes AES via le réseau européen CCN. Les formalités déclaratives dans SDS correspondent à différentes étapes du mouvement des marchandises : arrivée au point de sortie, stockage, sortie de stockage, sortie du TDU...

Ce manuel a pour objectif d'accompagner les opérateurs dans la prise en main de SDS. Il présente de manière structurée les étapes clés et les fonctionnalités principales du système, notamment la notification d'arrivée, la notification de sortie de stockage, l'annonce de sortie et les mouvements.

Table des matières

I. Présentation de la page d'accueil	6
1.1. Tableau de bord des opérateurs	6
II. Notification d'arrivée.....	11
2.1. Onglet « Rechercher un MRN ».....	11
2.2. Onglet « MRN me concernant comme transporteur »	13
2.3. Onglet « Notifications déposées »	15
2.4. Type de sortie immédiate.....	17
2.4.1. Onglet « Général ».....	17
A. Partie «Opération d'exportation »	18
B. Partie « Autorisation(s) »	19
C. Partie « Bureau de douane de sortie »	20
2.4.2. Onglet « Données du Segment Général (SG) »	21
A. Partie « Transport » (obligatoire)	22
B. Partie « Transporteur à la sortie »	24
C. Partie « Equipement de transport »	25
D. Partie « Localisation des marchandises » (obligatoire)	29
E. Partie « Moyen de transport actif à la frontière ».....	32
F. Partie « Documents de transport »	34
2.4.3. Onglet « Articles de marchandises (SI) ».....	36
A. Partie « Informations ».....	38
B. Partie « Autorisation(s) »	39
C. Partie « Mesure des marchandises »	41
D. Partie « Conditionnement » (obligatoire).....	42
E. Partie « Documents de transport »	44
2.5. Le type de sortie après stockage	48
2.5.1. Onglet « Général »	48
A. Partie « Opération d'exportation ».....	49
III. Notification de sortie de stockage	51
3.1. Notification de sortie de stockage	54
3.1.1 Onglet « Données communes »	54
A. Partie « Opération d'exportation » (obligatoire).....	54
B. Partie « Autorisation(s) »	55

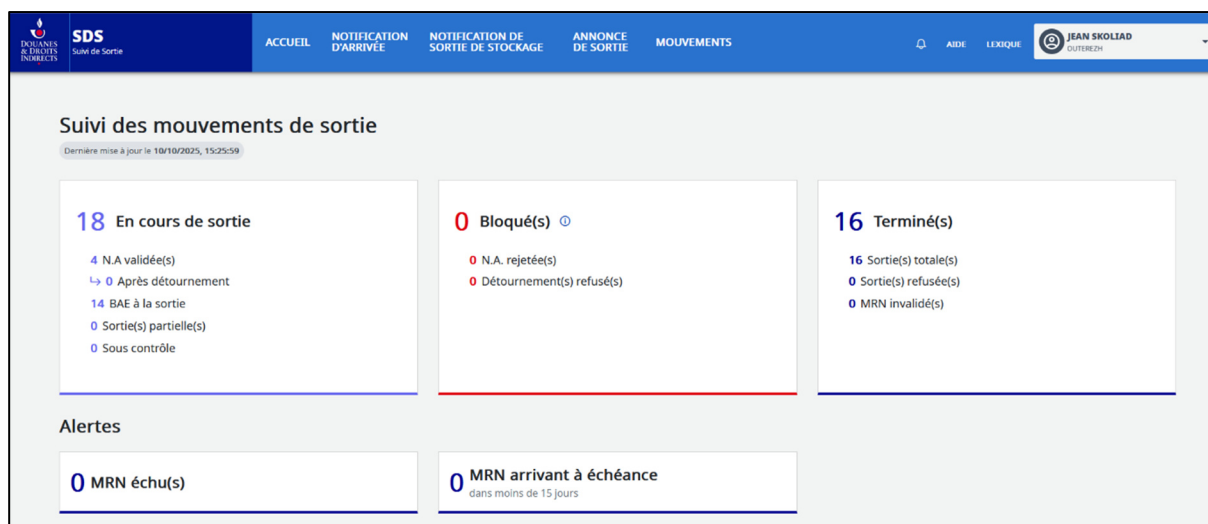
C. Partie « Bureau de douane de sortie » (obligatoire).....	57
D. Partie « Transporteur à la sortie » (obligatoire)	57
E. Partie « Données du segment général ».....	58
Sous-partie « Envoi ».....	58
Sous-partie « Equipement de transport »	59
Sous-partie « Moyen de transport actif à la frontière ».....	61
3.1.2 Onglet « Article(s) du MRN à sortir »	63
A. Partie « Articles(s) du MRN »	64
3.1.3 Onglet « Détail de contenu »	67
A. Partie « Articles(s) à sortir ».....	67
IV. Annonce de sortie.....	69
4.1. Onglet « Général »	72
A. Partie « Sortie du territoire douanier ».....	73
B. Partie « Personne confirmant la sortie ».....	73
C. partie « Bureau de douane de sortie »	75
4.2. Onglet « Données du Segment Général (SG)».....	76
A. Partie « Transporteur ».....	77
B. Partie « Equipement de transport »	78
4.3. Onglet « Articles de marchandises (SI)»	79
A. Partie « Informations »	81
B. Partie « Mesure des marchandises »	81
C. Partie « Conditionnement » (obligatoire).....	83
V. Mouvements (partie recherche).....	86
5.1. Effectuer une recherche.....	86
5.2. Consulter une recherche	91
5.2.1. Onglet « Cycle de vie »	93
5.2.2. Onglet « Données générales (D) »	94
A. Partie « Opération d'exportation ».....	94
B. Partie « Bureaux de douane de sortie »	95
C. Partie « Exportateur »	95
D. Partie « Unité monétaire »	96
5.2.3. Onglet « Données communes (GS) »	97
A. Partie « Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique »	97

B. Partie « Document(s) précédent(s) »	98
C. Partie « Document(s) d'accompagnement	98
D. Partie « Référence(s) complémentaire(s) »	99
E. Partie « Mention(s) spéciale(s) »	99
F. Partie « Transport »	100
Sous-partie « Transporteur »	100
Sous-partie « Transporteur à la sortie »	101
Sous-partie « Equipement de transport »	102
Sous-partie « Moyen de transport de départ »	102
Sous-partie « Pays d'acheminement de l'envoi »	103
Sous-partie « Mode de transport actif à la frontière »	103
Sous-partie « Document(s) de transport »	104
Sous-partie « Frais de transport »	104
5.2.4. Onglet « Articles (SI) »	105
A. Partie « Régime »	106
B. Partie « Destinataire »	107
C. Partie « Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique »	107
D. Partie « Marchandise(s) »	108
Sous-partie « Code des marchandises »	108
Sous-partie « Marchandises dangereuses »	109
Sous-partie « Mesure des marchandises »	109
E. Partie « Conditionnement »	110
F. Partie « Document(s) précédents(s) »	110
G. Partie « Document(s) d'accompagnement »	111
H. Partie « Document(s) de transport »	112
I. Partie « Référence(s) complémentaire(s) »	112
J. Partie « Mention(s) spéciale(s) »	113
K. Partie « Frais de transport »	113

I. Présentation de la page d'accueil

1.1. Tableau de bord des opérateurs

Après votre connexion au téléservice SDS, la page d'accueil SDS apparaît :



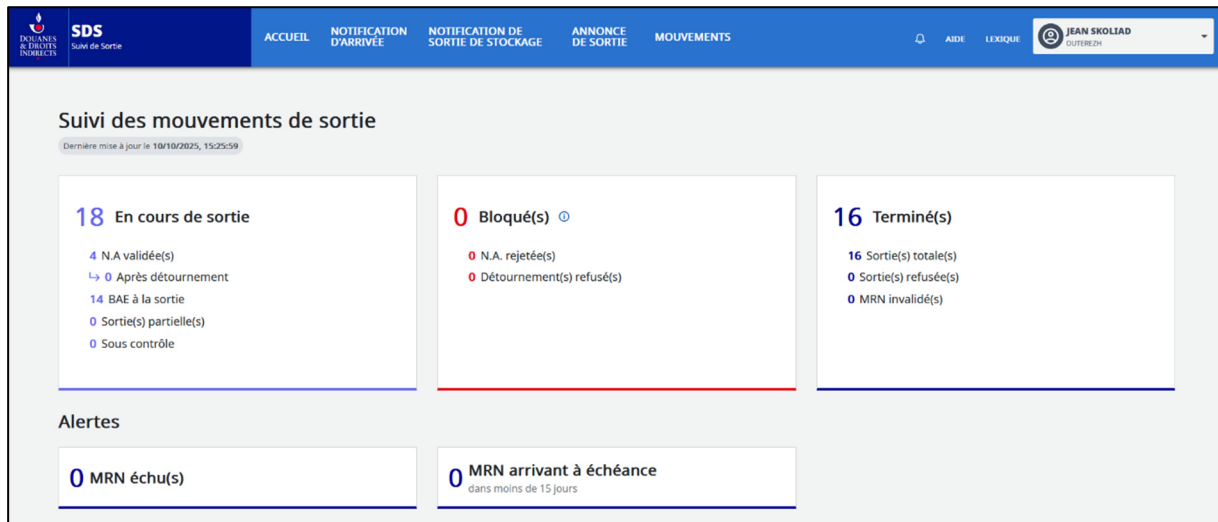
Cette page d'accueil permet aux opérateurs d'avoir accès au récapitulatif des derniers suivis de mouvements de sortie et de leur statut, de suivre en temps réel les mouvements et d'identifier les alertes en cours, ou de visualiser celles en attentes.

Cette page d'accueil se compose :

1. D'une barre de navigation principale :

- L'onglet « notification d'arrivée » : permet d'enregistrer l'arrivée d'un mouvement sur site.
- L'onglet « notification de sortie de stockage » : permet de déclarer la sortie d'un produit ou d'un lot depuis un site de stockage.
- L'onglet « annonce de sortie » : permet de saisir une annonce de sortie.
- L'onglet « mouvements » : permet de suivre l'ensemble des mouvements de sortie et de consulter leur état d'avancement.
- Le bouton « cloche » : sert à afficher les notifications importantes.
- Le bouton « aide » permet d'accéder au téléservice OLGA pour remonter une anomalie.
- Le bouton « lexique » : permet d'accéder à la liste des termes et acronymes utilisés dans le téléservice SDS

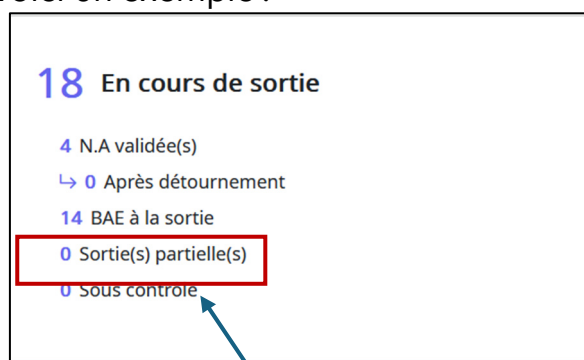
- h. Le bouton « identifiant » : permet d'afficher les informations liées à votre profil utilisateur et de se déconnecter.
2. De tuiles récapitulatives des derniers mouvements effectués qui permettent de consulter rapidement les mouvements récents ainsi que leur statut.



- a. la tuile « En cours de sortie » permet de visualiser et suivre les mouvements dont le traitement est en attente ou partiellement réalisé. Elle se compose des sous-parties suivantes :
- « N.A validée(s) » : correspond aux notifications d'arrivée ayant été validées et actuellement en attente de sortie.
 - « Après détournement » : indique les mouvements pour lesquels un détournement a été réalisé après la validation de la notification d'arrivée.
 - « BAE à la sortie » : regroupe les mouvements pour les Bon à enlever (BAE) a été émis pour la sortie.
 - « Sortie(s) partielle(s) » : recense les mouvements dont une partie seulement a fait l'objet d'une sortie.
 - « Sous contrôle » : identifie les mouvements actuellement en cours de vérification ou de contrôle.
- b. La tuile « Bloqué(s) » regroupe les mouvements dont le traitement a été interrompu à la suite d'un refus ou d'une anomalie. Elle se compose des sous-parties suivantes :

- « N.A rejetée(s) » : correspond aux notifications d'arrivée ayant été refusées lors du contrôle.
 - « Détournement(s) refusé(s) » : indique les demandes de détournement qui n'ont pas été validées par le service compétent.
- c. La tuile « Terminé(s) » regroupe l'ensemble des mouvements de sortie dont le traitement est achevé. Elle se compose des sous-parties suivantes :
- « Sortie(s) totale(s) » : correspond aux mouvements pour lesquels la sortie a été entièrement validée et clôturée.
 - « Sortie(s) refusée(s) » : indique les mouvements dont la sortie a été refusée à la suite d'un contrôle.
 - « MRN invalidé(s) » : recense les mouvements dont le numéro MRN a été annulé ou rendu inactif.
- d. La tuile « MRN échu(s) » affiche le nombre de MRN dont la date de validité est dépassée. Elle permet d'identifier les mouvements pour lesquels aucune action de sortie n'a été réalisée dans les délais impartis.
- e. La tuile « MRN arrivant à échéance » indique le nombre de MRN dont la date de validité expire dans un délai inférieur à quinze jours. Elle permet d'anticiper les actions à effectuer avant l'échéance des MRN concernés.

Les sous parties de chaque tuile sont cliquables et ont le même fonctionnement, voici un exemple :



Cliquez sur la sous-partie afin d'ouvrir la pop-in afférent à la liste de mouvements

Liste des mouvements au statut Marchandises libérées pour départ immédiat				
MRN	Statut	Date de main levée pour exportation	Exportateur	Bureau de sortie effectif
25FR13030043486MB7	Marchandises retenues pour stockage (23/09/2025, 15:07:59)	22/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043631MB5	Marchandises libérées pour départ immédiat (23/09/2025, 14:47:53)	23/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043652MB4	Marchandises libérées pour départ immédiat (23/09/2025, 14:46:01)	23/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043728MB3	Marchandises libérées pour départ immédiat (23/09/2025, 14:37:19)	23/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043865MB2	Marchandises retenues pour stockage (23/09/2025, 15:51:20)	23/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR603030 Nantes atlant. bureau
25FR13030043974MB9	Marchandises libérées pour départ immédiat (25/09/2025, 16:32:42)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043974MB9	Marchandises libérées pour départ immédiat (25/09/2025, 16:32:42)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau

Il est possible de visualiser le mouvement en détail en cliquant sur le bouton 

Listes des mouvements				
Liste des mouvements au statut Marchandises libérées pour départ immédiat				
MRN	Statut	Date de main levée pour exportation	Exportateur	Bureau de sortie effectif
25FR13030043486MB7	Marchandises retenues pour stockage (23/09/2025, 15:07:59)	22/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau
25FR13030043631MB5	Marchandises libérées pour départ immédiat (23/09/2025, 14:47:53)	23/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	FR620001 Calais port tunnel bureau

Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître la page de consultation

Mouvement de sortie issu d'une déclaration d'export				
Dernière mise à jour le 10/10/2025, 16:37:41				
MRN 25FR13030043486MB7	Date BAE export 22/09/2025	Date BAE sortie 23/09/2025	Notification d'arrivée 22/09/2025, 16:40:41	Bureau de douane de sortie compétent FR620001
Cycle de vie Données générales (D) Données communes (GS) Articles (SI)				
Date I#	État	Bureau	Événement	
23/09/2025, 15:07:59.00	Marchandises retenues pour stockage	FR620001 Calais port tunnel bureau		
23/09/2025, 15:07:57.00	Marchandises prêtes à être libérées	FR620001 Calais port tunnel bureau		
22/09/2025, 16:42:18.00	Marchandises présentées à la sortie	FR620001 Calais port tunnel bureau		
22/09/2025, 16:42:09.00	Goods Presented at Exit	FR620001 Calais port tunnel bureau	CC507C	
22/09/2025, 16:37:13.00	AER créé	FR620001 Calais port tunnel bureau	CD501C	

Pour connaître le descriptif de la consultation d'un mouvement, veuillez vous référer à la partie : [Consulter une recherche](#)

3. D'un tableau « listes des mouvements disponibles » : présente l'ensemble des mouvements enregistrés dans le téléservice SDS rattaché aux comptes.

Listes des mouvements disponibles				
MRN	Statut	Date de mainlevée pour exportation	Exportateur	Bureau de sortie
25FR13030043974MB9	Marchandises libérées pour départ immédiat (29/09/2025, 16:32:42)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR13030043982MB7	Marchandises libérées pour départ immédiat (29/09/2025, 16:33:18)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR13030044845MB0	Marchandises libérées pour départ immédiat (25/09/2025, 16:04:24)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR13030044855MB7	Marchandises libérées pour départ immédiat (25/09/2025, 15:59:03)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR13030044885MB9	Marchandises retenues pour stockage (25/09/2025, 16:15:47)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Nantes atlant. bureau Effectif : Nantes atlant. bureau

Le tableau se compose des colonnes suivantes :

- « MRN » : indique le numéro de référence unique du mouvement.
- « Statut » : précise l'état actuel du mouvement, accompagné de la date et de l'heure de mise à jour.
- « Date de mainlevée pour exportation » : mentionne la date à partir de laquelle les marchandises sont autorisées à quitter le territoire.

- d. « Exportateur » : affiche le numéro EORI et la dénomination de l'exportateur concerné.
- e. « Bureau de sortie » : présente le bureau où la sortie a été déclarée et celui où elle a été effectivement réalisée.
- f. Du bouton de consultation  : permettant de consulter le détail du mouvement sélectionné.

Listes des mouvements disponibles				
MRN	Statut	Date de mainlevée pour exportation↑↓	Exportateur↑↓	Bureau de sortie
25FR13030043974MB9	Marchandises libérées pour départ immédiat (29/09/2025, 16:32:42)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR13030043982MB7	Marchandises libérées pour départ immédiat (29/09/2025, 16:33:18)	25/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau

Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître la page de consultation

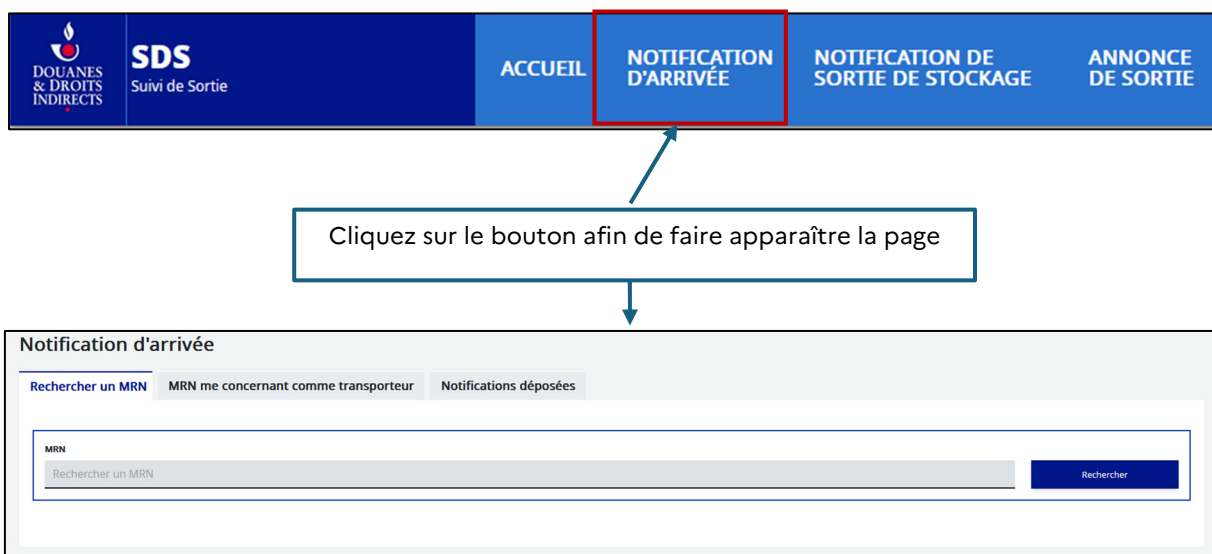
Mouvement de sortie issu d'une déclaration d'export				
Dernière mise à jour le 10/10/2025, 16:50:30				
MRN 25FR13030043982MB7	Date RAE export 25/09/2025	Date RAE sortie 29/09/2025	Notification d'arrivée 25/09/2025, 15:46:09	Bureau de douane de sortie compétent FR620001
Cycle de vie Données générales (D) Données communes (GS) Articles (SI)				
Date↓↑	État	Bureau	Événement	
29/09/2025, 16:33:18.00	Marchandises libérées pour départ immédiat	FR620001 Calais port tunnel bureau		
29/09/2025, 16:33:08.00	Marchandises prêtes à être libérées	FR620001 Calais port tunnel bureau		
25/09/2025, 15:52:14.00	Marchandises présentées à la sortie	FR620001 Calais port tunnel bureau		
25/09/2025, 15:52:05.00	Goods Presented at Exit	FR620001 Calais port tunnel bureau	CC507C	
25/09/2025, 15:38:21.00	AER créé	FR620001 Calais port tunnel bureau	CD501C	

Pour connaître le descriptif de la consultation d'un mouvement, veuillez vous référer à la partie : [Consulter une recherche](#)

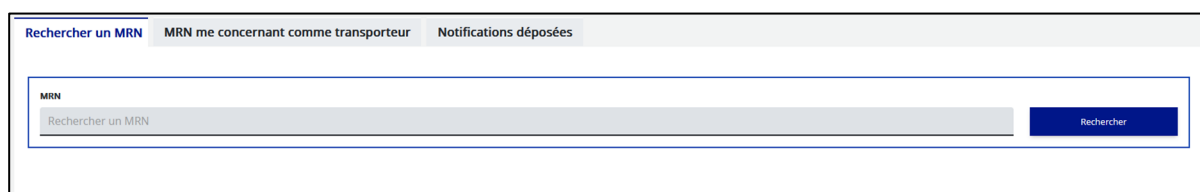
II. Notification d'arrivée

La « Notification d'arrivée » (N.A) permet de signaler au bureau de douane de sortie, l'arrivée physique des marchandises au point de sortie et sur le site de stockage indiqué dans la déclaration. Elle confirme que le mouvement identifié par un MRN est bien parvenu au point de sortie du TDU. Une fois la notification validée, les marchandises peuvent être conservées en entrepôt ou faire l'objet d'une sortie directe du territoire.

Pour créer ou consulter une notification d'arrivée, Cliquez sur l'onglet de notification d'arrivée.

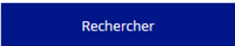


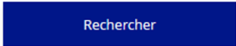
2.1. Onglet « Rechercher un MRN »



L'onglet « Rechercher un MRN » permet de retrouver un mouvement à partir de son numéro de référence.

Il se compose des éléments suivants :

1. Du champ « MRN » : zone de saisie permettant d'entrer le numéro MRN à rechercher.
2. Du bouton « Rechercher »  permet de lancer la recherche du mouvement correspondant au MRN saisi.

Après avoir cliqué sur le bouton « Rechercher »  un pop-in apparaît.

Voulez-vous créer une notification d'arrivée pour ce MRN ?

MRN
25FR10000045761MB8

bureau de sortie déclaré

Renseignez le numéro du bureau de sortie déclaré

Annuler Créer

Cliquez sur le bouton « créer » afin d'accéder à la page de création

Après avoir cliqué, la page dédiée à la création de la notification d'arrivée apparaît.

Créer une notification d'arrivée

Général Données du Segment Général (SG) Articles de marchandises (SI)

Opération d'exportation
Autorisation(s)
Bureaux de douane de sortie

MRN
25FR10000045643MB9

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Opération d'exportation

Date de la notification d'arrivée *
13 October 2025

Lieu de dépôt de la notification d'arrivée
Indiquez un lieu

Type de sortie sollicité *

☐ Stockage ☐ Sortie Immédiate

Pour créer une notification d'arrivée, référez-vous à la partie [2.4. Notification de sortie immédiate](#)

2.2. Onglet « MRN me concernant comme transporteur »

Rechercher un MRN **MRN me concernant comme transporteur** Notifications déposées

MRN: Exportateur: Bureau de sortie déclaré:

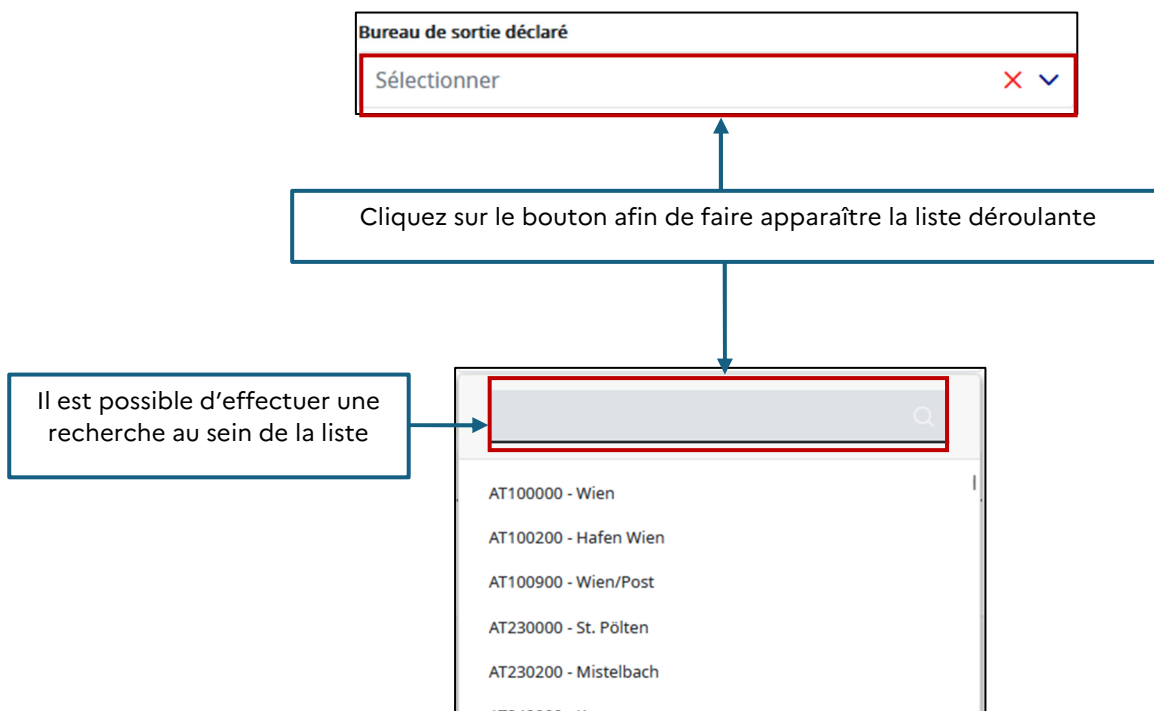
Dernière mise à jour le 13/10/2025, 10:32:38

MRN	Exportateur	Bureau de sortie déclaré	
25FR1000045643MB9		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045647MB7		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045761MB8		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045766MB0		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045778MB7		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045982MB4		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000047419MB0		FR03030 Nantes atlant. bureau	Créer une notification d'arrivée →

L'onglet « MRN me concernant comme transporteur » affiche la liste des mouvements associés au transporteur connecté dans le téléservice SDS quand ce transporteur a été indiqué dans la déclaration d'exportation.

Il se compose des éléments suivants :

1. D'un champ « MRN » : permet de rechercher un mouvement spécifique à partir de son numéro de référence.
2. D'un champ « Exportateur » : permet de filtrer les résultats selon l'exportateur concerné.
3. D'un champ « Bureau de sortie déclaré » : permet de sélectionner le bureau de sortie mentionné dans la déclaration.



4. D'un bouton « Réinitialiser les filtres » Réinitialiser les filtres : permet d'effacer les critères saisis et de revenir à l'affichage initial.
5. D'un bouton « Filtrer » Filtrer : permet d'appliquer les critères sélectionnés pour afficher uniquement les mouvements correspondants.
6. D'un tableau récapitulatif des mouvements liés au transporteur connecté dans le téléservice SDS.

MRN	Exportateur	Bureau de sortie déclaré	
25FR1000045643MB9		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045647MB7		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045761MB8		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045766MB0		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045778MB7		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045982MB4		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000047419MB0		FR003030 Nantes atlant. bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR13030041380MB2		FR002650 Lyon St Exupery bureau	Créer une notification d'arrivée →

Il se compose des colonnes suivantes :

- a. « MRN » : présente le numéro de référence unique attribué à chaque mouvement.
- b. « Exportateur » : indique le numéro EORI et le nom de l'exportateur associé au mouvement.
- c. « Bureau de sortie déclaré » : mentionne le code et le libellé du bureau de sortie déclaré lors de la création du mouvement.
- d. Colonne d'action : permet de créer une notification d'arrivée pour le mouvement sélectionné à l'aide du lien « Créer une notification d'arrivée »

[Créer une notification d'arrivée →](#)

↑

Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître la page de création

↓

Créer une notification d'arrivée

[Général](#) [Données du Segment Général \(SG\)](#) [Articles de marchandises \(SI\)](#)

Opération d'exportation

Autorisation(s)

Bureaux de douane de sortie

MRN

25FR1000045643MB9

Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires

Opération d'exportation

Date de la notification d'arrivée *

13 October 2025

Lieu de dépôt de la notification d'arrivée

Indiquez un lieu

Type de sortie sollicité *

☐ Stockage ☐ Sortie Immédiate

Pour créer une notification d'arrivée, référez-vous à la partie [2.4. Notification de sortie immédiate](#)

2.3. Onglet « Notifications déposées »

Rechercher un MRN MRN me concernant comme transporteur **Notifications déposées**

MRN
Q Tous

Exportateur
Q Tous

Transporteur
Q Tous

Bureau de sortie effectif
Sélectionner X ✓

Réinitialiser les filtres Filtrer

Dernière mise à jour le 13/10/2025, 10:56:56

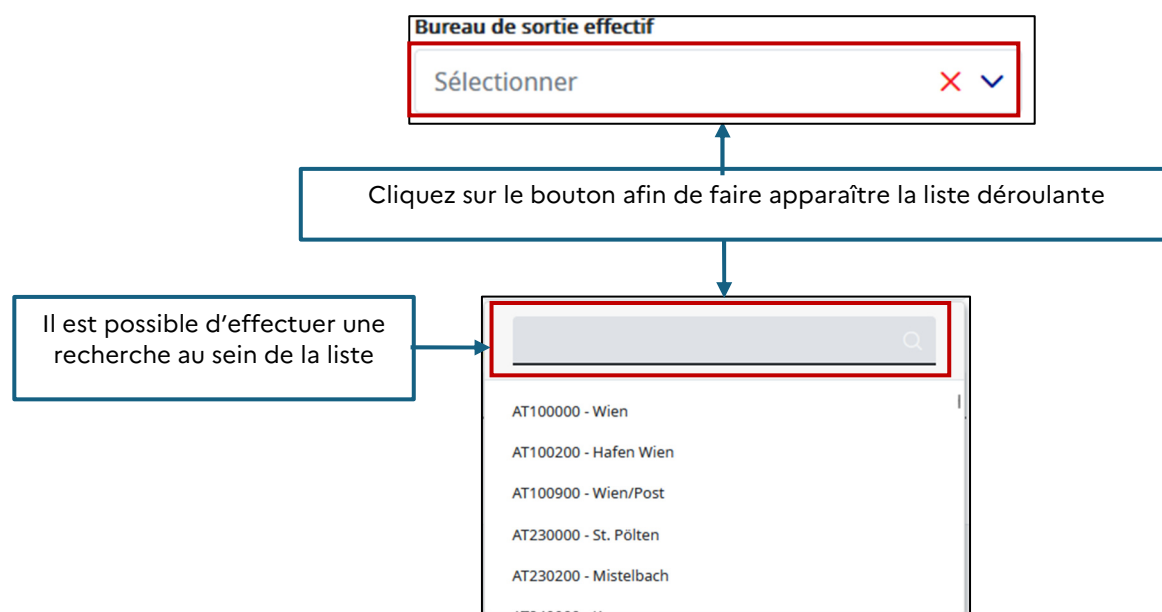
MRN	Exportateur	Transporteur	Bureau de sortie déclaré	Bureau de sortie effectif	
25FR1000045761MB8		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045766MB0		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045778MB7		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR1000045982MB4		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →

<< < 1 > >> 10

L'onglet « Notifications déposées » présente la liste des notifications d'arrivée déjà enregistrées dans le téléservice SDS.

Il se compose des champs suivants :

1. « MRN » : permet de rechercher une notification à partir du numéro de référence du mouvement.
2. « Exportateur » : permet de filtrer les notifications selon l'exportateur concerné.
3. « Transporteur » : permet de restreindre la recherche aux notifications associées à un transporteur donné.
4. « Bureau de sortie effectif » : permet de sélectionner le bureau où la sortie a effectivement été réalisée.



5. D'un bouton « Réinitialiser les filtres » [Réinitialiser les filtres](#) : permet d'effacer les critères saisis et de revenir à l'affichage initial.
6. D'un bouton « Filtrer » [Filtrer](#) : permet d'appliquer les critères sélectionnés pour afficher uniquement les mouvements correspondants.

7. Le tableau des notifications déposées récapitule l'ensemble des notifications d'arrivée déjà enregistrées dans le téléservice SDS.

MRN	Exportateur	Transporteur	Bureau de sortie déclaré	Bureau de sortie effectif	
25FR10000045761MB8		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR10000045766MB0		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR10000045778MB7		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →
25FR10000045982MB4		FR12071298000001	FR620001 Calais port tunnel bureau	FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une notification d'arrivée →

Il se compose des colonnes suivantes :

- « MRN » : indique le numéro de référence unique attribué à chaque mouvement.
- « Exportateur » : précise le numéro EORI et le nom de l'exportateur concerné.
- « Transporteur » : affiche le numéro EORI du transporteur associé au mouvement.
- « Bureau de sortie déclaré » : mentionne le code et le libellé du bureau de sortie initialement prévu dans la déclaration.
- « Bureau de sortie effectif » : indique le code et le libellé du bureau de sortie réellement utilisé.
- Colonne d'action : permet de créer une notification d'arrivée pour le mouvement sélectionné à l'aide du lien « Créer une notification d'arrivée ».

[Créer une notification d'arrivée →](#)

Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître la page de création

Créer une notification d'arrivée

Général

Données du Segment Général (SG)

Articles de marchandises (SI)

Opération d'exportation

Autorisation(s)

Bureaux de douane de sortie

MRN

25FR10000045643MB9

Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires

Opération d'exportation

Date de la notification d'arrivée *

13 October 2025

Lieu de dépôt de la notification d'arrivée

Indiquez un lieu

Type de sortie sollicité *

☐ Stockage
☐ Sortie Immédiate

Pour créer une notification d'arrivée, référez-vous à la partie [2.4. Notification de sortie immédiate](#)

2.4. Type de sortie immédiate

La rubrique « Type de sortie immédiate » est utilisée lorsque les marchandises quittent directement le territoire douanier, sans être stockées au préalable.

Elle permet d'informer le service des douanes que la sortie physique des marchandises aura lieu immédiatement après la validation de la déclaration d'exportation ou immédiatement après la main levée à la sortie.

La création de la notification d'arrivée se fait via la complétion de 3 onglets dédiés « Général », « Données du Segment Général (SG) » et « Articles de marchandises (SI) ».

The screenshot shows the 'Créer une notification d'arrivée' form with the 'Général' tab selected. The form includes a sidebar with 'Opération d'exportation', 'Autorisation(s)', and 'Bureaux de douane de sortie'. The main area contains the MRN (25FR10000045761MB8), a red warning message, and fields for 'Opération d'exportation', 'Date de la notification d'arrivée' (13 October 2025), 'Lieu de dépôt de la notification d'arrivée' (Indiquez un lieu), and 'Type de sortie sollicité' (Stockage or Sortie Immédiate).

2.4.1. Onglet « Général »

This screenshot is identical to the one above but includes three blue callout boxes with arrows pointing to specific parts of the form: 'Onglet de création de notification d'arrivée' points to the 'Général' tab; 'Sommaire' points to the sidebar; and 'Champs à renseigner' points to the main form area.

L'onglet « Général » permet de saisir les informations essentielles liées à la notification d'arrivée d'un mouvement d'exportation : identification du MRN, date et lieu de dépôt de la notification, ainsi que le type de sortie sollicité (avec

ou sans stockage). Ces données constituent la base de la notification d'arrivée et permettent d'enclencher le suivi du mouvement dans le téléservice SDS.

Cet onglet se compose :

1. D'un sommaire à gauche de l'écran, qui présente les différentes sections disponibles dans l'onglet (« Opération d'exportation », « Autorisation(s) », « Bureaux de douane de sortie », etc.).
2. D'une zone centrale de saisie, dans laquelle l'utilisateur renseigne les champs requis. La navigation dans cette zone s'effectue à l'aide de la molette de la souris.

Les champs accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Certaines sections sont elles-mêmes obligatoires, mais cela ne signifie pas que tous les champs qu'elles contiennent doivent systématiquement être renseignés.

A. Partie «Opération d'exportation »

Opération d'exportation

Date de la notification d'arrivée *
13 October 2025

Lieu de dépôt de la notification d'arrivée
Indiquez un lieu

Type de sortie sollicité *
☐ Stockage ☐ Sortie Immédiate

La partie « Opération d'exportation » regroupe les informations essentielles à renseigner lors de la création d'une notification d'arrivée.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Date de la notification d'arrivée » : indique la date à laquelle la notification est établie. Ce champ est automatiquement renseigné avec la date du jour.
2. « Lieu de dépôt de la notification d'arrivée » (**obligatoire**): permet de préciser le site ou le bureau où la notification est enregistrée.
3. « Type de sortie sollicité » (**obligatoire**) : propose deux options :
 - « Stockage », lorsque les marchandises sont entreposées avant leur sortie du territoire.
 - « Sortie Immédiate » : lorsque les marchandises quittent directement le territoire sans passage par un entrepôt. Dans le cas présent il est nécessaire de choisir cette option.

Type de sortie sollicité *

☐ Stockage ☒ Sortie Immédiate

Sélectionnez la sortie immédiate

B. Partie « Autorisation(s) »

Autorisation(s) 1

N°	Type	N° de référence	Titulaire de l'autorisation
Aucune donnée			
0 / 0 << < > >> 10			

+ Ajouter une autorisation

La partie « Autorisation(s) » permet d'associer à la notification d'arrivée les autorisations nécessaires à l'opération d'exportation.

Elle se compose :

- D'un tableau présentant les autorisations enregistrées, comportant les colonnes suivantes :
 - « N° » : indique le numéro d'ordre de l'autorisation dans la liste.
 - « Type » : précise la nature de l'autorisation utilisée (par exemple : entrepôt douanier, exportateur agréé, etc.).
 - « N° de référence » : correspond au numéro de référence attribué par le service des douanes à l'autorisation concernée.
 - « Titulaire de l'autorisation » : mentionne le nom ou le numéro EORI du détenteur officiel de l'autorisation.
- D'un bouton « Ajouter une autorisation » [+ Ajouter une autorisation](#) : permet d'enregistrer une nouvelle autorisation.

[+ Ajouter une autorisation](#)

Cliquez sur bouton pour faire apparaître la pop-in

Ajout d'une autorisation

Autorisation(s)

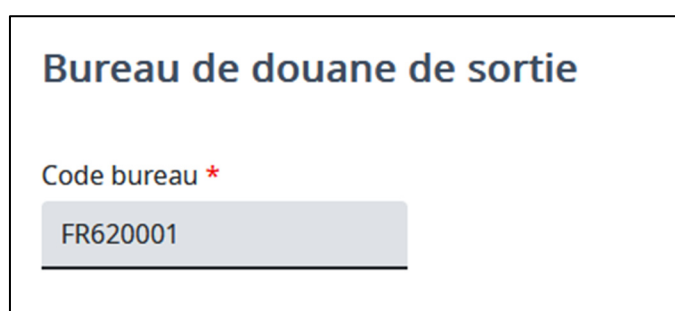
Type * Numéro de référence * Titulaire de l'autorisation

Fermer Valider

La pop-in se compose des champs suivants :

- « Type » : indique la nature de l'autorisation à ajouter (par exemple : entrepôt douanier, exportateur agréé, etc.).
- « Numéro de référence » : affiche le numéro officiel attribué à l'autorisation par la Douane.
- « Titulaire de l'autorisation » : mentionne le nom ou le numéro EORI du détenteur de l'autorisation.

C. Partie « Bureau de douane de sortie »



The screenshot shows a form titled "Bureau de douane de sortie". Below the title, there is a label "Code bureau *" followed by a text input field containing the value "FR620001".

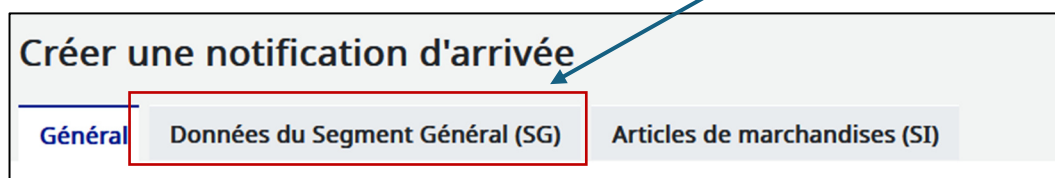
La partie « Bureau de douane de sortie » permet d'identifier le bureau de douane par lequel les marchandises quitteront le territoire douanier de l'Union.

Elle se compose du champ suivant : « Code bureau », automatiquement prérempli, qui permet d'indiquer le code d'identification du bureau de douane de sortie.

Après avoir renseigné les différents champs afférents à cet onglet. Cliquez sur l'onglet « Données du Segment Général (SG) »

[Données du Segment Général \(SG\)](#)

Cliquez sur bouton pour
changer d'onglet et
continuer la procédure



The screenshot shows a form titled "Créer une notification d'arrivée". Below the title, there are three tabs: "Général", "Données du Segment Général (SG)", and "Articles de marchandises (SI)". The "Données du Segment Général (SG)" tab is currently selected and highlighted with a red border. An arrow points from the instruction box above to this tab.

2.4.2. Onglet « Données du Segment Général (SG) »

Créer une notification d'arrivée

Général **Données du Segment Général (SG)** Articles de marchandises (SI)

Transport

1. Transporteur à la sortie

2. Equipement de transport

3. Localisation des marchandises

4. Moyen de transport actif

5. Documents de transport

MRN
25FR10000045643MB9

Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires

Transport *

Mode de transport à la frontière N° de référence RUE

3 - Transport routier

Écart constaté

Sommaire

Champs à renseigner

L'onglet « Données du Segment Général (SG) » permet de saisir les informations générales liées à l'opération d'exportation dans le cadre de la notification d'arrivée. Il regroupe les données communes à l'ensemble du mouvement, notamment celles relatives au transport, à la localisation des marchandises et aux éléments nécessaires au suivi douanier.

Cet onglet se compose :

1. D'un panneau latéral à gauche, permettant d'accéder aux différentes sections du segment général.
2. D'une zone centrale de saisie, dans laquelle sont renseignés les champs correspondant à la section sélectionnée. La molette de la souris permet de naviguer verticalement dans cette zone.

Les champs ou sections suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires. Toutefois, une section obligatoire ne signifie pas que tous ses champs doivent être systématiquement remplis : seuls ceux marqués d'un astérisque doivent l'être.

A. Partie « Transport » (obligatoire)

Transport *

Mode de transport à la frontière

N° de référence RUE

3 - Transport routier

Écart constaté ☐

La partie « Transport » permet de renseigner les informations relatives au mode de transport utilisé pour l'acheminement des marchandises depuis la frontière du TDU jusqu'à la destination des marchandises.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Mode de transport à la frontière » : automatiquement renseigné, il indique le type de transport emprunté pour la sortie du territoire (exemple : transport routier, maritime, aérien). Ce champ est obligatoire et permet de déterminer le cadre réglementaire applicable au mouvement.
2. « N° de référence RUE » : correspond au numéro de référence unique de l'envoi permettant d'identifier l'opération de transport selon les normes de l'Organisation mondiale des douanes (exemple : UN1234567893123456789).
3. « Écart constaté » : champ à activer en cas de différence entre la déclaration initiale et la situation observée lors du contrôle ou constatée par l'opérateur à la sortie (par exemple, changement de moyen de transport ou de véhicule).

Mode de transport à la frontière

3 - Transport routier

Écart constaté ☐

Cliquez sur bouton pour faire apparaître les champs afférents aux écarts

Écart constaté ☒

Correction

Mode de transport à la frontière

N° de référence RUE

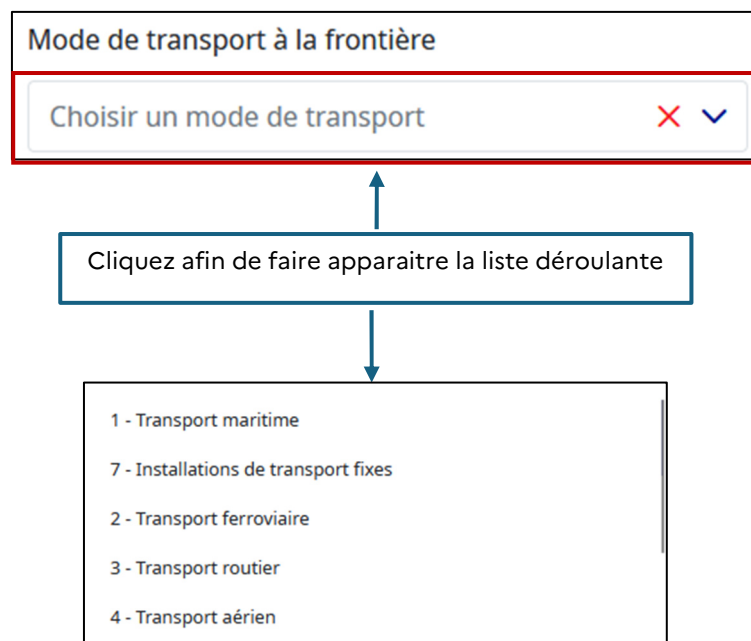
Choisir un mode de transport

La section « Correction » apparaît lorsque l'option « Écart constaté » est activée.

Elle permet de renseigner les informations actualisées en cas de divergence entre les données déclarées et la situation réelle observée lors du contrôle à la frontière.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Mode de transport à la frontière » : permet de sélectionner le mode de transport réellement utilisé pour la sortie du territoire (par exemple, passage d'un transport routier à maritime).



- b. « N° de référence RUE » : renseigne le nouveau numéro de référence unique de l'envoi associé à l'opération corrigée.

B. Partie « Transporteur à la sortie »

1 Transporteur à la sortie

Numéro d'identifiant *

FR12071298000001

Nom

Adresse

N° et Rue

Code Postal

Ville

Pays

Rechercher un pays ✕ ▼

Personne à contacter

Nom

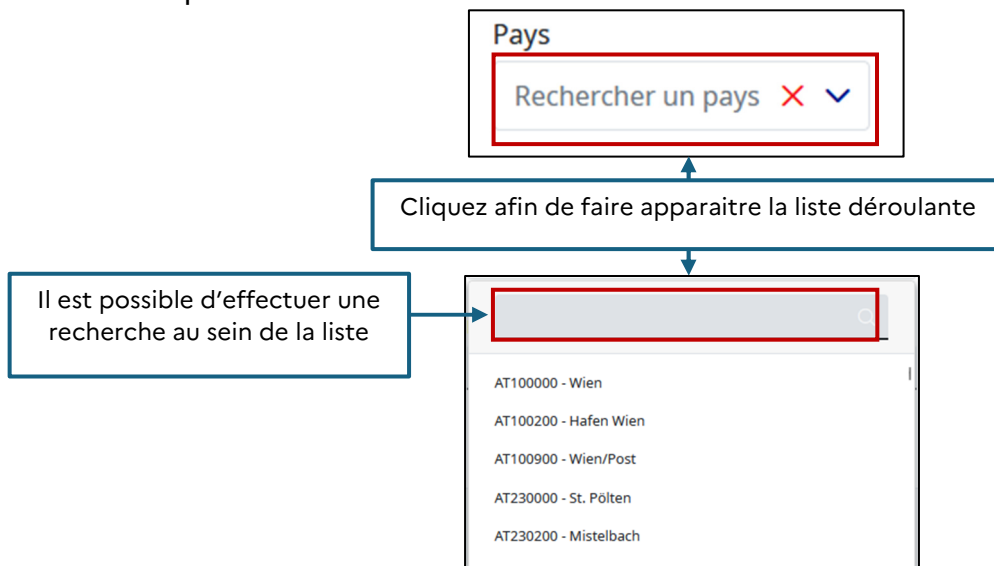
Numéro de téléphone

Adresse e-mail

La partie « Transporteur à la sortie » permet de renseigner les informations relatives à l'entreprise ou au professionnel chargé d'acheminer les marchandises jusqu'au point de sortie du territoire douanier.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Numéro d'identifiant » (**obligatoire**) : automatiquement renseigné, il contient le numéro EORI (Economic Operator Registration and Identification). Il s'agit du numéro d'enregistrement douanier attribué au transporteur, garantissant son identification unique au sein de l'Union européenne.
2. « Nom » : indique la dénomination sociale de l'entreprise de transport ou le nom du transporteur individuel.
3. « N° et Rue » : précise l'adresse postale complète du siège ou de l'établissement du transporteur.
4. « Code Postal » : correspond au code postal du lieu d'implantation de l'entreprise.
5. « Ville » : indique la commune où est situé le transporteur.
6. « Pays » : permet de sélectionner le pays d'établissement du transporteur à partir d'une liste déroulante.



7. « Nom » : renseigne le nom du correspondant direct chargé du suivi de la déclaration ou du transport.
8. « Numéro de téléphone » : indique le numéro à contacter en cas de besoin de vérification, d'incident ou de contrôle.
9. « Adresse e-mail » : permet de saisir une adresse électronique valide afin de faciliter les échanges avec les services douaniers.

C. Partie « Equipement de transport »

2 Equipement de transport

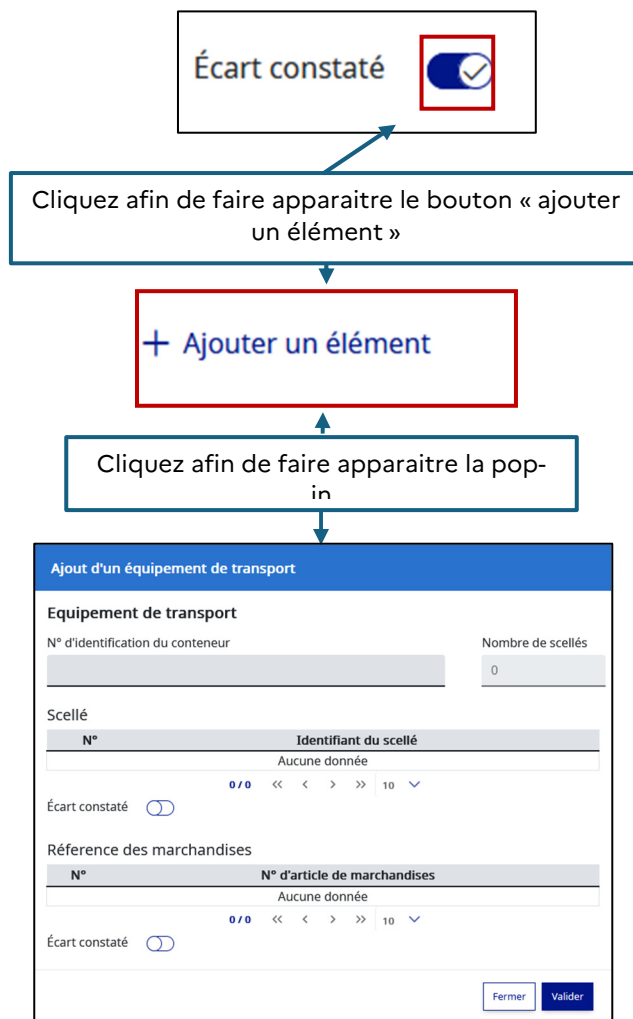
N°	N° d'identification du conteneur	Nombre de scellés	N° d'id de scellé	Références des articles
Aucune donnée				
		0 / 0	<< < > >>	10

Écart constaté ☐

La partie « équipement de transport » permet de renseigner les informations relatives aux conteneurs, remorques ou tout autre moyen matériel utilisé pour le transport des marchandises à la sortie du territoire.

Elle se compose d'un tableau présentant les colonnes suivantes :

1. « N° » : indique le numéro d'ordre attribué à chaque ligne d'équipement de transport renseignée.
2. « N° d'identification du conteneur » : correspond au numéro unique d'identification du conteneur ou de la remorque. Ce numéro permet d'assurer la traçabilité du matériel utilisé pour le transport.
3. « Nombre de scellés » : précise le nombre total de scellés apposés sur le conteneur. Ces scellés garantissent l'intégrité du chargement jusqu'à la sortie du territoire.
4. « N° d'id de scellé » : renseigne-le ou les numéros individuels des scellés appliqués.
5. « Références des articles » : indique les références des articles ou lots de marchandises associés à l'équipement concerné.
6. « Écart constaté » : champ à activer en cas de différence entre la déclaration initiale et la situation observée lors du contrôle.



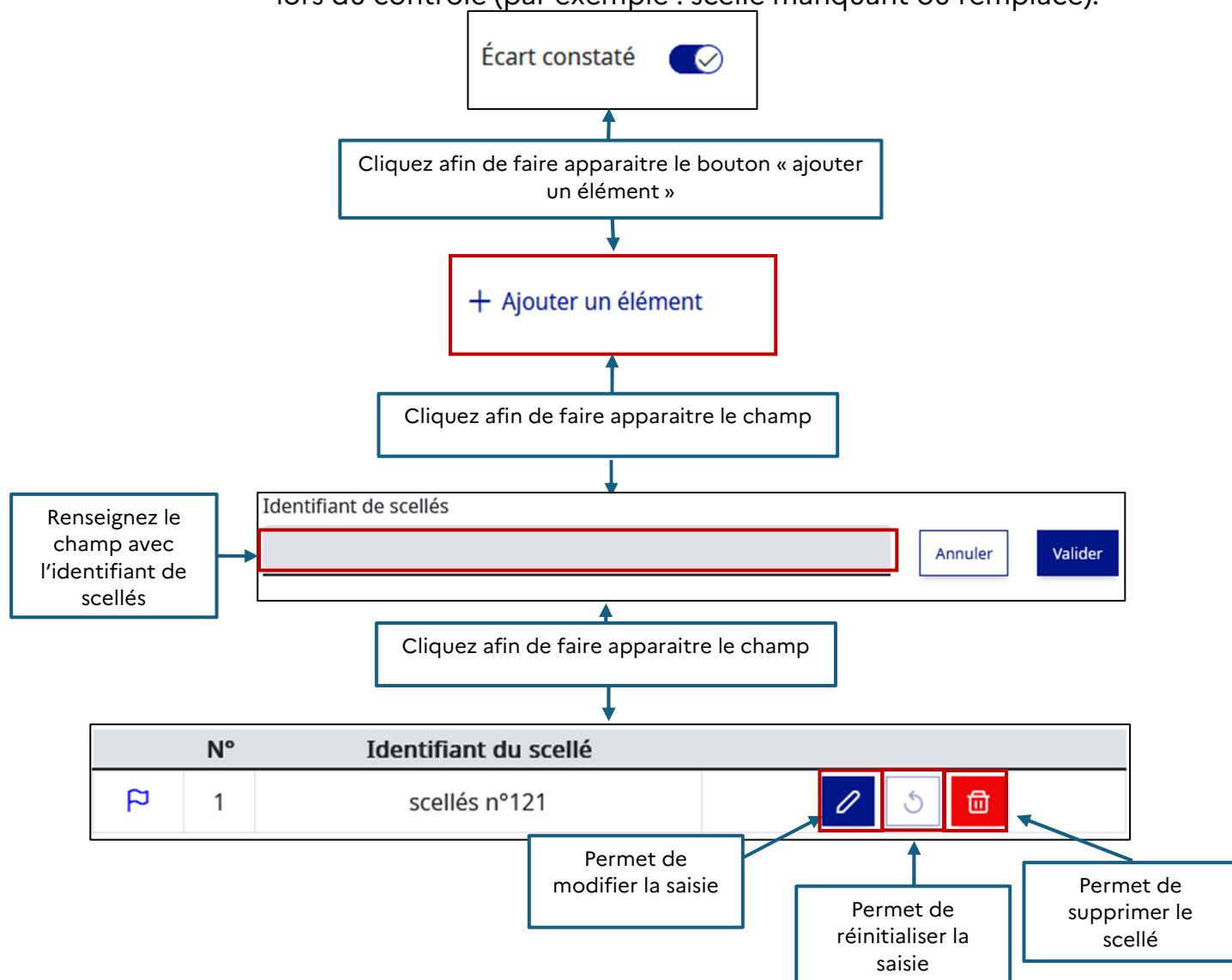
La pop-in « Ajout d'un équipement de transport » permet de renseigner les informations relatives à un conteneur ou à tout autre dispositif utilisé pour le transport des marchandises à la sortie du territoire.

Elle se compose des éléments suivants :

- « N° d'identification du conteneur » : permet de saisir le numéro unique attribué au conteneur, à la remorque ou à l'équipement de transport utilisé. Ce numéro permet la traçabilité du matériel associé à l'opération d'exportation.
- « Nombre de scellés » : indique le nombre total de scellés appliqués sur le conteneur. Ce champ se met automatiquement à jour lorsque des scellés sont ajoutés.
- Le tableau de scellés permet de recenser les dispositifs de fermeture apposés sur le conteneur. Il se compose des colonnes suivantes :
 - « N° » : numéro d'ordre attribué à chaque scellé.

-« Identifiant du scellé » : numéro unique du scellé permettant son identification et son contrôle lors de la sortie du territoire.

-Un interrupteur « Écart constaté » permet de signaler toute anomalie ou différence entre les scellés déclarés et ceux observés lors du contrôle (par exemple : scellé manquant ou remplacé).

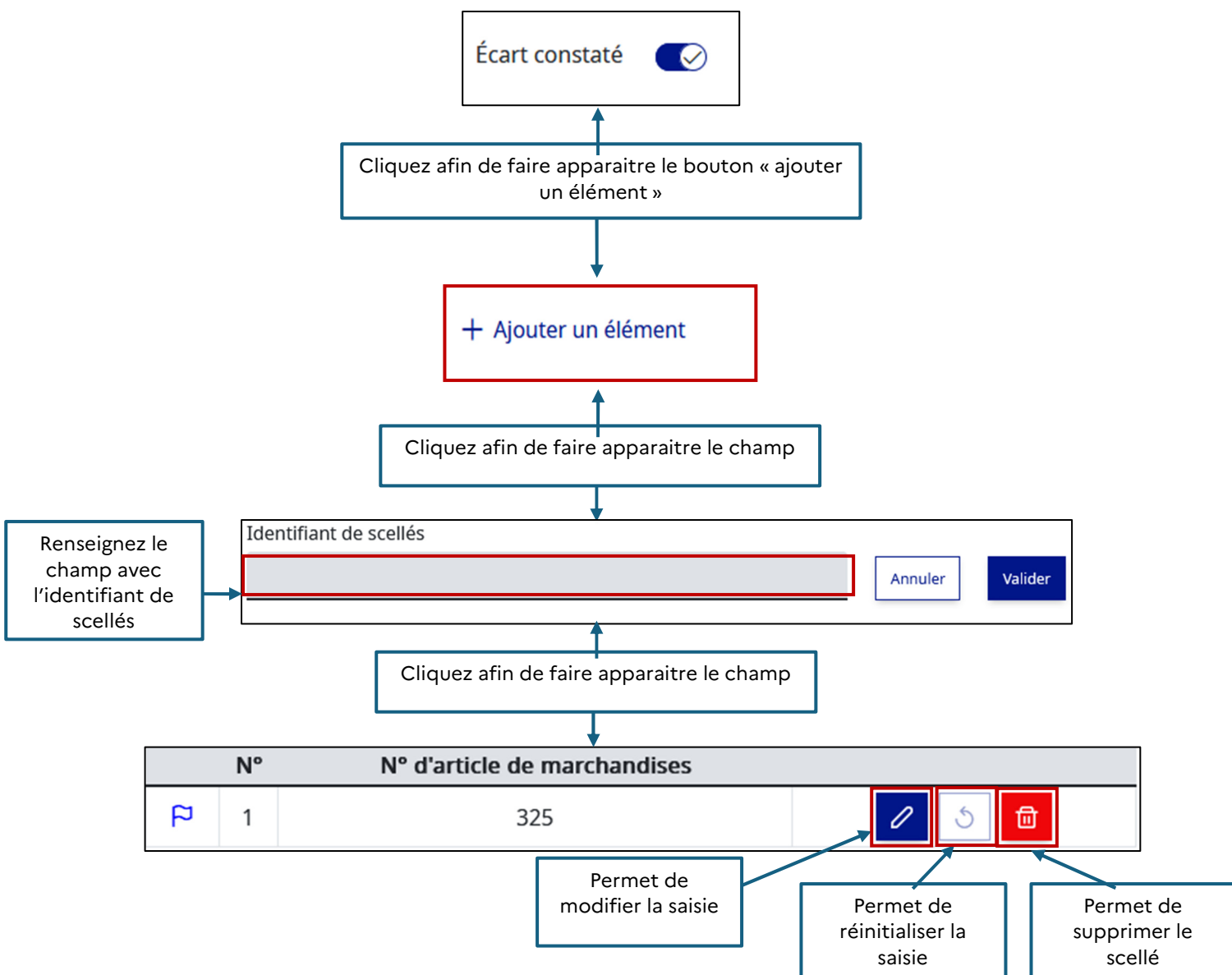


d. Le tableau de « Référence des marchandises » : permet d'établir le lien entre l'équipement de transport et les articles de la déclaration d'exportation. Il se compose des colonnes suivantes :

-« N° » : numéro d'ordre de la ligne.

-« N° d'article de marchandises » : identifiant de l'article ou du lot de marchandises associé à l'équipement.

-Un interrupteur « Écart constaté » permet de signaler un écart entre la déclaration initiale et la composition réelle du chargement.



D. Partie « Localisation des marchandises » (obligatoire)

3 Localisation des marchandises *

N°	Type de lieu	Code d'identification
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10		

+ Ajouter une localisation

La partie « Localisation des marchandises » permet d'indiquer le ou les lieux où se trouvent physiquement les marchandises avant leur sortie du territoire douanier.

Elle se compose d'un tableau présentant les colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre attribué à chaque localisation renseignée.
2. « Type de lieu » : précise la nature de l'emplacement où sont stockées les marchandises (exemples : entrepôt douanier, terminal portuaire, dépôt temporaire, etc.).
3. « Code d'identification » : correspond au code attribué au lieu de stockage ou d'immobilisation, permettant son identification dans le système douanier (par exemple, un code d'entrepôt agréé ou un code de site portuaire).
4. D'un bouton « Ajouter une localisation »

+ Ajouter une localisation

Cliquez afin de faire apparaître le bouton « ajouter un élément »

Ajout d'une localisation de marchandises

Localisation des marchandises
*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Type de lieu *

Sélectionner

Code d'identification *

Sélectionner

Personne à contacter

Nom

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

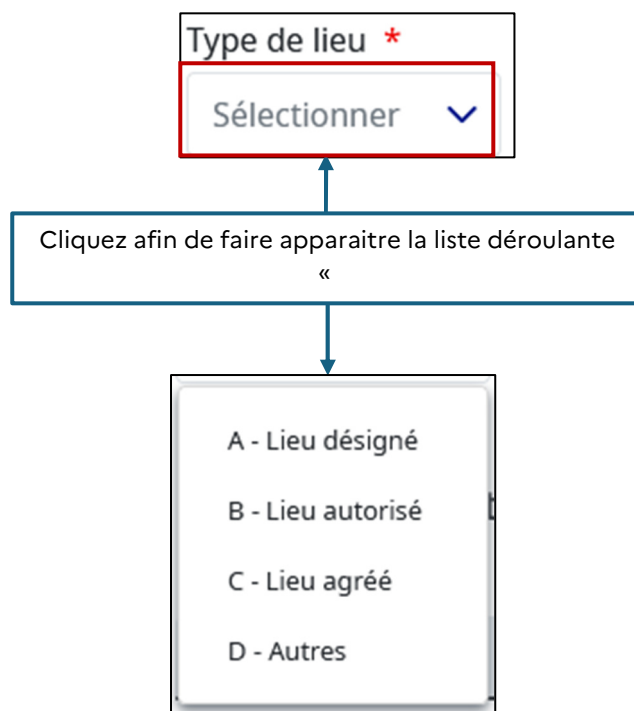
Fermer

Valider

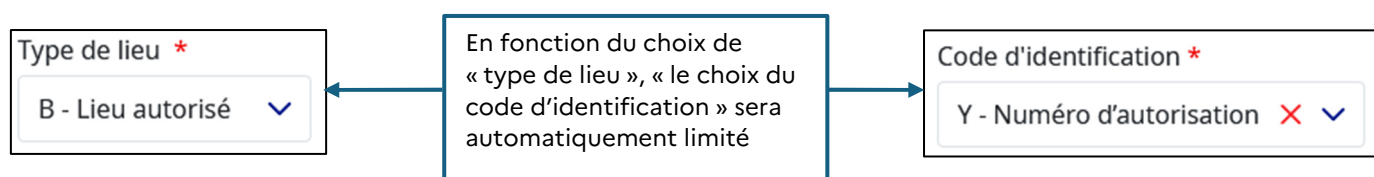
La pop-in « Ajout d'une localisation de marchandises » permet de renseigner les informations relatives au lieu où sont physiquement entreposées les marchandises avant leur sortie du territoire.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type de lieu » (**obligatoire**) : permet de sélectionner la nature de l'emplacement où se trouvent les marchandises (exemples : entrepôt sous douane, terminal portuaire, zone temporaire d'entreposage, etc.). Ce champ permet de qualifier le statut douanier du lieu.



- b. « Code d'identification » (**obligatoire**) sera directement renseigné après avoir sélectionné le type de lieu.



Selon le type de lieu que vous renseignez, vous pourrez être amené à remplir des champs différents. Voici la liste de l'ensemble de ces champs assigné au type de lieux :

- « Code bureau » (**obligatoire**) assigné au type de lieu « A – Lieu désigné » : permet de sélectionner le bureau de douane correspondant au lieu de désignation. Ce code détermine le bureau responsable du suivi des marchandises ou de l'opération douanière.

- « N° d'identifiant » (**obligatoire**), assigné aux types de lieux « B – Lieu autorisé » ; « C – Lieu agréé » ; « D – Autre » : contient le numéro EORI (Economic Operator Registration and Identification). Il s'agit du numéro d'enregistrement douanier attribué au transporteur, garantissant son identification unique au sein de l'Union européenne.

- « N°Identifiant additionnel » (**obligatoire**), assigné au type de lieu « D – Autre » : permet d'ajouter un identifiant interne ou complémentaire au numéro principal, souvent utilisé pour préciser un site, un dépôt ou une sous-structure de l'entreprise.

- « Nom » assigné aux types de lieux « B – Lieu autorisé » ; « C – Lieu agréé » ; « D – Autre » : il indique le nom du contact sur place.

« Numéro de téléphone » assigné aux types de lieux « B – Lieu autorisé » ; « C – Lieu agréé » ; « D – Autre » : il permet de renseigner un numéro direct pour toute demande de vérification ou de contrôle.

- « Adresse e-mail » assigné aux types de lieux « B – Lieu autorisé » ; « C – Lieu agréé » ; « D – Autre » : précise l'adresse électronique du contact pour le suivi administratif.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, la localisation sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type de lieu	Code d'identification
	1	B - Lieu autorisé
		Y - Numéro d'autorisation



Permet de
modifier la
saisie

Permet de
supprimer le
scellé

E. Partie « Moyen de transport actif à la frontière »

4 Moyen de transport actif à la frontière		
Type d'identification	N° d'identification	Nationalité
30 - Numéro d'immatriculation du véhicule routier	AA999ZZ	FR - France
Écart constaté ☐		

La partie « Moyen de transport actif à la frontière » permet d'identifier le véhicule ou le moyen de transport effectuant la sortie physique des marchandises du territoire douanier.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Type d'identification » : indique la nature du moyen d'identification utilisé pour le véhicule de transport (par exemple : numéro d'immatriculation du véhicule routier, numéro OMI pour un navire, ou immatriculation d'aéronef). Ce champ précise le format de référence selon le mode de transport.
2. « N° d'identification » : correspond au numéro d'immatriculation ou au code unique identifiant le moyen de transport actif. Ce numéro permet aux autorités douanières d'effectuer les vérifications nécessaires sur le véhicule utilisé pour la sortie.
3. « Nationalité » : renseigne le pays d'immatriculation ou d'enregistrement du moyen de transport.
4. Un interrupteur « Écart constaté » est disponible pour signaler toute divergence entre les informations déclarées et celles observées lors du contrôle (par exemple, un véhicule différent de celui initialement déclaré).

Écart constaté ☒

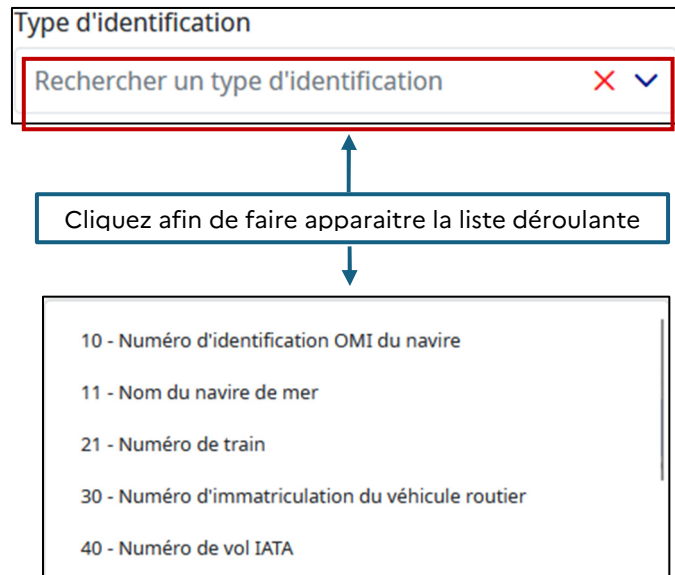
Cliquez afin de faire apparaître le bouton « ajouter un élément »

Correction		
Type d'identification	N° d'identification	Nationalité
Rechercher un type d'identification <input checked="" type="button" value="X"/> v		Rechercher une nationalité <input checked="" type="button" value="X"/> v

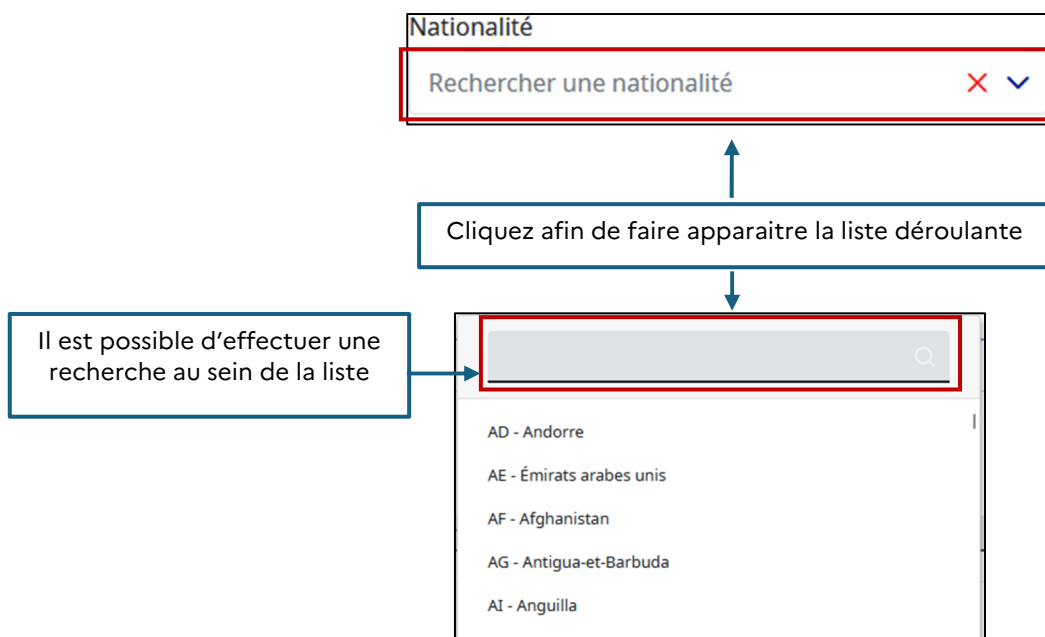
La section « Correction » permet de rectifier les informations relatives au moyen de transport actif lorsque l'option « Écart constaté » a été activée.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type d'identification » : permet de sélectionner à nouveau la nature du moyen d'identification du véhicule (numéro d'immatriculation routière, maritime ou aérienne, selon le mode de transport).



- b. « N° d'identification » : champ destiné à renseigner le numéro correct d'immatriculation ou de référence du moyen de transport effectif.
- c. « Nationalité » : permet d'indiquer le pays d'immatriculation du véhicule utilisé pour la sortie réelle.



F. Partie « Documents de transport »

5 Documents de transport

N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		

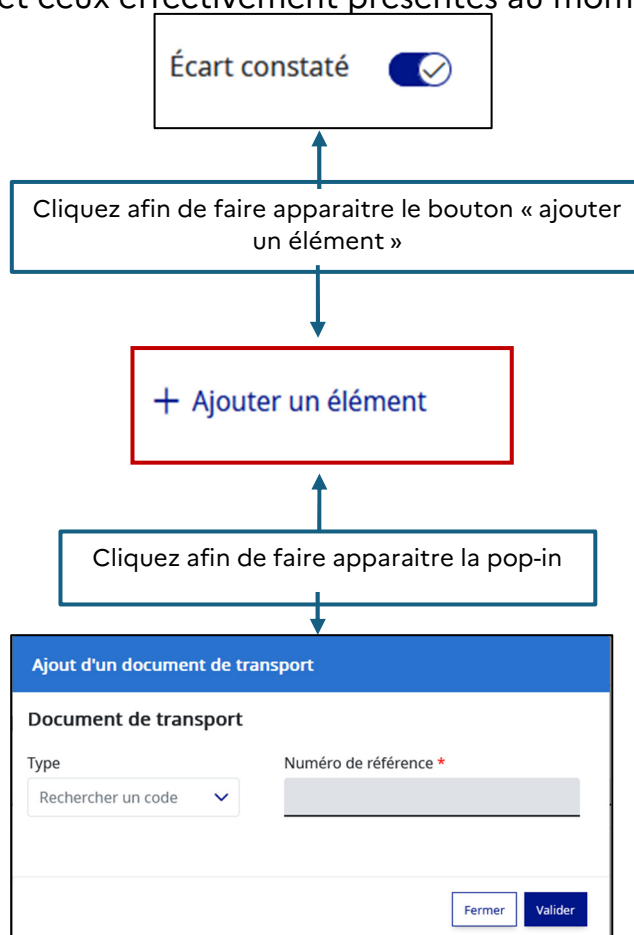
0 / 0 << < > >> 10 ▾

Écart constaté ☐

La partie « Documents de transport » permet d'associer à la notification d'arrivée les documents justificatifs relatifs au transport des marchandises. Ces documents servent à identifier le contrat ou la preuve de transport utilisée pour l'acheminement jusqu'à la destination.

Elle se compose d'un tableau structuré autour des colonnes suivantes :

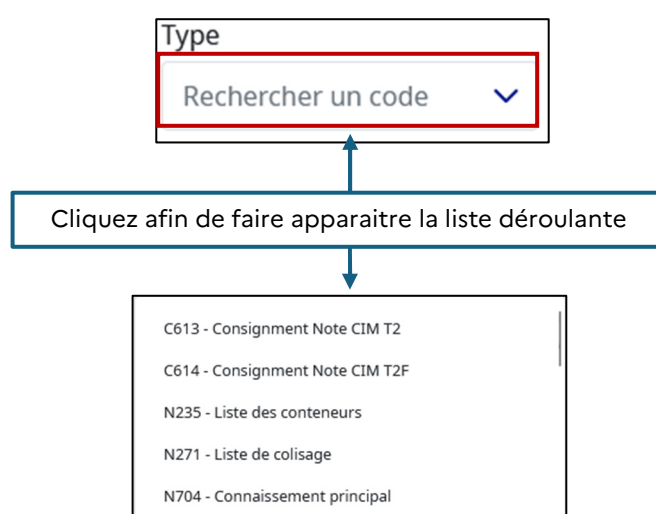
1. « N° » : correspond au numéro d'ordre attribué automatiquement à chaque document ajouté dans la liste.
2. « Type » : indique la nature du document de transport associé (par exemple : lettre de voiture CMR, connaissance maritime, manifeste aérien, etc.). Ce champ permet de qualifier la modalité de transport.
3. « N° de référence » : champ libre permettant de renseigner le numéro unique du document, facilitant sa traçabilité et sa vérification par les services douaniers.
4. Un interrupteur « Écart constaté » est également présent. Il permet de signaler toute différence entre les documents de transport déclarés initialement et ceux effectivement présentés au moment du contrôle.



La pop-in « Ajout d'un document de transport » permet de saisir manuellement les informations relatives à un document de transport à associer à la notification d'arrivée. Cette étape assure la traçabilité du justificatif logistique accompagnant les marchandises exportées.

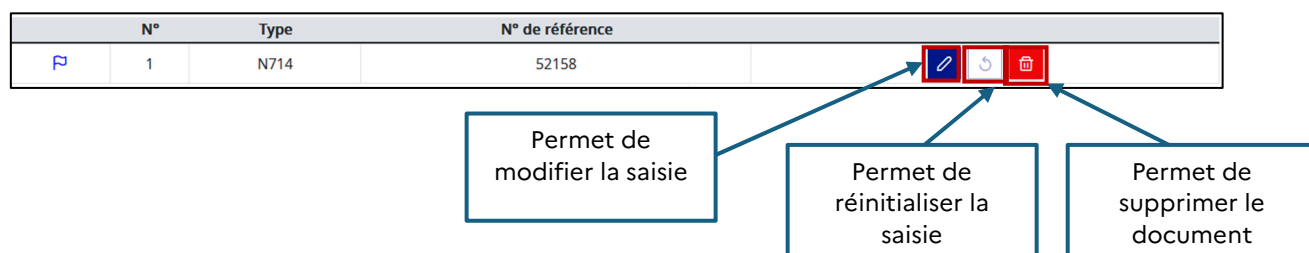
Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type » : champ déroulant permettant de sélectionner la nature du document de transport parmi les codes disponibles (par exemple : CMR pour le transport routier, B/L pour le maritime, AWB pour l'aérien, etc.). Le choix du type détermine la catégorie du document utilisé dans la chaîne logistique.

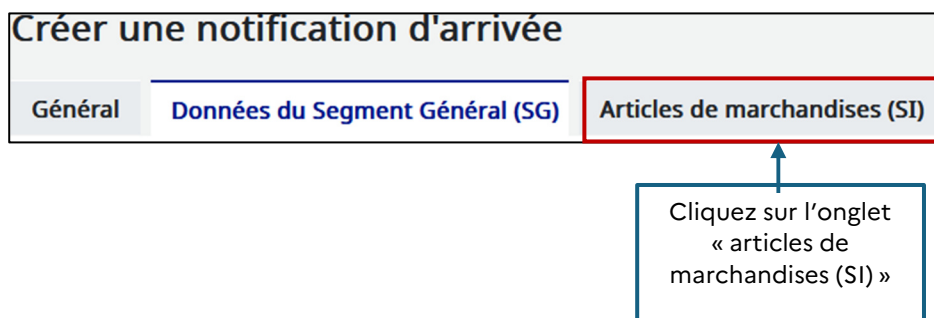


- b. « Numéro de référence » : champ obligatoire destiné à renseigner le numéro unique identifiant le document choisi. Ce numéro est essentiel pour le contrôle douanier, car il permet de relier la déclaration à la pièce justificative officielle du transport.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, la localisation sera visible au sein du tableau dédié.



Après avoir renseigné les champs et partie de l'onglet « Données du Segment Général (SG) » cliquez sur l'onglet « Articles de marchandises (SI) » afin de continuer la procédure.



2.4.3. Onglet « Articles de marchandises (SI) »

Créer une notification d'arrivée

Général Données du Segment Général (SG) Articles de marchandises (SI)

MRN
25FR10000045643MB9

N°	N° de référence RUE	Masse brute	Masse nette
1	25FR10000045643MB9	1000	900

1 / 1 << < 1 > >> 10

L'onglet « Articles de marchandises (SI) » permet de visualiser et, le cas échéant, de modifier les informations relatives aux articles déclarés dans la notification d'arrivée. Chaque ligne correspond à un article issu du MRN sélectionné, avec les données associées à la marchandise exportée.

L'onglet se compose d'un tableau avec les colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre attribué automatiquement à chaque article de la déclaration.
2. « N° de référence RUE » : identifiant unique de l'article dans la déclaration en douane, utilisé pour assurer le suivi précis du flux de marchandises.
3. « Masse brute » : poids total de la marchandise, y compris l'emballage, exprimé en kilogrammes.
4. « Masse nette » : poids de la marchandise seule, sans emballage, également exprimé en kilogrammes.
5. Un bouton de modification  qui permet de modifier les données associées à un article en cas d'écart constaté ou de correction nécessaire avant validation finale.

Masse brute	Masse nette	
1000	900	

Cliquez sur le bouton « modifier »

Général
Données du Segment Général (SG)
Articles de marchandises (SI)
Consulter un article x

Annuler
Valider les modifications

Article n° 1 / 1

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Informations

Autorisation(s)
Mesure de marchandise(s)
Conditionnement
Document de transport

Numéro *

N° de référence RUE

Écart constaté ☐

Le sous-onglet « Consulter un article » apparaît et permet d'afficher et de modifier le détail d'un article de marchandise précédemment déclaré dans la notification d'arrivée.

A. Partie « Informations »

Article n° 1 / 1
*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Numéro *

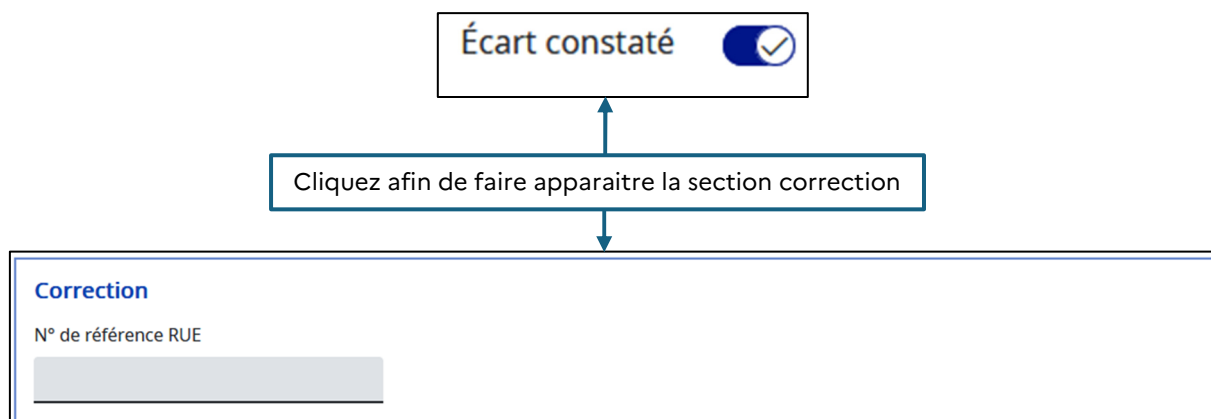
N° de référence RUE

Écart constaté ☐

La partie « informations » permet de consulter ou de modifier les informations essentielles relatives à un article de marchandise déclaré dans la notification d'arrivée.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Numéro » (**obligatoire**) : champ prérempli correspondant au numéro d'ordre de l'article dans la déclaration. Il permet d'assurer la traçabilité et l'identification unique de chaque ligne d'article dans le cadre de l'opération douanière.
2. « N° de référence RUE » : champ facultatif permettant d'indiquer le numéro de référence attribué à l'article dans le système de l'organisation mondiale des douanes. Ce numéro facilite le suivi et la reconnaissance harmonisée de la marchandise à l'échelle communautaire.
3. D'un interrupteur « Écart constaté » permettant de signaler une différence entre les données déclarées et la situation réelle constatée (par exemple une différence de masse, de quantité ou de conditionnement).



La section « Correction » permet à l’agent ou à l’opérateur de rectifier les informations déclarées lorsqu’une différence est observée entre la déclaration initiale et la situation réelle.

Elle se compose du champ « N° de référence RUE » qui permet de renseigner ou de modifier le numéro de référence unique associé à l’article concerné.

B. Partie « Autorisation(s) »

The screenshot shows the 'Autorisation(s)' section, which includes a help icon (i). Below the title is a table with the following structure:

N°	Type	N° de référence	Titulaire de l'autorisation
Aucune donnée			

Below the table, there is a status bar showing '0 / 0' and navigation controls: '<<', '<', '>', '>>', '10', and a dropdown arrow. At the bottom left of the section is a button labeled '+ Ajouter une autorisation'.

La partie « Autorisation(s) » permet d’associer à un article de marchandise une ou plusieurs autorisations spécifiques nécessaires à l’opération d’exportation ou de transit.

Elle se compose d’un tableau structuré selon les colonnes suivantes :

1. « N° » : indique l’ordre d’enregistrement de l’autorisation dans la liste.
2. « Type » : précise la nature de l’autorisation utilisée (ex. autorisation de dépôt temporaire, simplification de dédouanement, licence d’exportation, etc.).
3. « N° de référence » : mentionne le numéro unique d’identification attribué à l’autorisation par l’autorité compétente ou le système douanier.
4. « Titulaire de l’autorisation » : désigne la personne physique ou morale bénéficiant officiellement de cette autorisation.
5. Le bouton « Ajouter une autorisation » permet d’enregistrer un nouveau document d’autorisation via un formulaire dédié.

+ Ajouter une autorisation

Cliquez afin de faire apparaître la pop-in

Ajout d'une autorisation

Autorisation(s)

Type *

Numéro de référence *

Titulaire de l'autorisation

Fermer
Valider

La pop-in « Ajout d'une autorisation » permet à l'opérateur de déclarer une autorisation nécessaire à la gestion douanière d'un article de marchandise. Elle vise à associer formellement un document d'autorisation au traitement de la déclaration.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type » (**obligatoire**) : permet de sélectionner la nature de l'autorisation utilisée (par exemple : autorisation d'exportateur agréé, entrepôt douanier, ou procédure de dédouanement simplifiée).
- b. « Numéro de référence » (**obligatoire**) : saisir le numéro unique attribué à l'autorisation par le système douanier ou par l'autorité émettrice. Ce numéro garantit la traçabilité et l'authenticité de l'autorisation.
- c. « Titulaire de l'autorisation » : permet d'indiquer le nom de la personne physique ou morale à laquelle l'autorisation est officiellement délivrée.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, l'autorisation sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type	N° de référence	Titulaire de l'autorisation
	1	AR5	215682
			ASKOL



Permet de modifier la saisie



Permet de supprimer le scellé

C. Partie « Mesure des marchandises »

Mesure des marchandises

Masse brute	Masse nette
1000	900

Écart constaté ☐

La section « Mesure des marchandises » permet de renseigner les caractéristiques pondérales des articles déclarés, éléments essentiels au contrôle douanier et à la gestion logistique.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Masse brute » : indique le poids total de la marchandise, incluant l'emballage, le conditionnement et tout autre élément constituant le chargement. Cette donnée est utilisée pour la vérification du respect des normes de transport.
2. « Masse nette » : correspond au poids effectif de la marchandise sans emballage.
3. Un interrupteur « Écart constaté » est également présent. Son activation permet de signaler une différence entre les valeurs pondérales déclarées et celles réellement observées lors du contrôle.

Écart constaté ☐

Cliquez afin de faire apparaître la section correction

Écart constaté ☒

Correction

Masse brute	Masse nette

La section « Correction » s'affiche lorsque l'interrupteur « Écart constaté » est activé. Elle permet de saisir les nouvelles valeurs corrigées lorsque des différences de poids sont constatées entre la déclaration initiale et la réalité physique observée lors du contrôle douanier.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Masse brute » : champ destiné à renseigner la masse totale réelle du lot de marchandises, incluant l’emballage et le conditionnement, après vérification sur le terrain.
- b. « Masse nette » : champ permettant de saisir la masse réelle de la marchandise seule, sans emballage, corrigée à la suite du constat d’écart.

D. Partie « Conditionnement » (obligatoire)

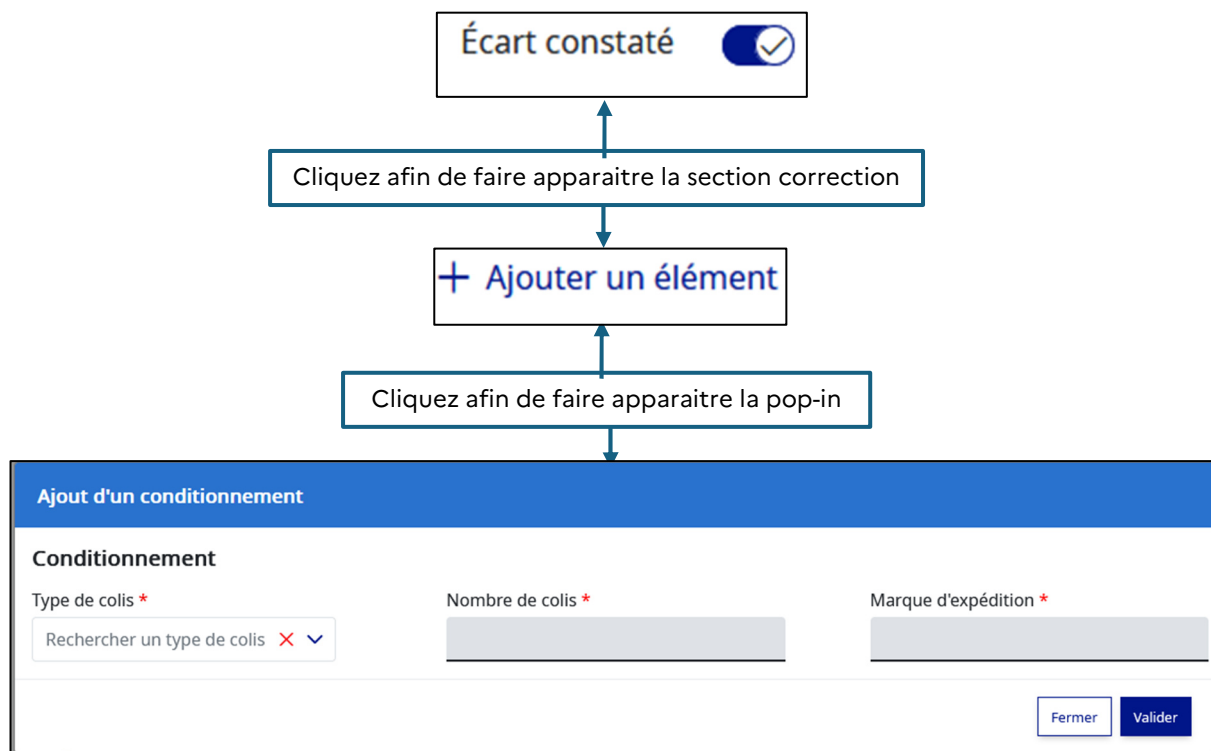
Conditionnement *			
N°	Type de colis	Nombre de colis	Marque d'expédition
1	CT	100	1 à 100

Écart constaté ☐ 1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼

La partie « Conditionnement » permet de renseigner la nature et les caractéristiques des colis constituant la marchandise à la sortie. Ces informations sont essentielles pour l’identification, la traçabilité et le contrôle physique des envois par les services douaniers.

Elle se compose des colonnes suivantes :

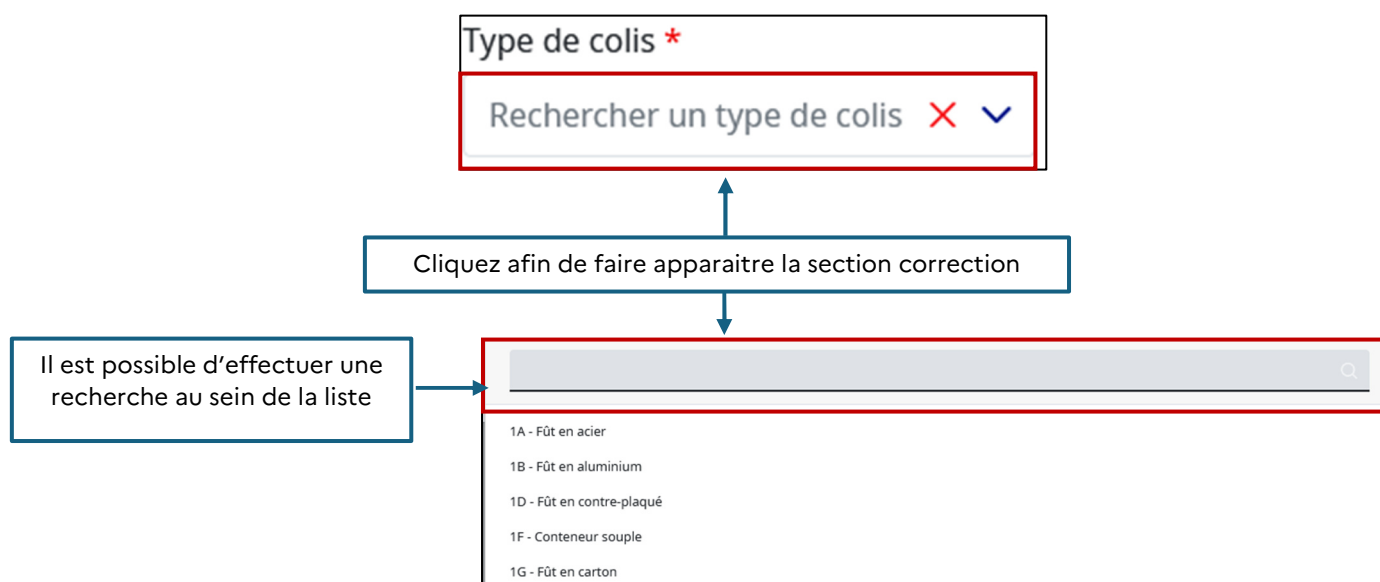
1. « N° » : numéro d’ordre attribué automatiquement à chaque ligne de conditionnement, permettant de distinguer plusieurs types de colis au sein d’une même déclaration.
2. « Type de colis » : indique le code représentant la nature du conditionnement (par exemple : CT pour cartons, BX pour boîtes, PL pour palettes, etc.), conformément à la nomenclature douanière.
3. « Nombre de colis » : précise le total des unités de colis déclarées pour cette ligne, indispensable pour le suivi logistique et les opérations de chargement/déchargement.
4. « Marque d’expédition » : mentionne les identifiants ou repères visibles portés sur les colis (numérotation, code interne, ou marquage séquentiel), facilitant leur correspondance avec les documents de transport.
5. Un interrupteur « Écart constaté » permet d’indiquer si une divergence a été relevée entre les informations déclarées et celles constatées lors du contrôle physique



La pop-in « Ajout d'un conditionnement » permet de saisir manuellement les informations relatives à un nouveau type de colis associé à la marchandise déclarée. Ces données précisent la nature et la composition physique de l'envoi, indispensables à la vérification douanière et logistique.

Elle se compose des champs suivants :

- « Type de colis » (**obligatoire**) : champ permettant de sélectionner le code normalisé décrivant le mode de conditionnement utilisé (exemples : CT pour cartons, BG pour sacs, PL pour palettes). Ce code est essentiel pour harmoniser les informations entre le déclarant, les transporteurs et l'administration douanière.



- b. « Nombre de colis » (**obligatoire**) : champ indiquant le nombre total d'unités de colis correspondant à ce type de conditionnement. Cette donnée garantit la cohérence entre la déclaration, le manifeste de transport et le contrôle physique des marchandises.
- c. « Marque d'expédition » (**obligatoire**) : champ destiné à renseigner les identifiants visibles sur les colis (numérotation séquentielle, code interne, ou marque distinctive). Ces informations facilitent l'appariement entre la déclaration et les documents de transport lors des opérations de contrôle.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, l'autorisation sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type de colis	Nombre de colis	Marque d'expédition	
1	CT	100	1 à 100	  

Permet de
modifier la saisie

Permet de
réinitialiser la
saisie

Permet de
supprimer le
document

E. Partie « Documents de transport »

Documents de transport		
N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		
Écart constaté ☐		

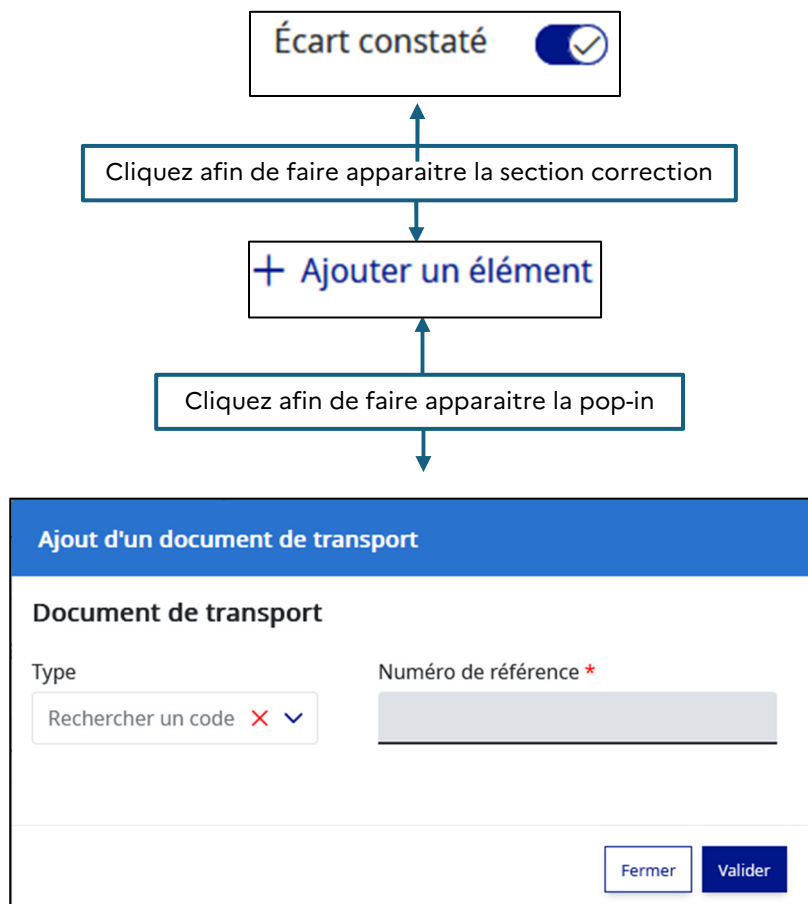
La partie « Documents de transport » regroupe les références des documents accompagnant la marchandise tout au long de son acheminement jusqu'à la frontière. Ces documents sont essentiels pour justifier la nature du transport, son organisation logistique et la conformité réglementaire de l'opération.

Elle se compose des colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre généré automatiquement, permettant d'identifier chaque document de transport ajouté à la déclaration.
2. « Type » : précise la catégorie du document associé, comme le connaissance maritime (B/L), la lettre de transport aérien (AWB), ou la lettre de voiture internationale (CMR). Ce champ permet d'identifier le mode de transport et le support documentaire correspondant.
3. « N° de référence » : indique le numéro unique figurant sur le document de transport, indispensable pour retracer le parcours de la marchandise

et établir la correspondance entre les données déclaratives et les justificatifs physiques.

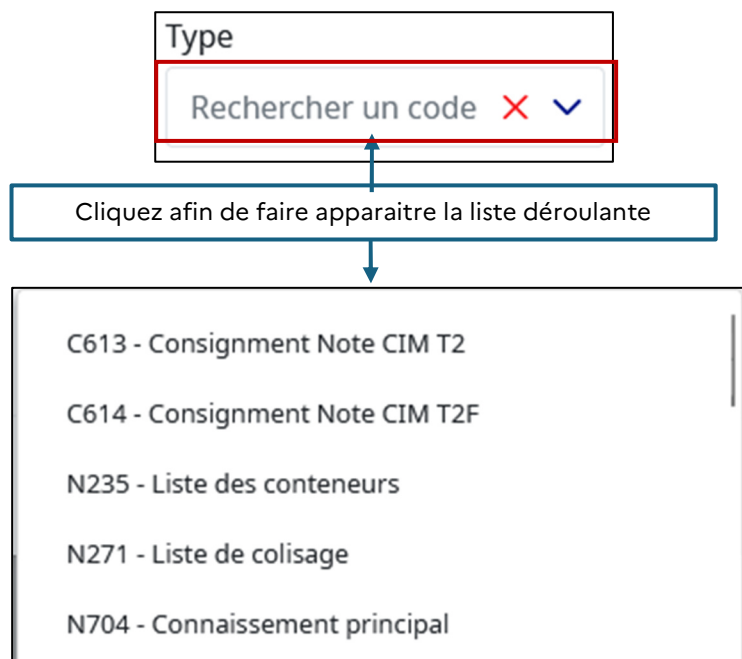
4. Un interrupteur « Écart constaté » permet de signaler une différence entre les informations de transport déclarées et celles effectivement observées (par exemple, changement de transporteur, document erroné ou absent).



La pop-in « Ajout d'un document de transport » permet de renseigner les documents accompagnant la marchandise, servant de preuve du transport et de la conformité du flux logistique déclaré auprès des services douaniers.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type » : champ de sélection permettant de choisir le code correspondant à la nature du document de transport utilisé.



- b. « Numéro de référence » (**obligatoire**) : champ dans lequel est saisi le numéro unique figurant sur le document de transport. Ce numéro sert de référence pour la traçabilité de l'expédition et pour surveillance.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, le document de transport sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type	N° de référence	
	1	C614	25168

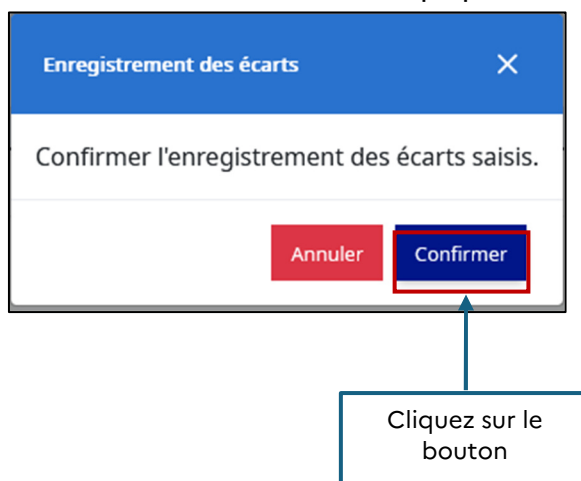
Permet de modifier la saisie

Permet de réinitialiser la saisie

Permet de supprimer le document

Après avoir renseigné les éléments du sous-onglet « Consulter un article » vous pouvez soit cliquer sur le bouton Annuler pour réinitialiser tous les champs précédemment renseignés soit valider vos modifications et ajouts en cliquant sur le bouton Valider les modifications

Dans le cas de la validation des modifications la pop-in suivant apparaît :



Après avoir cliqué sur le bouton  vous serez redirigé vers l'onglet « Articles de marchandises (SI) ».

A screenshot of a web application interface for creating an arrival notification. At the top left is a link 'Retour à la liste'. At the top right are 'Annuler' and 'Confirmer' buttons. The main heading is 'Créer une notification d'arrivée'. Below it are three tabs: 'Général', 'Données du Segment Général (SG)', and 'Articles de marchandises (SI)'. The 'Articles de marchandises (SI)' tab is active. It contains a text field for 'MRN' with the value '25FR10000045643MB9'. Below this is a table with four columns: 'N°', 'N° de référence RUE', 'Masse brute', and 'Masse nette'. The first row of the table has values: '1', an empty cell, '1000', and '900'. There is a blue icon in the first column and a blue edit icon in the last column of the first row.

N°	N° de référence RUE	Masse brute	Masse nette
1		1000	900

Afin de finaliser la procédure de création d'une notification d'arrivée cliquez sur le bouton 

Après avoir cliqué, une pop-in de confirmation apparaît :



2.5. Le type de sortie après stockage

La « sortie après stockage » est utilisée lorsque les marchandises ne quittent pas directement le territoire douanier après la déclaration d'exportation, mais sont préalablement stockées (entrepôt, terminal, zone sous douane, etc.).

Elle permet d'informer le service des douanes que les marchandises sont arrivées dans un lieu de stockage ou d'entreposage avant leur sortie effective du territoire douanier de l'Union. La sortie physique interviendra ultérieurement, après entreposage, quelques heures à quelques jours après la notification d'arrivée au bureau de sortie.

La création de la notification d'arrivée se fait via la complétion de 3 onglets dédiés « Général », « Données du Segment Générale (SG) » et « Article de marchandises (SI) ».

The screenshot shows the 'Créer une notification d'arrivée' form with the 'Général' tab selected. The form includes a sidebar with 'Opération d'exportation', 'Autorisation(s)', and 'Bureaux de douane de sortie'. The main content area contains the MRN (25FR10000045761MB8), a red warning message, and fields for 'Opération d'exportation', 'Date de la notification d'arrivée' (13 October 2025), 'Lieu de dépôt de la notification d'arrivée' (Indiquez un lieu), and 'Type de sortie sollicité' (Stockage and Sortie Immédiate radio buttons).

2.5.1. Onglet « Général »

This screenshot is identical to the one above but includes three blue-bordered boxes with arrows pointing to specific parts of the form: 'Onglet de création de notification d'arrivée' points to the 'Général' tab; 'Sommaire' points to the sidebar; and 'Champs à renseigner' points to the main content area.

L'onglet « Général » permet de saisir les informations essentielles liées à la notification d'arrivée d'un mouvement d'exportation : identification du MRN, date et lieu de dépôt de la notification, ainsi que le type de sortie sollicité (avec ou sans stockage). Ces données clefs permettent d'enclencher le suivi du mouvement dans le téléservice SDS.

Cet onglet se compose :

1. D'un sommaire à gauche de l'écran, qui présente les différentes sections disponibles dans l'onglet (« Opération d'exportation », « Autorisation(s) », « Bureaux de douane de sortie », etc.).
2. D'une zone centrale de saisie, dans laquelle l'utilisateur renseigne les champs requis. La navigation dans cette zone s'effectue à l'aide de la molette de la souris.

Les champs accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Certaines sections sont elles-mêmes obligatoires, mais cela ne signifie pas que tous les champs qu'elles contiennent doivent systématiquement être renseignés.

A. Partie « Opération d'exportation »

Opération d'exportation	
Date de la notification d'arrivée *	Lieu de dépôt de la notification d'arrivée
13 October 2025	Indiquez un lieu
Type de sortie sollicité *	
☐ Stockage ☐ Sortie Immédiate	

La partie « Opération d'exportation » regroupe les informations essentielles à renseigner lors de la création d'une notification d'arrivée.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Date de la notification d'arrivée » : indique la date à laquelle la notification est établie. Ce champ est automatiquement renseigné avec la date du jour.
2. « Lieu de dépôt de la notification d'arrivée » (**obligatoire**) : permet de préciser le site ou le bureau où la notification est enregistrée.
3. « Type de sortie sollicité » (**obligatoire**) : propose deux options :
 - « Sortie immédiate » : lorsque les marchandises quittent directement le territoire sans passage par un entrepôt.
 - « Stockage »

», lorsque les marchandises sont déposées dans un entrepôt avant leur sortie du territoire.

- « Stockage », lorsque les marchandises sont déposées dans un entrepôt avant leur sortie du territoire. Dans le cas présent il est nécessaire de choisir cette option.

Type de sortie sollicité *

☒ Stockage ☐ Sortie Immédiate

Sélectionnez la sortie immédiate

Pour le reste de la procédure, référez-vous à la partie [« Autorisation\(s\) »](#)

III. Notification de sortie de stockage

Cette notification permet d'assurer la traçabilité du flux entre le lieu de stockage et le lieu de sortie définitif, et de vérifier la correspondance entre les quantités déclarées lors du stockage et celles déclarées lors de l'exportation. Elle met officiellement fin au stockage et atteste que les marchandises sont en route vers la frontière. Cette notification assure la traçabilité entre le stockage et la vérification des quantités exportées.

Pour créer ou consulter une notification de sortie de stockage, Cliquez sur l'onglet de sortie de stockage.



Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître la page

Notification de sortie de stockage

MRN
Q Tous

Opérateur(s)
Q Tous

État
Tous

Date ou période de mainlevée
Du 01/01/2024 au 01/04/2024

Bureau de sortie effectif
Sélectionner

Réinitialiser les filtres

Rechercher

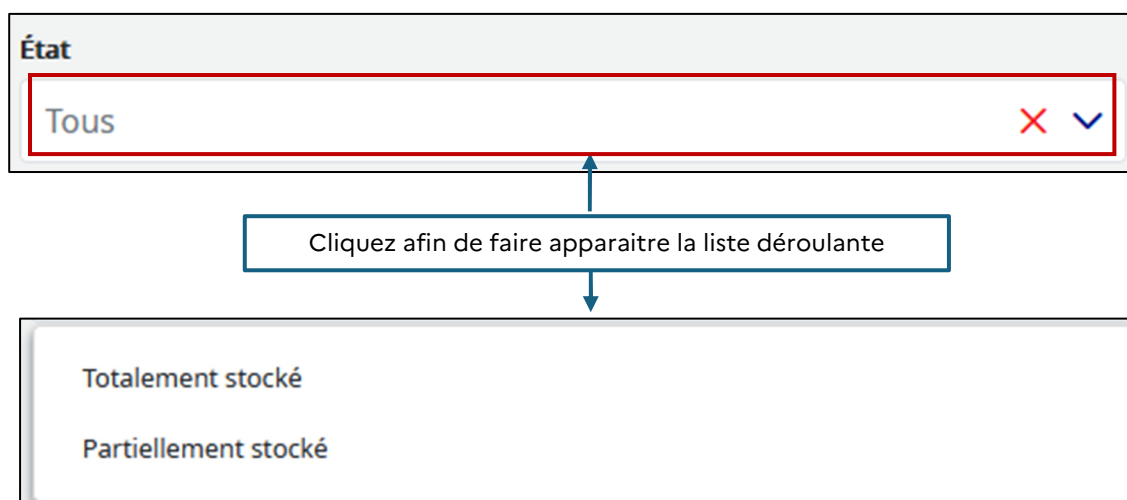
Dernière mise à jour le 20/10/2025, 11:46:35

MRN	Bureau de sortie effectif	
25FR1000060591MB5 Totalelement stocké	FR003030 Nantes atlant. bureau	Effectuer une sortie →
25FR10000061535MB1 Totalelement stocké	FR003030 Nantes atlant. bureau	Effectuer une sortie →
25FR13030041721MB8 Totalelement stocké	FR003030 Nantes atlant. bureau	Effectuer une sortie →
25FR13030043002MB6 Totalelement stocké	FR620001 Calais port tunnel bureau	Effectuer une sortie →

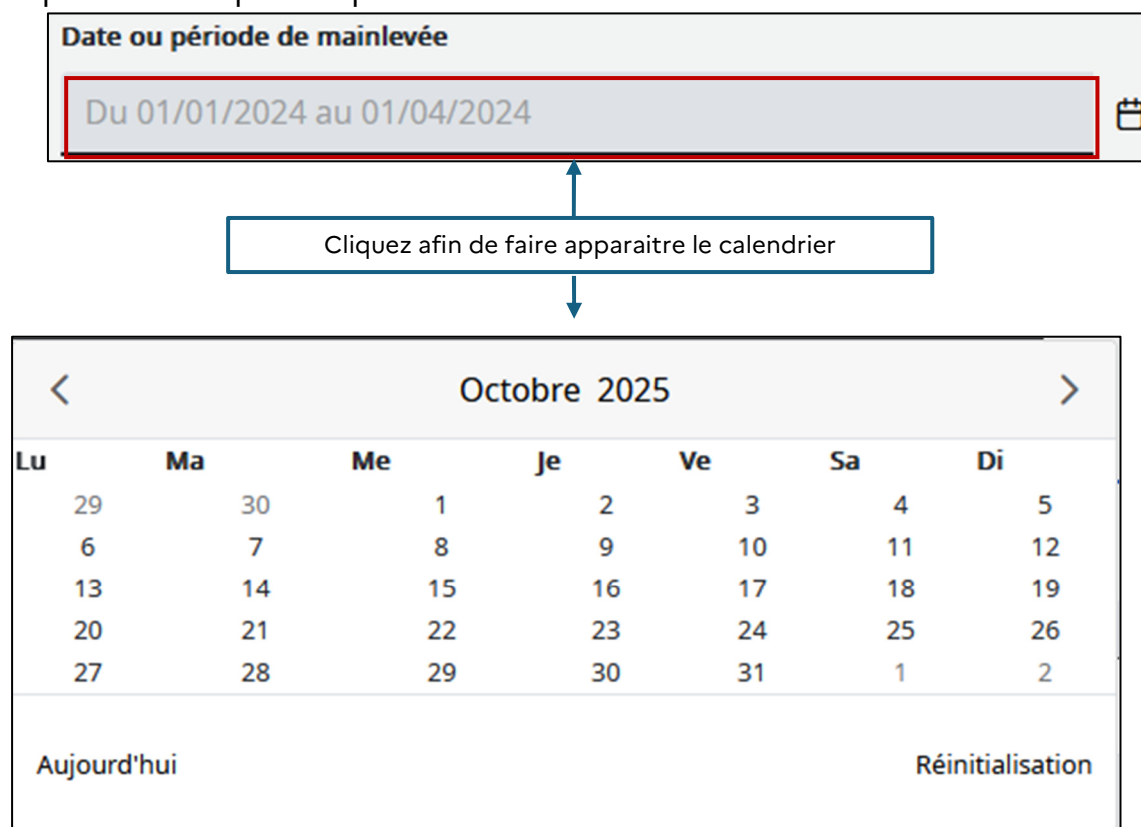
La page « notification de sortie de stockage » permet de rechercher, consulter et gérer les notifications de sortie des marchandises précédemment placées sous stockage/entreposage.

Elle se compose des champs suivants :

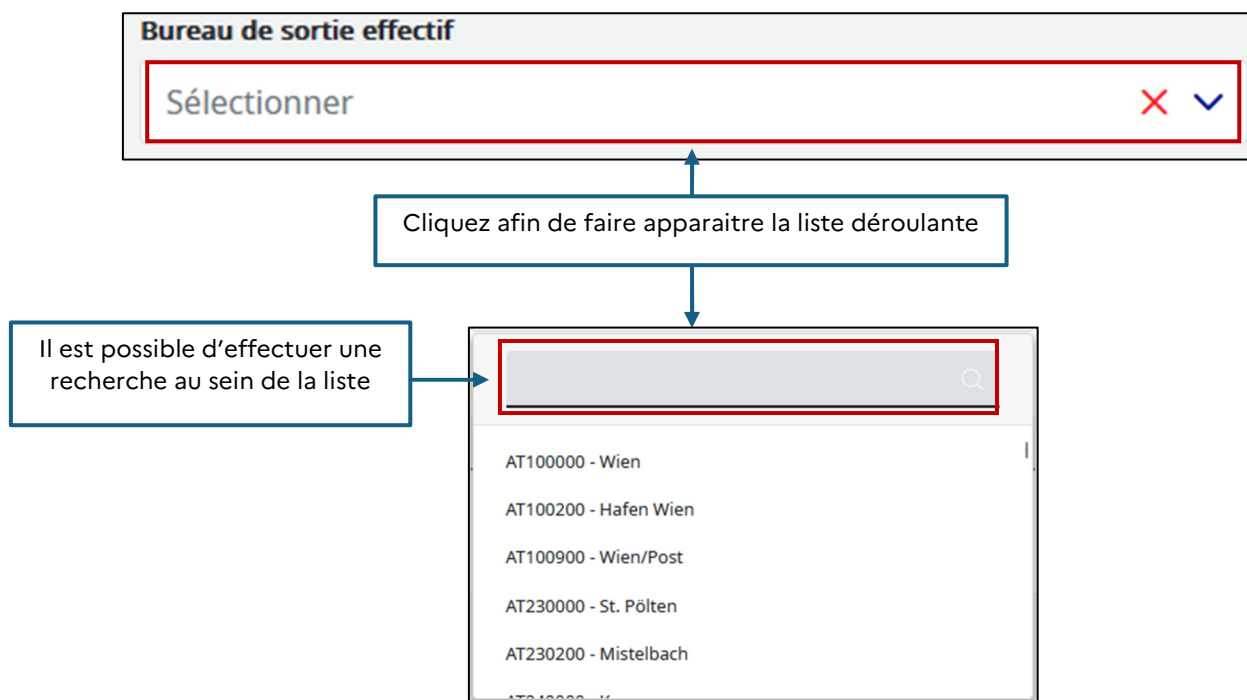
1. « MRN » : permet de filtrer les notifications selon le numéro de référence du mouvement attribué à chaque opération de stockage.
2. « Opérateur(s) » : permet d'affiner la recherche selon l'entreprise ou la personne responsable de la gestion du stockage et de la sortie.
3. « État » : permet d'indiquer l'état du stockage, soit totalement stocké soit partiellement stocké.



4. « Date ou période de mainlevée » : sélection d'une date ou d'une période temporelle pour la mainlevée.



5. « Bureau de sortie effectif » : champ déroulant permettant d'indiquer ou de filtrer le bureau de douane où la sortie des marchandises a été effectivement enregistrée.



6. D'un tableau répertoriant les marchandises actuellement en stockage selon les critères définis dans la partie supérieure de l'écran. Il se compose des colonnes suivantes :

- « MRN » : identifie chaque opération douanière par un numéro unique.
- « Bureau de sortie effectif » : indique le bureau de douane où la sortie des marchandises a été enregistrée.
- « Effectuer une sortie » : ouvre la procédure de notification de sortie pour le MRN sélectionné, permettant d'enregistrer la fin du stockage et le départ effectif de la marchandise.

The diagram shows the 'Effectuer une sortie' (Perform exit) button, which is a blue button with a right-pointing arrow. Below it, a blue box with the text 'Cliquez afin de débiter la procédure de notification de sortie' (Click to debit the exit notification procedure) has an arrow pointing to the button. Below the button, the 'Créer une notification de sortie de stockage' (Create exit notification of storage) form is shown. The form has three tabs: 'Données communes' (selected), 'Articles(s) du MRN à sortir' (selected), and 'Détail de contenu'. The 'Données communes' tab contains the MRN '25FR1000060591MB5' and a red note: 'Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires' (Fields or sections followed by an asterisk are mandatory). Below this, the 'Opération d'exportation' (Export operation) section contains two fields: 'Numéro de référence de la notification de sortie de stockage *' (Exit notification reference number) and 'Date et heure de la présentation des marchandises *' (Date and time of presentation of goods). The first field has a placeholder text: 'Le format de ce numéro doit être MRN + entre 1 et 4 lettres maximum.' (The format of this number must be MRN + between 1 and 4 letters maximum). The second field has a placeholder text: '22 October 2025'.

Après avoir cliqué sur le bouton [Effectuer une sortie →](#) la page de création de la notification de sortie de stockage s'ouvre. Elle se compose de 3 onglets « Données communes », « Articles(s) du MRN à sortir », et « Détail de contenu ».

3.1. Notification de sortie de stockage

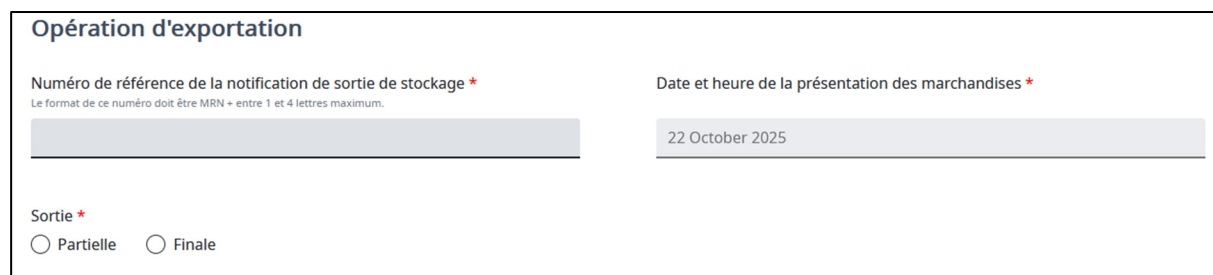
3.1.1 Onglet « Données communes »



The screenshot shows the 'Données communes' tab selected. It contains a text input field for the MRN (25FR10000060591MB5) and a red note indicating that fields marked with an asterisk are mandatory.

L'onglet « Données communes » regroupe les informations générales nécessaires à la création d'une notification de sortie de stockage. Il constitue la première étape du processus, permettant d'identifier l'opération d'exportation et de définir le cadre de la sortie.

A. Partie « Opération d'exportation » (obligatoire)



The screenshot shows the 'Opération d'exportation' section. It includes two mandatory fields: 'Numéro de référence de la notification de sortie de stockage' (with a format note) and 'Date et heure de la présentation des marchandises'. Below these are radio buttons for 'Sortie' (Partielle or Finale).

La partie « Opération d'exportation » regroupe les informations clés permettant d'identifier et de caractériser la sortie des marchandises du régime de stockage. Ces données assurent la traçabilité administrative et la conformité douanière de l'opération.

Elle se compose des éléments suivants :

1. « Numéro de référence de la notification de sortie de stockage » (obligatoire) : identifie la notification en cours par un code spécifique construit à partir du MRN et de 1 à 4 lettres supplémentaires. Ce numéro garantit le rattachement clair entre la notification de sortie de stockage et l'annonce de sortie correspondante qui suivra.
2. « Date et heure de la présentation des marchandises » (obligatoire) : automatiquement rempli, précise le moment exact où les marchandises sont physiquement présentées à la douane pour validation de la sortie

de stockage. Cette information officialise la date de sortie effective de l'entrepôt/magasin.

3. « Sortie » (**obligatoire**) : indique la portée de la sortie réalisée.
 - a. Partielle : seule une fraction des marchandises sort du stockage, les autres restant sous entrepôt/magasin.
 - b. Finale : l'intégralité des marchandises est sortie du stockage dans le cas présent, sélectionnez cette option.

B. Partie « Autorisation(s) »

Autorisation(s) 1

N°	Type	N° de référence	Titulaire de l'autorisation
Aucune donnée			

0 / 0
 << < > >> 10

+ Ajouter une autorisation

La partie « Autorisation(s) » permet d'associer à un article de marchandise une ou plusieurs autorisations spécifiques nécessaires à l'opération d'exportation ou de transit.

Elle se compose d'un tableau structuré selon les colonnes suivantes :

1. « N° » : indique l'ordre d'enregistrement de l'autorisation dans la liste.
2. « Type » : précise la nature de l'autorisation utilisée (ex. autorisation de dépôt temporaire, simplification de dédouanement, licence d'exportation, etc.).
3. « N° de référence » : mentionne le numéro unique d'identification attribué à l'autorisation par l'autorité compétente ou le système douanier.
4. « Titulaire de l'autorisation » : désigne la personne physique ou morale bénéficiant officiellement de cette autorisation.
5. Le bouton « ajouter une autorisation » permet d'enregistrer un nouveau document d'autorisation via un formulaire dédié.

+ Ajouter une autorisation

Cliquez afin de faire apparaitre la pop-in

Ajout d'une autorisation

Autorisation(s)

Type *	Numéro de référence *	Titulaire de l'autorisation

Fermer Valider

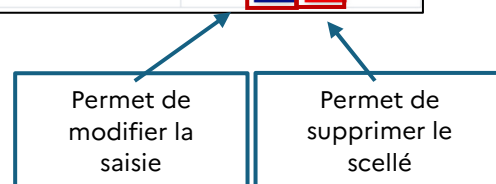
La pop-in « Ajout d'une autorisation » permet à l'opérateur de déclarer une autorisation nécessaire à la gestion douanière d'un article de marchandise. Elle vise à associer formellement un document d'autorisation au traitement de la déclaration.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Type » (**obligatoire**) : permet de sélectionner la nature de l'autorisation utilisée (par exemple : autorisation d'exportateur agréé, entrepôt douanier, ou procédure de dédouanement simplifiée).
- b. « Numéro de référence » (**obligatoire**) : saisir le numéro unique attribué à l'autorisation par le système douanier ou par l'autorité émettrice. Ce numéro garantit la traçabilité et l'authenticité de l'autorisation.
- c. « Titulaire de l'autorisation » : permet d'indiquer le nom de la personne physique ou morale à laquelle l'autorisation est officiellement délivrée.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, l'autorisation sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type	N° de référence	Titulaire de l'autorisation
	1	AR5	215682
			ASKOL



C. Partie « Bureau de douane de sortie » (obligatoire)

Bureau de douane de sortie
Code bureau *
FR003030

La partie « Bureau de douane de sortie » identifie l'administration douanière compétente auprès de laquelle la sortie des marchandises est enregistrée. Elle assure la cohérence entre la sortie de stockage, le lieu de contrôle et le bureau de sortie où la mainlevée est effectivement délivrée.

Elle se compose du champ « Code bureau » (obligatoire) : correspond au code unique attribué à chaque bureau de douane. Cette donnée relie la notification de sortie de stockage au bureau de douane concerné, garantissant la traçabilité du passage des marchandises hors du territoire douanier.

D. Partie « Transporteur à la sortie » (obligatoire)

Transporteur à la sortie
Numéro d'identifiant *
FR12071298000001

La partie « Transporteur à la sortie » identifie l'entreprise ou l'opérateur responsable du transport des marchandises au moment de leur départ du territoire douanier. Elle permet d'assurer la traçabilité logistique du flux de sortie et de vérifier la conformité des intervenants au regard de la réglementation douanière.

Elle se compose du champ « Numéro d'identifiant » (obligatoire) : automatiquement rempli, il correspond au numéro unique (EORI) attribué au transporteur et permet de rattacher chaque opération à un acteur spécifique du transport.

E. Partie « Données du segment général »

Cette partie décrit les informations relatives au transport et aux équipements associés à la sortie des marchandises du territoire douanier. Elle vise à garantir la cohérence entre la déclaration, le moyen de transport et les éléments physiques d'acheminement.

Elle se compose de deux sous-parties : « Envoi » et « Équipement de transport ».

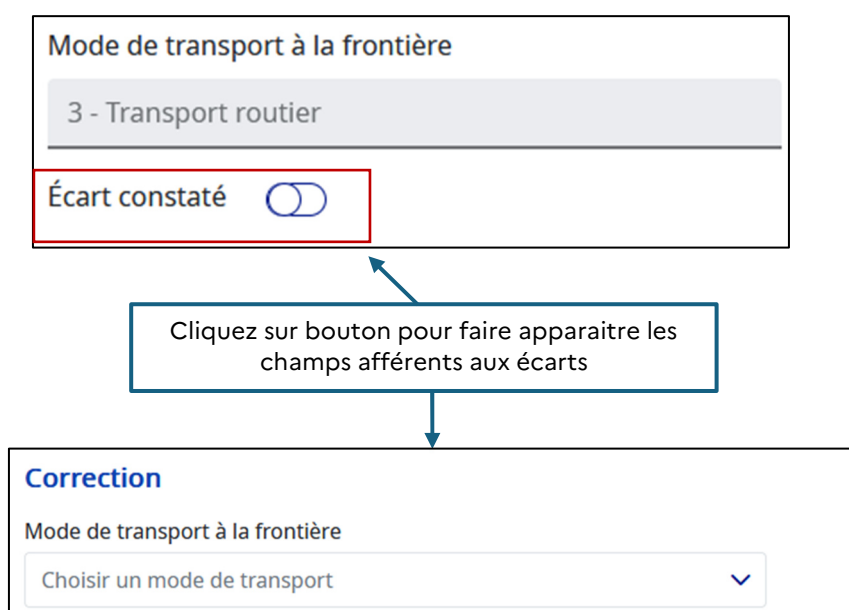
Sous-partie « Envoi »

The screenshot shows the 'Envoi' section of a form. It has a title 'Envoi' in bold. Below it, there are two main fields: 'Mode de transport à la frontière' (border transport mode) and 'Masse brute *' (gross weight). The first field is a dropdown menu currently showing '3 - Transport routier'. The second field is an empty text input. At the bottom left, there is a label 'Écart constaté' (discrepancy observed) next to a toggle switch that is currently turned off.

La sous-partie « Envoi » précise les caractéristiques du transport à la frontière.

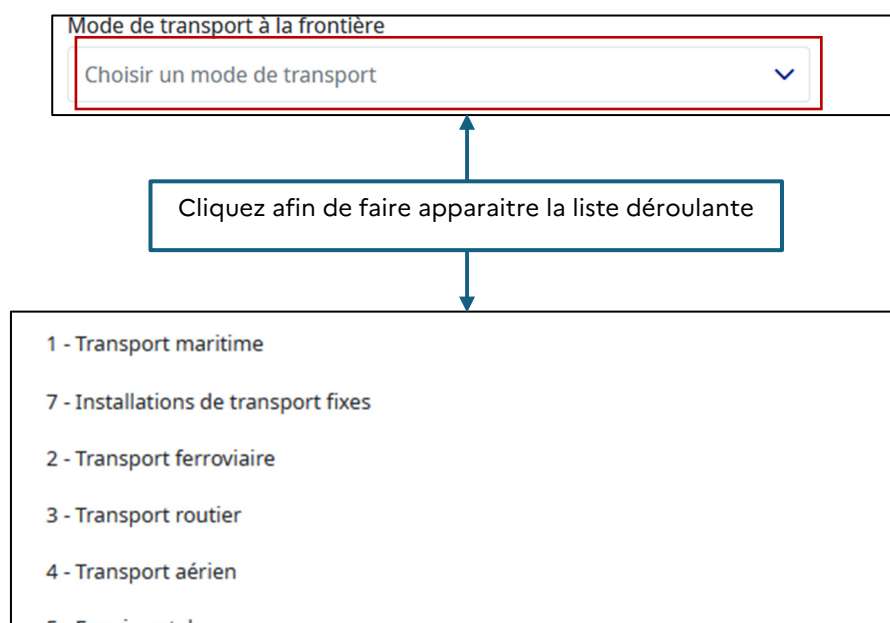
Elle se compose des champs :

1. « Mode de transport à la frontière » : automatiquement rempli, identifie le type de transport utilisé pour la sortie.
2. « Masse brute » (**obligatoire**) : indique le poids total des marchandises, emballages inclus, utilisé pour le contrôle douanier et la cohérence documentaire.
3. D'un bouton « Écart constaté » : permet de signaler toute différence observée entre les données déclarées et la réalité (par exemple, une variation de poids ou de volume).



La section « Correction » permet de modifier ou d'ajuster les informations relatives au mode de transport déclaré lors de la sortie du territoire douanier. Elle intervient lorsque des incohérences, des erreurs ou des différences ont été identifiées entre la déclaration initiale et la réalité logistique du transport.

Elle se compose du champ « Mode de transport à la frontière » permet de sélectionner le type de transport réellement utilisé pour l'expédition des marchandises.



Sous-partie « Équipement de transport »

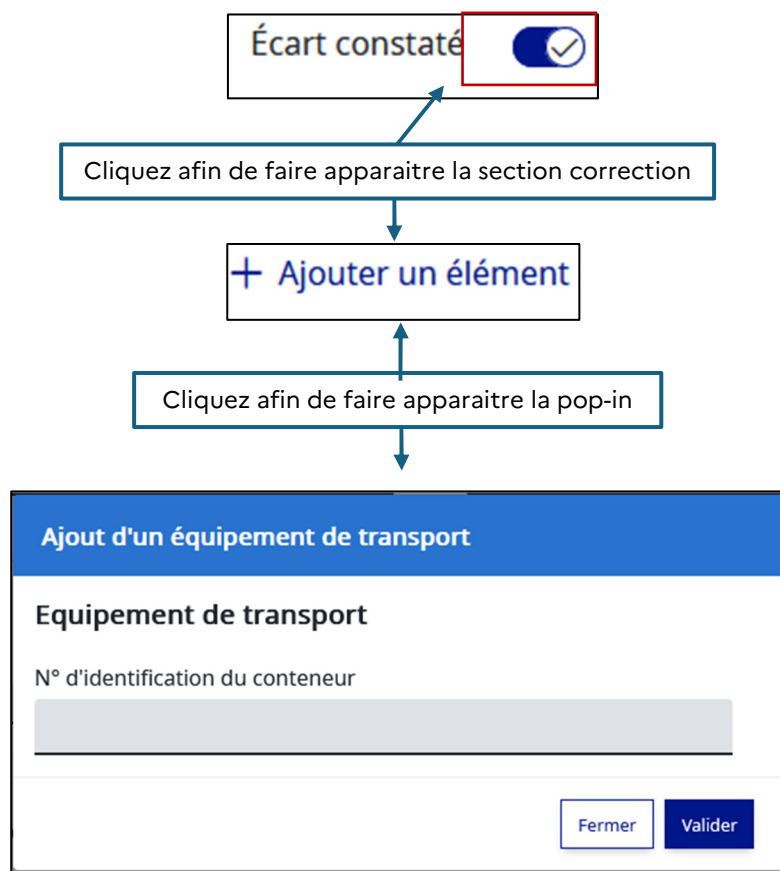
Équipement de transport	
N°	N° d'identification du conteneur
Aucune donnée	
0 / 0 << < > >> 10	
Écart constaté	

La sous-partie « Équipement de transport » permet de déclarer les moyens matériels utilisés pour transporter les marchandises lors de leur sortie du territoire douanier, tels que les conteneurs, remorques ou autres unités de transport.

Elle se compose d'un tableau avec les colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre attribué automatiquement à chaque équipement ajouté.
2. « N° d'identification du conteneur » : permet de renseigner l'identifiant du conteneur ou de l'unité de transport (exemple : numéro ISO pour les conteneurs maritimes). Cet identifiant assure la traçabilité physique des marchandises.

3. D'un bouton « Écart constaté » : permet d'indiquer si une différence est observée entre l'équipement déclaré et l'équipement réellement utilisé. Lorsque l'écart est activé, une zone de correction apparaît pour saisir les informations réelles.



La pop-in « Ajout d'un équipement de transport » permet d'enregistrer un nouveau conteneur ou matériel de transport utilisé pour la sortie des marchandises du territoire douanier.

Elle se compose du champ « N° d'identification du conteneur » : qui permet de saisir l'identifiant unique du conteneur ou de l'unité de transport utilisé.

Sous-partie « Moyen de transport actif à la frontière »

Moyen de transport actif à la frontière		
Type d'identification	N° d'identification	Nationalité
30 - Numéro d'immatriculation du véhicule routier	AA999ZZ	FR - France
Écart constaté ☐		

La sous-partie « Moyen de transport actif à la frontière » décrit le véhicule ou l'équipement assurant physiquement le franchissement de la frontière lors de la sortie des marchandises du territoire douanier. Elle garantit la traçabilité du moyen de transport principal utilisé pour l'opération d'exportation.

1. « Type d'identification » : automatiquement rempli, précise la nature du code d'identification utilisé pour reconnaître le moyen de transport (exemple : 30 – Numéro d'immatriculation du véhicule routier). Cette donnée normalisée permet d'harmoniser les informations entre les transporteurs et les autorités douanières.
2. « N° d'identification » : automatiquement rempli, correspond au numéro unique attribué au moyen de transport (par exemple, le numéro de plaque d'immatriculation pour un véhicule routier). Il permet d'assurer le suivi et la vérification du moyen utilisé à la frontière.
3. « Nationalité » : automatiquement rempli, indique le pays d'immatriculation du moyen de transport (exemple : FR – France). Cette information est nécessaire pour les statistiques douanières et le contrôle des flux internationaux.
4. D'un bouton « Ecart constaté » permet de signaler toute différence entre les informations déclarées et le moyen de transport effectivement observé lors du passage à la frontière.

Écart constaté	☒
----------------	-------------------------------------

Cliquez afin de faire apparaître la section correction

Correction		
Type d'identification	N° d'identification	Nationalité
Rechercher un type d'identification		Rechercher une nationalité

La section « Correction » permet de modifier ou d'actualiser les informations relatives au moyen de transport actif à la frontière lorsqu'une erreur ou un changement est constaté après la saisie initiale. Elle assure la cohérence entre les données déclarées et la réalité observée lors du franchissement de la frontière.

- a. « Type d'identification » précise la nature du code utilisé pour identifier le moyen de transport.

Type d'identification

Rechercher un type d'identification

Cliquez afin de faire apparaître la liste déroulante

10 - Numéro d'identification OMI du navire

11 - Nom du navire de mer

21 - Numéro de train

30 - Numéro d'immatriculation du véhicule routier

40 - Numéro de vol IATA

44 - Numéro d'immatriculation de la fusée

- b. « N° d'identification » correspond au code unique attribué au moyen de transport à corriger. Il peut s'agir d'un numéro de plaque, d'immatriculation ou d'identifiant technique selon le mode de transport concerné.
- c. « Nationalité » indique le pays d'immatriculation du moyen de transport, sélectionné dans une liste normalisée.

Nationalité

Rechercher une nationalité

Cliquez afin de faire apparaître la liste déroulante

Il est possible d'effectuer une recherche au sein de la liste

AD - Andorre

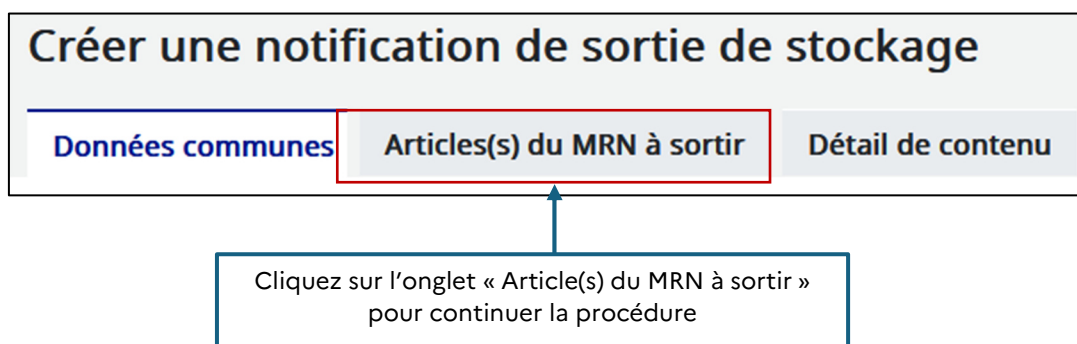
AE - Émirats arabes unis

AF - Afghanistan

AG - Antigua-et-Barbuda

AI - Anguilla

Après avoir renseignée les champs de l'onglet « Données communes », cliquez sur l'onglet « Articles(s) du MRN à sortir » afin de continuer la procédure.



3.1.2 Onglet « Article(s) du MRN à sortir »

Créer une notification de sortie de stockage

Données communes | **Articles(s) du MRN à sortir** | Détail de contenu

MRN
25FR10000060591MB5

Article(s) du MRN

Saisissez votre n° d'article

☐ Sélectionner tous les articles

Description des articles à sortir				Restant	
	N° de l'article	Nomenclature	Désignation commerciale	Masse brute	Masse brute
☐	1	820520-00	mardeaux	1000	1000

L'onglet « Article(s) du MRN à sortir » est utilisé pour sélectionner et déclarer les articles spécifiques d'un numéro de référence MRN (devant faire l'objet d'une sortie de stockage). Il constitue une étape clé dans la gestion fine des opérations d'exportation partielle ou totale des marchandises.

A. Partie « Articles(s) du MRN »

Article(s) du MRN

Saisissez votre n° d'article

Sortir

La partie « Article(s) du MRN » permet d'indiquer le ou les articles de la déclaration d'exportation concernés par la sortie de stockage. Elle sert à établir le lien entre la notification de sortie et les marchandises identifiées par leur numéro d'article dans le MRN.

Cette partie se compose :

1. D'un champ « Saisissez votre n° d'article » permet de renseigner le numéro correspondant à l'article à sortir.

Saisissez votre n° d'article

1

Sortir

Après avoir renseigné le champ, cliquez sur le bouton « sortir » afin d'ouvrir la pop-in dédiée à la sortie d'articles

Sortir des articles

Référence du document de transport*

Marque d'expédition

Type de colis*

Nombre de colis total

1 à 100

CT - Carton

0

Précisez pour chaque article la masse à sortir, la valeur de la masse restante est indicative.

N° de l'article	Nomenclature	Désignation commerciale	Nombre de colis	Masse brute	Masse à sortir	Masse restante
1	820520-00	marteaux		1000 kg	1000 kg	0 kg

<<

<

1

>

>>

(1 of 1)

10

Annuler

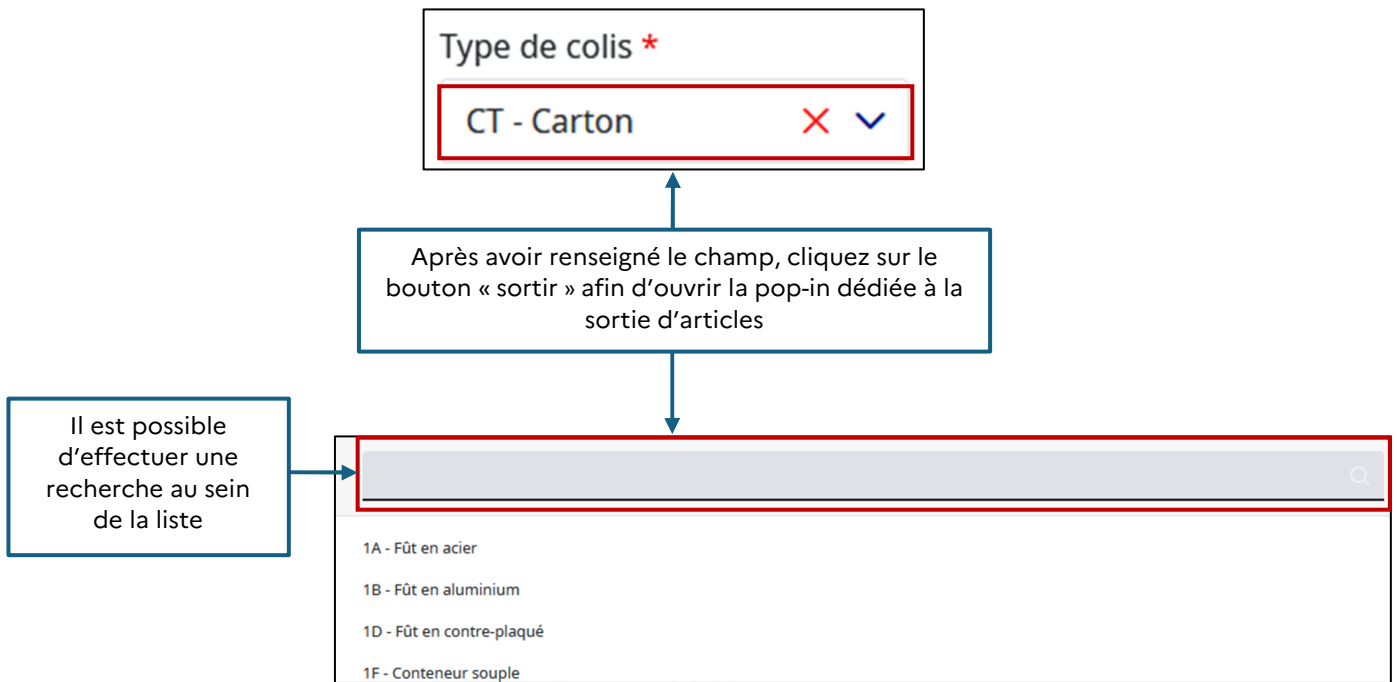
Valider

La pop-in « Sortir des articles » permet de renseigner les informations relatives à la sortie effective des marchandises sélectionnées dans la notification de sortie de stockage. Elle constitue une étape de validation opérationnelle garantissant la cohérence entre la déclaration douanière et le flux physique des biens.

La pop-in se compose des éléments suivants :

- a. Le champ « Référence du document de transport » (**obligatoire**) : identifie le document accompagnant la marchandise.
- b. Le champ « Marque d'expédition » : indique la plage d'identifiants visible sur les colis, facilitant la reconnaissance et le contrôle des unités expédiées.

- c. Le champ « Type de colis » (**obligatoire**) : désigne le format ou le conditionnement utilisé pour la marchandise.



- d. Le champ « Nombre de colis total » correspond au volume global de colis composant l'envoi. Cette information permet d'évaluer la quantité totale expédiée par type de conditionnement.
- e. D'un tableau récapitulatif des articles concernés par la sortie composée des colonnes suivantes :

-« N° de l'article » : identifie la ligne correspondante de la déclaration initiale.

-« Nomenclature » : reprend le code tarifaire douanier associé au produit.

-« Désignation commerciale » : décrit la marchandise.

-« Nombre de colis » : modifiable, précise la quantité d'unités associées à cet article.

-« Masse brute » : indique le poids total.

-« Masse à sortir » : modifiable, correspond à la masse réellement sortie du stockage.

-« Masse restante » : représente la quantité résiduelle conservée en stock après la sortie.

-Du bouton de suppression  permettant de supprimer l'article.

2. D'un tableau relatant l'ensemble des articles à sortir, composé des colonnes suivantes :

Description des articles à sortir				Restant		
N° de l'article	Nomenclature	Désignation commerciale	Masse brute	Masse brute		
1	820520-00	marteaux	1000	1000		Sortir →

- N° de l'article » identifie la ligne correspondante dans la déclaration initiale d'exportation, assurant la traçabilité de la marchandise.
- « Nomenclature » indique le code tarifaire douanier utilisé pour classer la marchandise selon la réglementation douanière.
- « Désignation commerciale » correspond à la description du produit telle qu'elle figure dans la déclaration (exemple : marteaux).
- « Masse brute » mentionne le poids total de la marchandise, emballage compris.
- « Restant » précise les masses encore stockées, permettant de distinguer les quantités déjà sorties de celles encore disponibles.
- Le bouton « Sortir » ouvre la fenêtre de saisie permettant d'indiquer la masse à extraire, le type de colis et les références de transport, afin de finaliser la notification de sortie pour l'article concerné.

Sortir →

Après avoir renseigné le champ, cliquez sur le bouton « sortir » afin d'ouvrir la pop-in dédiée à la sortie d'articles

Sortir des articles

Référence du document de transport*
Marque d'expédition
1 à 100
Type de colis *
CT - Carton
Nombre de colis total
0

Précisez pour chaque article la masse à sortir, la valeur de la masse restante est indicative.

N° de l'article	Nomenclature	Désignation commerciale	Nombre de colis	Masse brute	Masse à sortir	Masse restante	
1	820520-00	marteaux		1000 kg	1000 kg	0 kg	

<< < 1 > >> (1 of 1) 10

Annuler Valider

Après avoir renseigné les champs et validé la sortie des articles, vous serez redirigés au sein de l'onglet détails de contenu.

Créer une notification de sortie de stockage

Données communes

Articles(s) du MRN à sortir

Détail de contenu

3.1.3 Onglet « Détail de contenu »

L'onglet « Détail de contenu » présente la synthèse des informations relatives aux articles sélectionnés dans les précédents onglets pour la sortie du stockage. Il permet de contrôler et de valider la cohérence des données avant la finalisation de la notification de sortie.

A. Partie « Articles(s) à sortir »

Article(s) à sortir						
N° de groupement d'articles	Référence du document de transport	Marque d'expédition	Type de colis	Nombre de colis	Masse à sortir du groupement	
>	1	2456	1 à 100	CT	5	1000 kg

La partie « Article(s) à sortir » récapitule les éléments enregistrés lors de la création d'une notification de sortie de stockage.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. N° de groupement d'articles identifie le lot d'articles associé à une même opération de sortie.
2. Référence du document de transport correspond au numéro du document accompagnant l'expédition (ex. CMR ou connaissance).
3. Marque d'expédition précise la plage de colis concernée (ici 1 à 100).
4. Type de colis indique la nature du conditionnement (ex. CT – Carton).
5. Nombre de colis renseigne la quantité totale de colis sortis.
6. Masse à sortir du groupement indique le poids total des marchandises comprises dans cette sortie
7. D'un bouton de modification  permettant d'effectuer des ajustements concernant les données afférentes aux articles.

Masse à sortir du groupement
1000 kg 

Cliquez sur le bouton afin d'ouvrir la pop-in dédiée à la sortie d'articles

Sortir des articles

Référence du document de transport* Marque d'expédition Type de colis * Nombre de colis total

1 à 100

CT - Carton

0

Précisez pour chaque article la masse à sortir, la valeur de la masse restante est indicative.

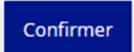
N° de l'article	Nomenclature	Désignation commerciale	Nombre de colis	Masse brute	Masse à sortir	Masse restante
1	820520-00	marteaux		1000 kg	1000 kg	0 kg

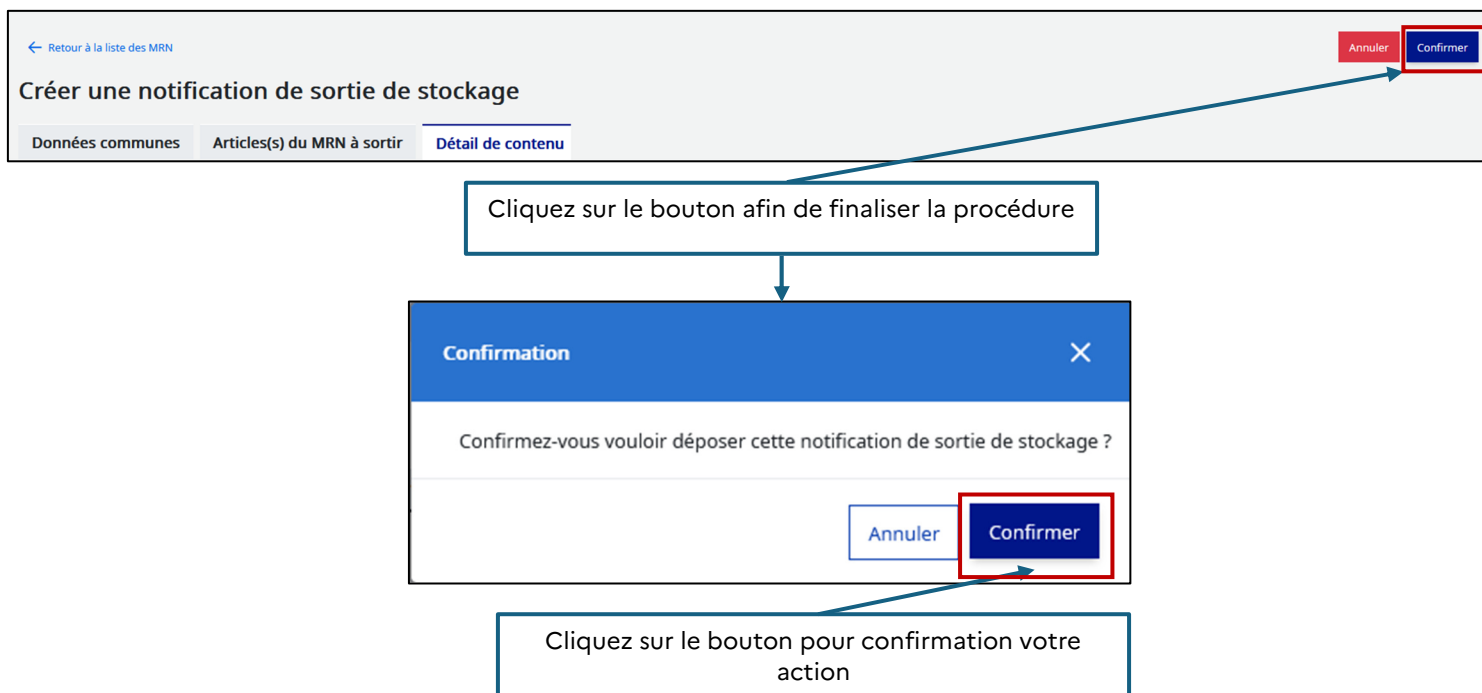
<< < 1 > >> (1 of 1) 10

Annuler Valider

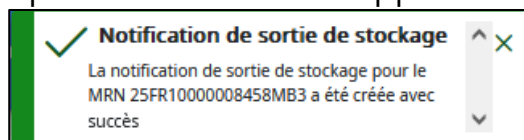
Pour l'explication dédiée à la pop-in « Sortir des articles », veuillez-vous référer à la [Partie « Articles\(s\) du MRN »](#)

8. Du bouton de suppression  permettant de supprimer l'article.

Pour finaliser la procédure de création d'une notification de sortie de stockage cliquez sur le bouton 



Après avoir cliqué, une pop-in de confirmation apparaît :



IV. Annonce de sortie

L'annonce de sortie permet de signaler aux services douaniers qu'une sortie est en cours ou vient d'avoir lieu.

L'annonce de sortie confirme que les marchandises ont quitté le territoire.

Après vous être connecté à l'appliquatif SDS, pour commencer la procédure de création d'une annonce de sortie, cliquez sur l'onglet « annonce de sortie »



Cliquez sur « annonce de sortie » pour faire apparaître la page dédiée

Sorties

MRN: N° de notification de sortie de stockage:

Date ou période de mainlevée: Bureau de sortie déclaré: État:

Dernière mise à jour le 19/10/2025, 15:09:27

MRN	N° de notification de sortie de stockage	Bureau de sortie déclaré	
25FR1000045521MB1	SDS2025101614330645122	FR003030 Nantes atlant. bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000046651MB9		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000057457MB1		FR000610 Bordeaux bassens pt bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058773MB0		FR006670 Vallard thonex bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058775MB0		FR006670 Vallard thonex bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058900MB3		FR005350 Lesquin bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058916MB8		FR001400 Ferney voltaire bureau	Créer une annonce de sortie →

L'onglet « Sorties » permet de consulter les mouvements d'exportation ayant fait l'objet d'une mainlevée et pour lesquels une sortie du territoire douanier est prévue ou en cours. Il sert également de point d'accès à la création d'une annonce de sortie lorsque celle-ci n'a pas encore été effectuée.

Sorties

MRN: N° de notification de sortie de stockage:

Date ou période de mainlevée: Bureau de sortie déclaré: État:

Il se compose d'une partie recherche avec les champs suivants :

1. « MRN » : permet de rechercher un mouvement à partir de son numéro de référence douanier.
2. « N° de notification de sortie de stockage » : permet de filtrer les mouvements déjà associés à une notification de sortie depuis un entrepôt/magasin.
3. « Date ou période de mainlevée » : permet de sélectionner une date ou un intervalle correspondant à la mainlevée.

Date ou période de mainlevée

Du 01/01/2024 au 01/04/2024 

Cliquez pour faire apparaître la pop-in

< Octobre 2025 >

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

Aujourd'hui Réinitialisation

4. « Bureau de sortie déclaré » : permet de filtrer selon le bureau de douane indiqué dans la déclaration d'exportation.

Bureau de sortie déclaré

Sélectionner  

Cliquez afin de faire apparaître la liste déroulante

Il est possible d'effectuer une recherche au sein de la liste



AD - Andorre

AE - Émirats arabes unis

AF - Afghanistan

AG - Antigua-et-Barbuda

AI - Anguilla

5. « État » : permet d'afficher uniquement les mouvements selon leur statut.

État

Tous ✕ ▼

Cliquez afin de faire apparaître la liste déroulante

Goods Presented at Exit

Partially Exited

Goods Ready To Be Released

Goods Released For Immediate Leave

Goods Released For Immediate Leave (Partial)

Les filtres s'appliqueront directement au tableau ci-dessous la partie recherche

MRN	N° de notification de sortie de stockage	Bureau de sortie déclaré	
25FR1000045521MB1	SDS2025101614330645122	FR003030 Nantes atlant. bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000046651MB9		FR620001 Calais port tunnel bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000057457MB1		FR000610 Bordeaux bassens pt bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058773MB0		FR006670 Vallard thonex bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058775MB0		FR006670 Vallard thonex bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058900MB3		FR005350 Lesquin bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058916MB8		FR001400 Femey voltaire bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058925MB0		FR002650 Lyon St Exupery bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058934MB3		FR002650 Lyon St Exupery bureau	Créer une annonce de sortie →
25FR1000058940MB2		FR002650 Lyon St Exupery bureau	Créer une annonce de sortie →

« < 1 2 > » 10 ▼

Il se compose d'un tableau avec les colonnes suivantes :

1. « MRN » : numéro de référence du mouvement d'exportation.
2. « N° de notification de sortie de stockage » : identifiant attribué lorsqu'une notification de sortie depuis un entrepôt/magasin a déjà été émise.
3. « Bureau de sortie déclaré » : code et libellé du bureau où la marchandise est censée quitter le territoire douanier.
4. « Créer une annonce de sortie » : action disponible lorsqu'aucune annonce n'a encore été enregistrée pour ce mouvement ou pour la notification de sortie de stockage qui précède. Elle permet d'attester officiellement la sortie.

Créer une annonce de sortie →

Cliquez afin de faire apparaître les onglets dédiés à la création d'une annonce de sortie

Créer une annonce de sortie

Général Données du Segment Général (SG) Articles de marchandises (SI)

Sortie du territoire douanier	MRN 25FR10000045521MB1	Numéro de manifeste SDS2025101614330645122
Personne confirmant la sortie		
Bureau de douane de sortie		

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Sortie du territoire douanier

Date de sortie *

2025-10-19

4.1. Onglet « Général »

Créer une annonce de sortie

Général Données du Segment Général (SG) Articles de marchandises (SI)

Sortie du territoire douanier

Personne confirmant la sortie

Bureau de douane de sortie

Sommaire

MRN 25FR10000045521MB1	Numéro de manifeste SDS2025101614330645122
---------------------------	---

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Sortie du territoire douanier

Date de sortie *

2025-10-19

Champs à renseigner

L'onglet « Général » regroupe les informations de base nécessaires à la création d'une annonce de sortie. Il correspond au premier niveau de saisie.

1. D'un sommaire à gauche de l'écran, qui présente les différentes sections disponibles dans l'onglet « Sortie du territoire douanier », « Personne confirmant la sortie », « Bureau de douane de sortie »
2. D'une zone centrale de saisie, dans laquelle l'utilisateur renseigne les champs requis. La navigation dans cette zone s'effectue à l'aide de la molette de la souris.

Les champs accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Certaines sections sont elles-mêmes obligatoires, mais cela ne signifie pas que tous les champs qu'elles contiennent doivent systématiquement être renseignés

A. Partie « Sortie du territoire douanier »

Sortie du territoire douanier

Date de sortie *

2025-10-20

📅

La partie « Sortie du territoire douanier » permet de renseigner la date à laquelle les marchandises quittent effectivement le territoire de l'Union européenne. Elle constitue l'élément central de l'annonce de sortie.

Elle se compose du champ « Date de sortie » (**obligatoire**) : permet d'indiquer la date réelle de sortie du territoire douanier. Cette date correspond au moment où les marchandises franchissent physiquement la frontière extérieure de l'Union (embarquement maritime, passage routier, aérien ou ferroviaire).

B. Partie « Personne confirmant la sortie »

Personne confirmant la sortie

Rôle *

Choisir un rôle ✕ ▼

Numéro d'identification

Numéro d'identification

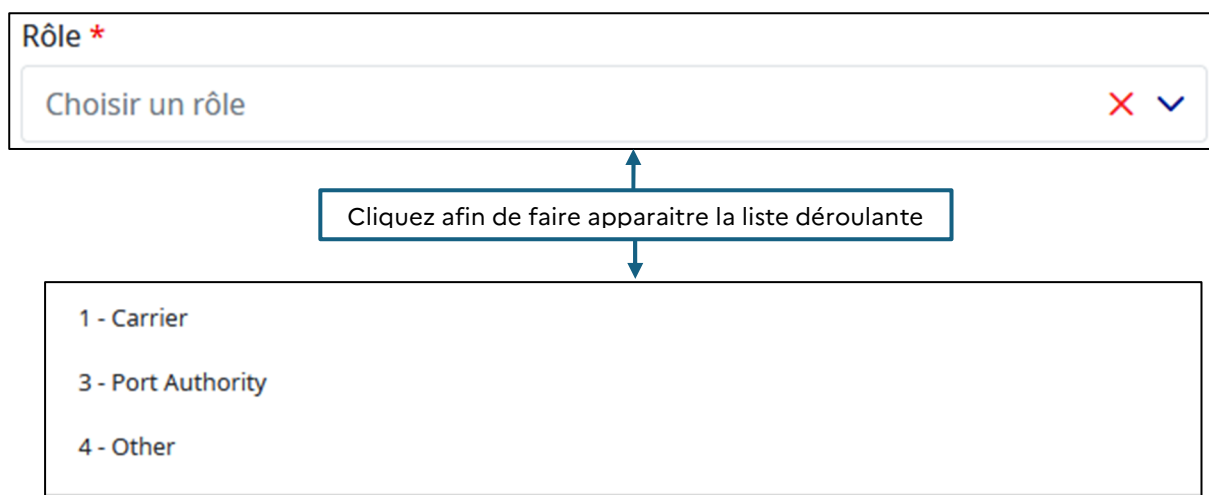
Numéro de référence

Sélectionner ✕ ▼

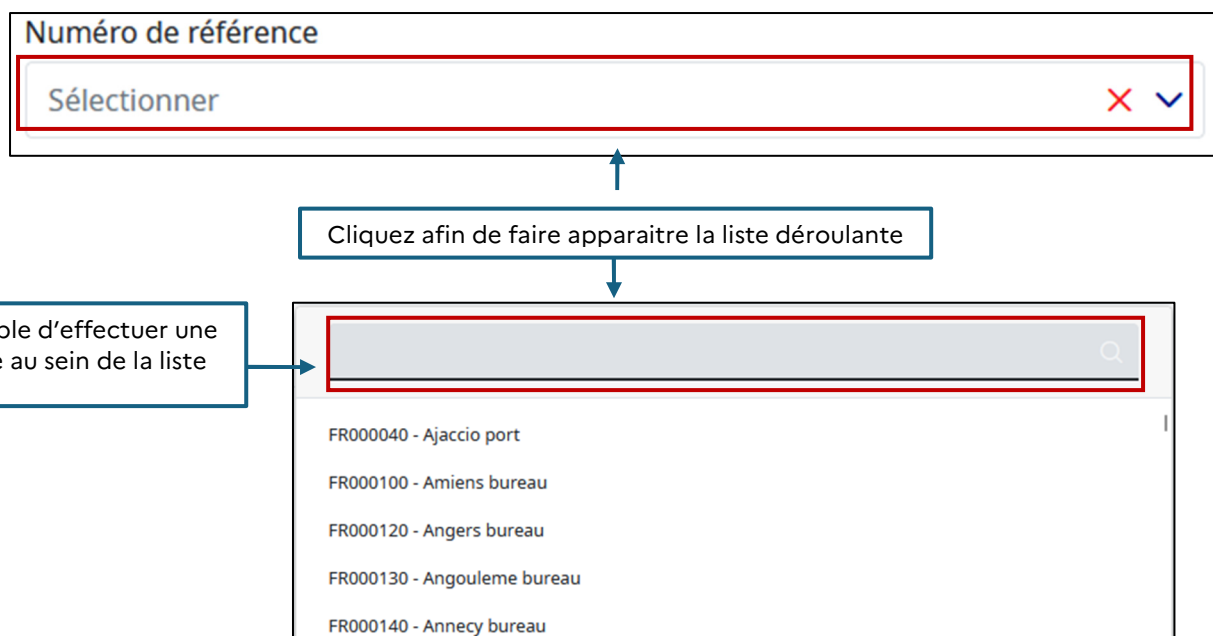
La partie « Personne confirmant la sortie » permet d'identifier l'opérateur ou l'entité qui atteste officiellement que les marchandises ont quitté le territoire douanier. Cette information engage la responsabilité de l'acteur déclarant la sortie effective.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Rôle » (**obligatoire**) : permet de sélectionner la qualité de la personne qui confirme la sortie (par exemple : exportateur, représentant en douane enregistré, transporteur). Ce choix détermine la nature juridique de la personne habilitée à confirmer l'opération.



2. « Numéro d'identification » : permet d'indiquer le numéro associé à l'opérateur économique concerné, généralement un numéro EORI. Il permet d'identifier précisément la personne ou l'entreprise déclarant la sortie.
3. « Numéro de référence » : permet de sélectionner, lorsque nécessaire, une référence rattachée à ce rôle (exemple : mandat de représentation, autorisation douanière, enregistrement spécifique de l'entreprise).



C. partie « Bureau de douane de sortie »

Bureau de douane de sortie

Code bureau *

FR003030

La partie « Bureau de douane de sortie » permet d'indiquer le bureau douanier par lequel les marchandises ont effectivement quitté le territoire de l'Union européenne.

Elle se compose du champ suivant « Code bureau » (**obligatoire**) : automatiquement renseigné, le code d'identification du bureau de douane de sortie correspond au lieu administratif où la sortie du territoire est constatée.

Une fois l'onglet « Général » complété, afin de continuer la procédure, cliquez sur l'onglet « Données du Segment Général (SG) ».

Créer une annonce de sortie

Général **Données du Segment Général (SG)** Articles de marchandises (SI)

Cliquez sur l'onglet « données du segment général (SG) afin de poursuivre la procédure

4.2. Onglet « Données du Segment Général (SG)»

Créer une annonce de sortie

Général **Données du Segment Général (SG)** Articles de marchandises (SI)

Transporteur

MRN 25FR1000045521MB1 Numéro de manifeste -

Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires

Transporteur

N° d'identifiant

Personne à contacter

Nom Numéro de téléphone Adresse e-mail

Sommaire

Champs à renseigner

L'onglet « Données du Segment Général (SG) » permet de renseigner les informations relatives au transporteur et aux équipements utilisés pour la sortie des marchandises du territoire douanier.

L'onglet est composé :

1. D'un sommaire à gauche de l'écran, qui présente les différentes sections disponibles dans l'onglet.
2. D'une zone centrale de saisie, dans laquelle l'utilisateur renseigne les champs requis. La navigation dans cette zone s'effectue à l'aide de la molette de la souris.

Les champs accompagnés d'un astérisque (*) sont obligatoires. Certaines sections sont elles-mêmes obligatoires, mais cela ne signifie pas que tous les champs qu'elles contiennent doivent systématiquement être renseignés.

A. Partie « Transporteur »

Transporteur		
N° d'identifiant		
Personne à contacter		
Nom	Numéro de téléphone	Adresse e-mail

La partie « Transporteur » permet d'identifier l'opérateur chargé d'assurer le transport des marchandises lors de leur sortie du territoire douanier.

Elle se compose des champs suivants :

1. « N° d'identifiant » : ce champ permet de renseigner le numéro d'identification du transporteur, généralement un numéro EORI ou un identifiant d'entreprise. Il permet de relier l'annonce de sortie à un transporteur officiellement reconnu par l'administration douanière.
2. « Personne à contacter » : cette sous-partie permet de renseigner les coordonnées de la personne joignable en cas de contrôle ou de demande d'information relative à l'opération de sortie. Elle se compose de :
3. « Nom » : permet d'indiquer l'identité de la personne à contacter au sein du transporteur.
4. « Numéro de téléphone » : permet de renseigner un numéro permettant de joindre rapidement la personne en charge du dossier.
5. « Adresse e-mail » : permet de communiquer une adresse électronique valide pour les échanges administratifs ou notifications douanières.

B. Partie « Équipement de transport »

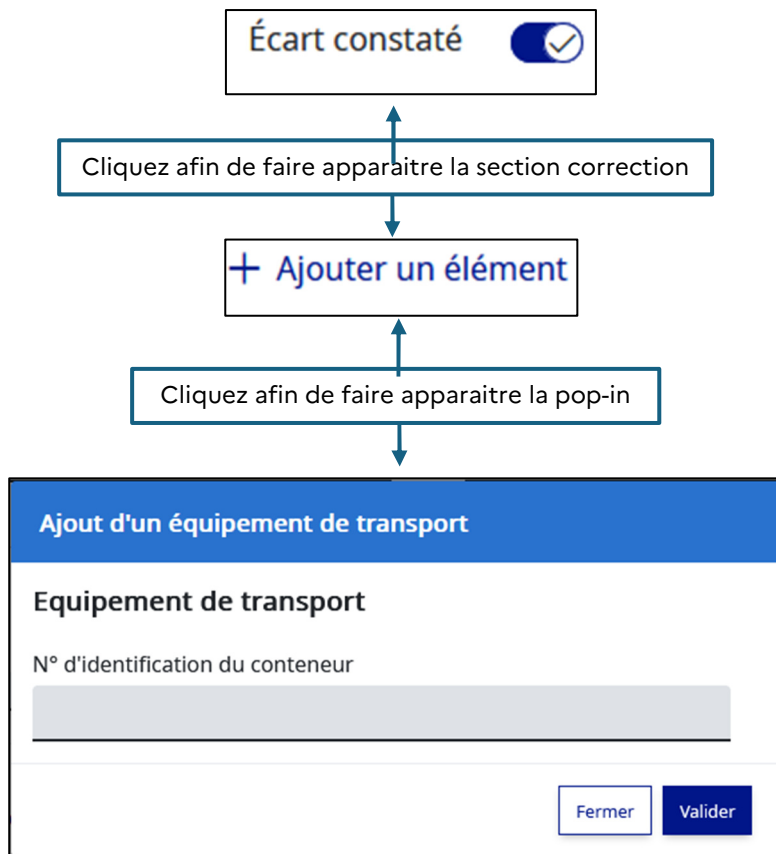
Équipement de transport	
N°	N° d'identification du conteneur
Aucune donnée	
0 / 0 << < > >> 10 ▼	

Écart constaté ☒

La partie « Équipement de transport » permet de déclarer les moyens matériels utilisés pour transporter les marchandises lors de leur sortie du territoire douanier de l'Union, tels que les conteneurs, remorques ou autres unités de transport.

Elle se compose d'un tableau avec les colonnes suivantes :

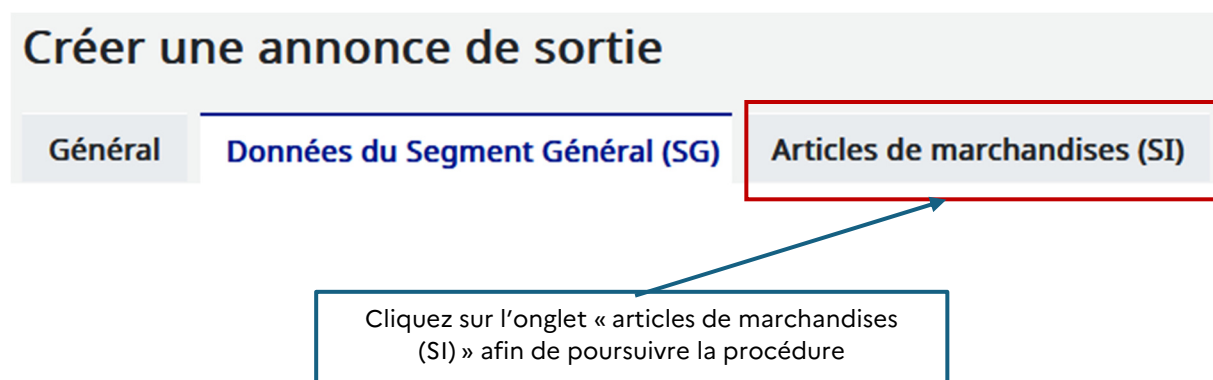
1. « N° » : numéro d'ordre attribué automatiquement à chaque équipement ajouté.
2. « N° d'identification du conteneur » : permet de renseigner l'identifiant du conteneur ou de l'unité de transport (exemple : numéro ISO pour les conteneurs maritimes). Cet identifiant assure la traçabilité physique des marchandises.
3. D'un bouton « Écart constaté » : permet d'indiquer si une différence est observée entre l'équipement déclaré et l'équipement réellement utilisé. Lorsque l'écart est activé, une zone de correction apparaît pour saisir les informations réelles.



La pop-in « Ajout d'un équipement de transport » permet d'enregistrer un nouveau conteneur ou matériel de transport utilisé pour la sortie des marchandises du territoire douanier.

Elle se compose du champ « N° d'identification du conteneur » : permet de saisir l'identifiant unique du conteneur ou de l'unité de transport utilisée.

Une fois l'onglet « Données du Segment Général (SG) » complété, afin de continuer la procédure, cliquez sur l'onglet « Articles de marchandises (SI) »



4.3. Onglet « Articles de marchandises (SI)»

Créer une annonce de sortie

Général Données du Segment Général (SG) **Articles de marchandises (SI)**

MRN
25FR10000045521MB1

Numéro de manifeste
-

N°	N° de référence RUE	Masse brute	Masse nette
1		1000	900

1 / 1 << < > >> 10

L'onglet « Articles de marchandises (SI) » permet de visualiser et contrôler les informations relatives aux articles de la déclaration d'exportation dans le cadre de l'annonce de sortie.

Il se compose d'un tableau avec les colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre de l'article tel qu'il figure dans la déclaration d'exportation initiale.
2. « N° de référence RUE » : numéro de référence associé à l'article suivant les normes de l'OMD.
3. « Masse brute » : masse totale de l'article, emballage compris, telle que déclarée lors de l'exportation.
4. « Masse nette » : masse de la marchandise seule, sans emballage.

5. D'un bouton de modification  qui permet de modifier les informations d'un article.

Masse nette	
900	

Cliquez sur le bouton de modification afin de faire apparaître le sous-onglet

Créer une annonce de sortie

Informations Général Données du Segment Général (SG) Articles de marchandises (SI) **Consulter un article** ×

Annuler Valider les modifications

Article n° 1 / 1

*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*

Informations

Mesure de marchandise(s) Numéro *
1

Conditionnement

Le sous-onglet « consulter un article » apparaît et permet d'afficher et de modifier le détail d'un article de marchandise précédemment déclaré dans la notification d'arrivée.

A. Partie « Informations »

Article n° 1 / 1
*Les champs ou les sections suivis d'un * sont obligatoires*
Numéro *

La partie « Informations » permet de consulter ou de modifier les informations essentielles relatives à un article de marchandise déclaré dans la notification d'arrivée.

Elle se compose du champs suivant « Numéro » (**obligatoire**) : champ prérempli correspondant au numéro d'ordre de l'article dans la déclaration. Il permet d'assurer la traçabilité et l'identification unique de chaque ligne d'article dans le cadre de l'opération douanière.

B. Partie « Mesure des marchandises »

Mesure des marchandises

Masse brute	Masse nette
1000	900

Écart constaté ☐

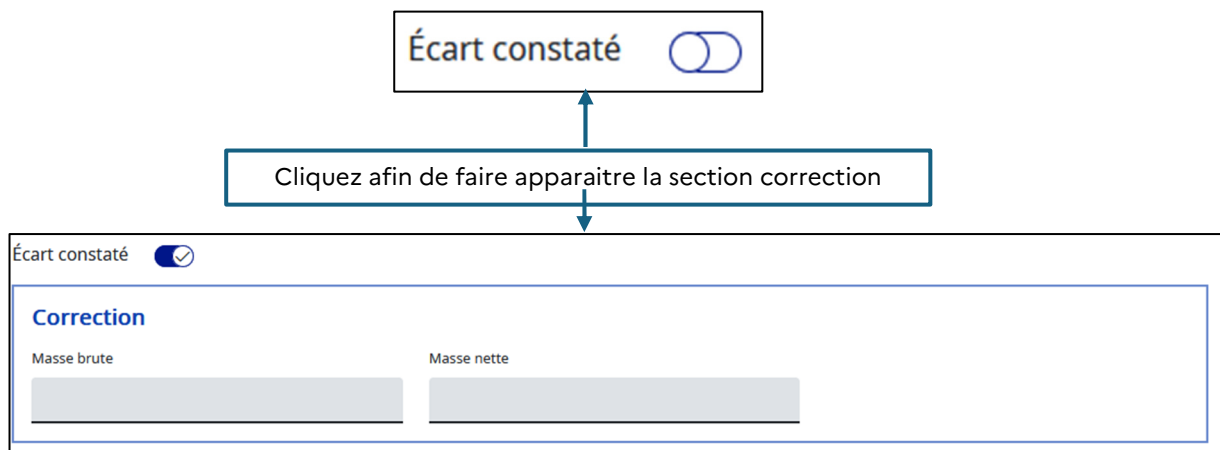
La partie « Mesure des marchandises » permet de renseigner les caractéristiques pondérales des articles déclarés, éléments essentiels au contrôle douanier et à la gestion logistique.

Elle se compose des champs suivants :

1. « Masse brute » : indique le poids total de la marchandise, incluant l'emballage, le conditionnement et tout autre élément constituant le chargement. Cette donnée est utilisée pour le calcul des droits et

taxes, ainsi que pour la vérification du respect des normes de transport.

2. « Masse nette » : correspond au poids effectif de la marchandise sans emballage. Elle permet d'établir la valeur réelle des biens et de déterminer leur classification tarifaire.
3. Un interrupteur « Écart constaté » est également présent. Son activation permet de signaler une différence entre les valeurs pondérales déclarées et celles réellement observées lors du contrôle.



La section « Correction » s'affiche lorsque l'interrupteur « Écart constaté » est activé. Elle permet de saisir les nouvelles valeurs corrigées lorsque des différences de poids sont constatées entre la déclaration initiale et la réalité physique observée lors du contrôle douanier.

Elle se compose des champs suivants :

- a. « Masse brute » : champ destiné à renseigner la masse totale réelle du lot de marchandises, incluant l'emballage et le conditionnement, après vérification sur le terrain.
- b. « Masse nette » : champ permettant de saisir la masse réelle de la marchandise seule, sans emballage, corrigée à la suite du constat d'écart.

C. Partie « Conditionnement » (obligatoire)

Conditionnement *			
N°	Type de colis	Nombre de colis	Marque d'expédition
1	CT	100	1 à 100

Écart constaté ☐

1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼

La partie « Conditionnement » permet de renseigner la nature et les caractéristiques des colis constituant la marchandise à la sortie. Ces informations sont essentielles pour l'identification, la traçabilité et le contrôle physique des envois par les services douaniers.

Elle se compose des colonnes suivantes :

1. « N° » : numéro d'ordre attribué automatiquement à chaque ligne de conditionnement, permettant de distinguer plusieurs types de colis au sein d'une même déclaration.
2. « Type de colis » : indique le code représentant la nature du conditionnement (par exemple : CT pour cartons, BX pour boîtes, PL pour palettes, etc.), conformément à la nomenclature douanière.
3. « Nombre de colis » : précise le total des unités de colis déclarées pour cette ligne, indispensable pour le suivi logistique et les opérations de chargement/déchargement.
4. « Marque d'expédition » : mentionne les identifiants ou repères visibles portés sur les colis (numérotation, code interne, ou marquage séquentiel), facilitant leur correspondance avec les documents de transport.
5. Un interrupteur « Écart constaté » permet d'indiquer si une divergence a été relevée entre les informations déclarées et celles constatées lors du contrôle physique.

Écart constaté ☒

Cliquez afin de faire apparaître la section correction

+ Ajouter un élément

Cliquez afin de faire apparaître la pop-in

Ajout d'un conditionnement

Conditionnement

Type de colis *

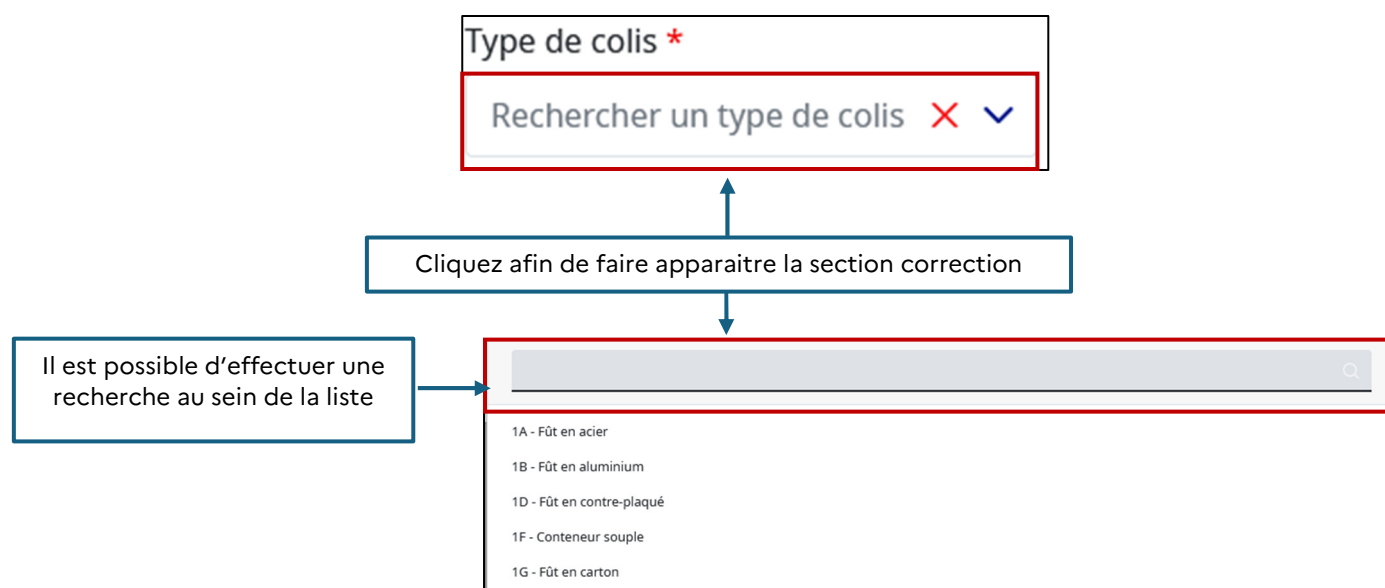
Nombre de colis *

Marque d'expédition *

La pop-in « Ajout d'un conditionnement » permet de saisir manuellement les informations relatives à un nouveau type de colis associé à la marchandise déclarée. Ces données précisent la nature et la composition physique de l'envoi, indispensables à la vérification douanière et logistique.

Elle se compose des champs suivants :

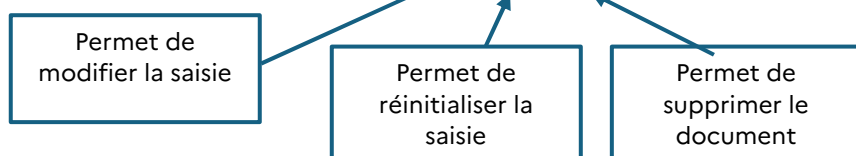
- a. « Type de colis » (**obligatoire**) : champ permettant de sélectionner le code normalisé décrivant le mode de conditionnement utilisé (exemples : CT pour cartons, BG pour sacs, PL pour palettes). Ce code est essentiel pour harmoniser les informations entre le déclarant, les transporteurs et l'administration douanière.



- b. « Nombre de colis » (**obligatoire**) : champ indiquant le nombre total d'unités de colis correspondant à ce type de conditionnement. Cette donnée garantit la cohérence entre la déclaration, le manifeste de transport et le contrôle physique des marchandises.
- c. « Marque d'expédition » (**obligatoire**) : champ destiné à renseigner les identifiants visibles sur les colis (numérotation séquentielle, code interne, ou marque distinctive). Ces informations facilitent l'appariement entre la déclaration et les documents de transport lors des opérations de contrôle.

Après avoir renseigné les différents éléments de la pop-in, l'autorisation sera visible au sein du tableau dédié.

N°	Type de colis	Nombre de colis	Marque d'expédition
1	CT	100	1 à 100



[← Retour à la liste](#)

AnnulerConfirmer

Créer une annonce de sortie

GénéralDonnées du Segment Général (SG)Articles de marchandises (SI)

Afin de finaliser la procédure de création d'une annonce de sortie, cliquez sur le bouton **Confirmer**

Après avoir cliqué, une pop-in de confirmation apparaît :



V. Mouvements (partie recherche)

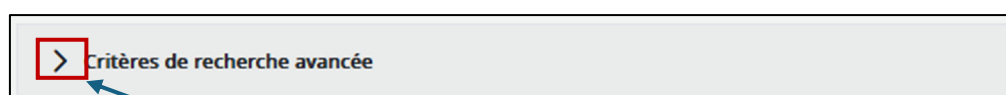
5.1. Effectuer une recherche

L'onglet « Mouvements » permet de rechercher et de consulter les différents mouvements enregistrés dans le téléservice SDS.

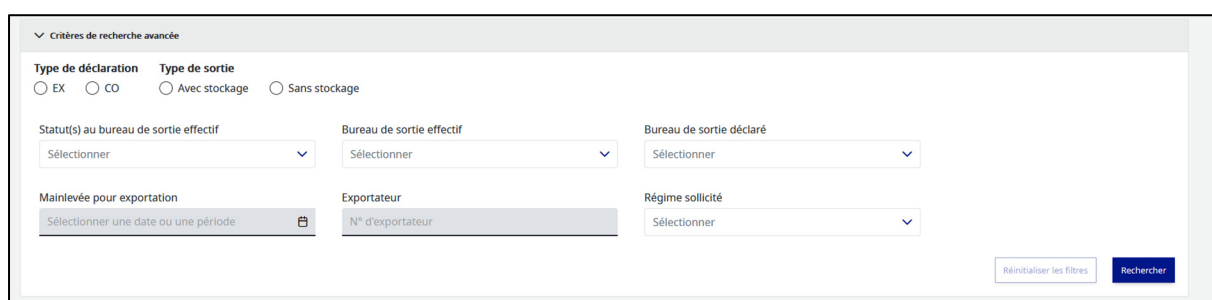


Il se compose des éléments suivants :

1. Le champ « Recherche par MRN » : permet d'effectuer une recherche directe à partir du numéro MRN d'un mouvement spécifique.
2. du bandeau déroulant « Critères de recherche avancée » : permet d'affiner la recherche à l'aide de filtres supplémentaires (par date, statut, exportateur, etc.).



Cliquez sur le bouton afin de faire apparaître le bandeau déroulant



Le bandeau déroulant se compose des champs suivants :

- a. « Type de déclaration » : permet de sélectionner le type de déclaration concerné.
 - « EX » pour un échange avec les pays et territoires situés hors du TDU : placement de marchandises sous un régime douanier d'exportation, y compris régimes particuliers ou pour un avitaillement de marchandises dont le navire, ou l'aéronef, n'est pas français.

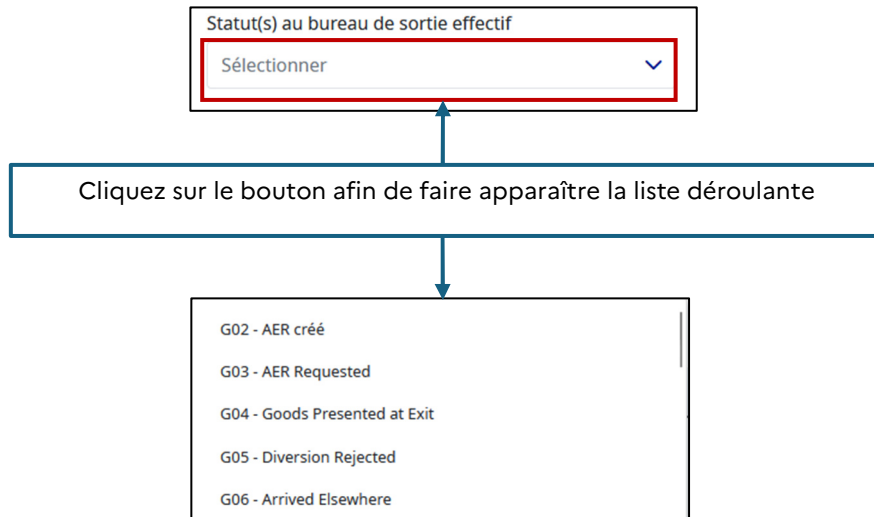
- « CO » pour un échange de marchandises Union entre des parties du TDU couvertes par les directives 2006/112/CE (directive TVA) ou la directive (UE) 2020/262 (directive Accises) et des parties du TDU non couvertes par ces mêmes directives ; pour un échange de marchandises Union entre des parties du TDU non couvertes par les directives 2006/112/CE ou (UE) 2020/262 ; pour un avitaillement de marchandises dont le navire, ou l'aéronef, est français.

b. « Type de sortie » : permet de choisir entre une sortie.

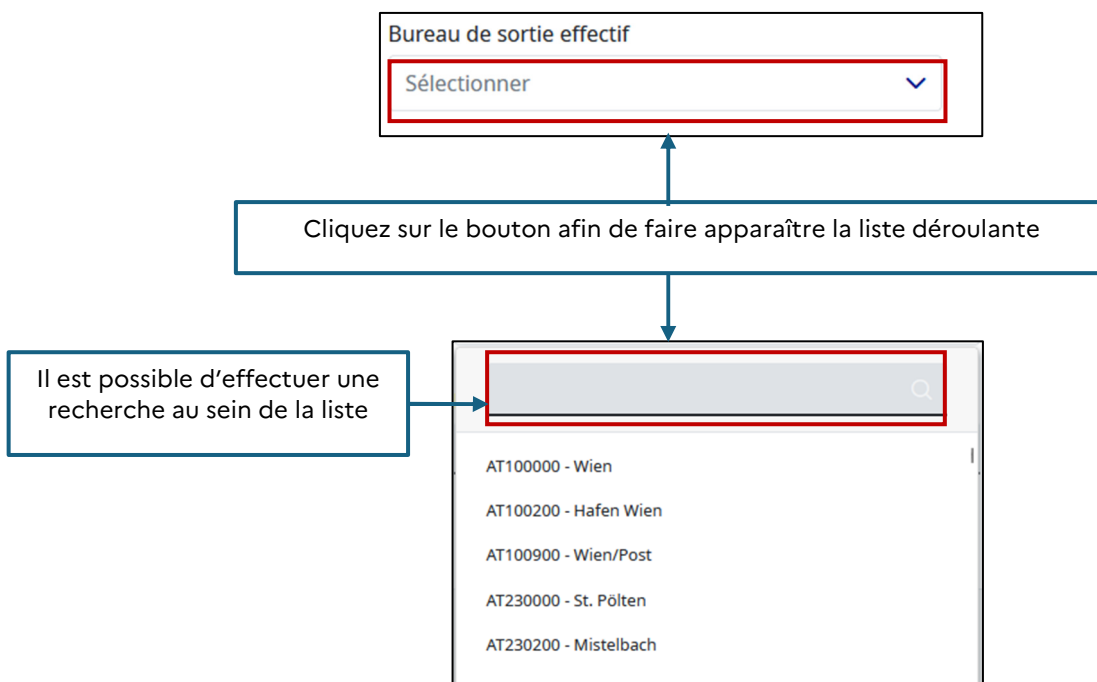
- « Avec stockage » : correspond aux mouvements pour lesquels les marchandises ont été placées en entrepôt avant leur sortie.

- « Sans stockage » : correspond aux mouvements pour lesquels les marchandises quittent directement le territoire, sans passer par un entrepôt.

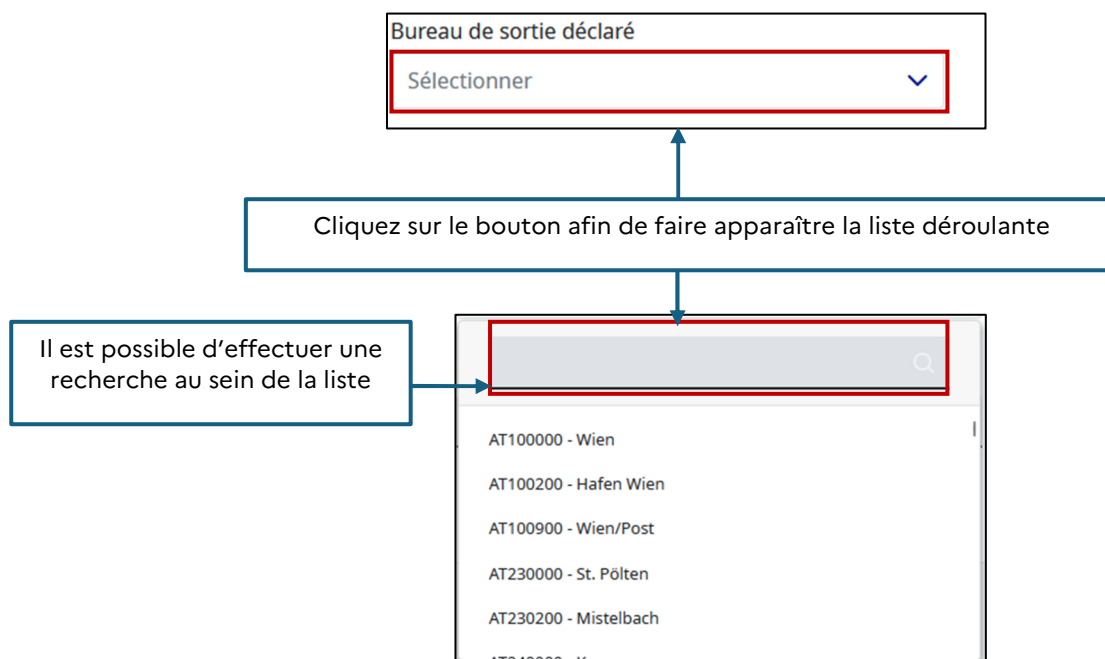
c. « Statut(s) au bureau de sortie effectif » : permet de filtrer les mouvements selon leur statut au bureau de sortie réellement utilisé.



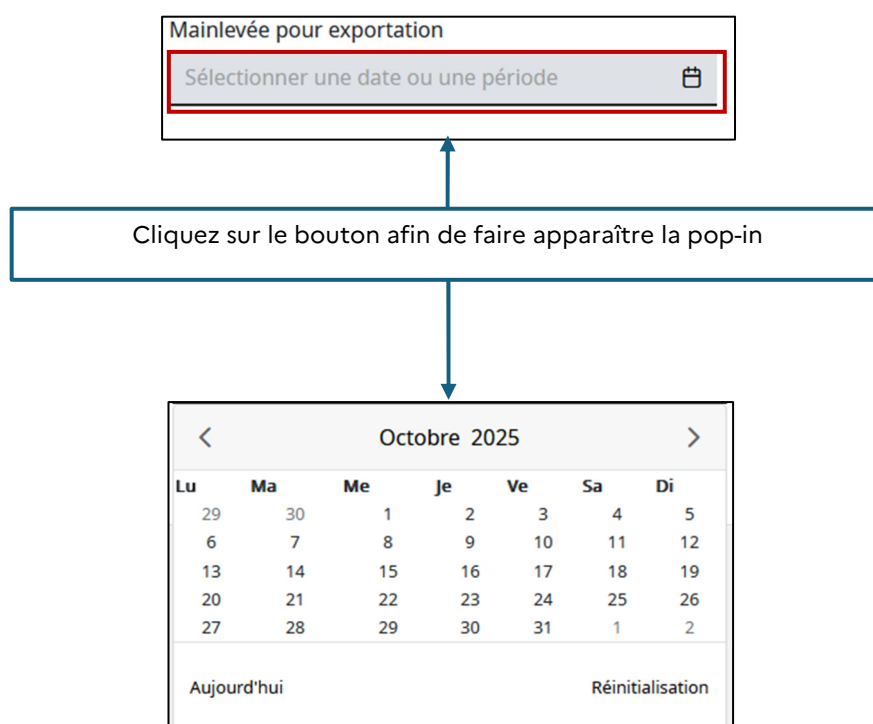
d. « Bureau de sortie effectif » : indique le bureau où la sortie a effectivement été réalisée.



- e. « Bureau de sortie déclaré » : indique le bureau de sortie initialement mentionné lors de la déclaration.

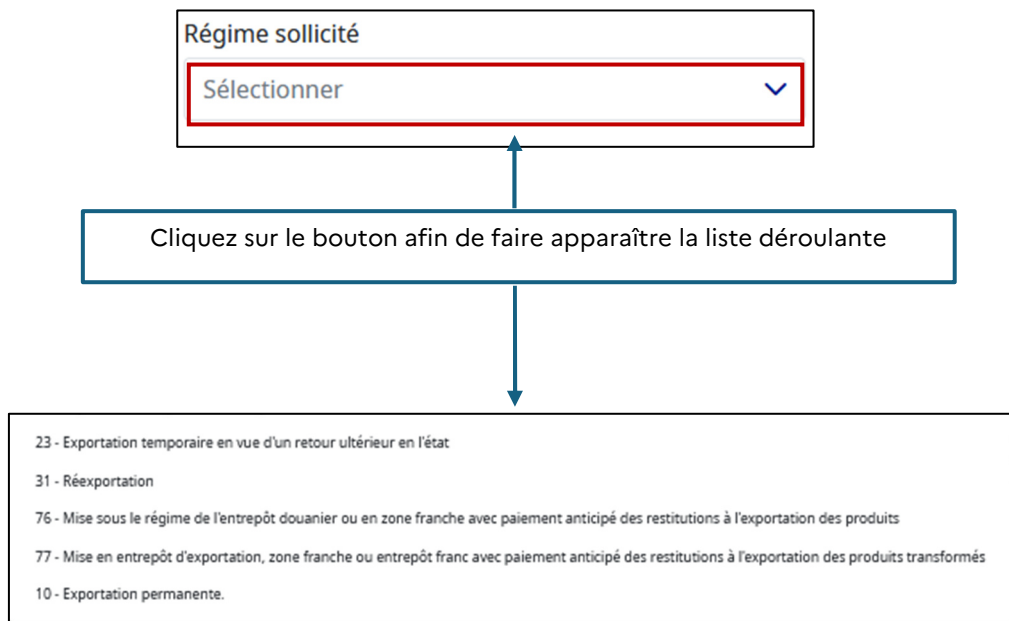


- f. « Mainlevée pour exportation » : permet de filtrer les mouvements selon une date ou une période de mainlevée donnée.



- g. « Exportateur » : champ permettant de sélectionner l'exportateur concerné à partir de son numéro EORI.

- h. « Régime sollicité » : permet de filtrer les mouvements selon le régime douanier appliqué.



Après avoir renseigné les informations correspondant aux mouvements cliquez sur le bouton **Rechercher**. Si vous souhaitez réinitialiser votre recherche et les champs qui la compose cliquez sur le bouton **Réinitialiser les filtres**

Dans le cas où vous cliquez sur le bouton **Rechercher** un tableau reprenant les MRN correspondant à vos critères de recherche apparaît en bas de la zone de recherche :

MRN	Statut	Date de mainlevée pour exportation ¹	Exportateur ¹	Bureau de sortie
25FR10000045521MB1	Marchandises libérées pour départ immédiat 16/10/2025, 16:33:06	29/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Nantes atlant. bureau Effectif : Nantes atlant. bureau
25FR10000045643MB9	Marchandises prêtes à être libérées 29/09/2025, 18:08:15	29/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR10000045647MB7	Marchandises prêtes à être libérées 29/09/2025, 18:44:03	29/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR10000045761MB8	Goods Presented at Exit 30/09/2025, 14:39:44	30/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau
25FR10000045766MB0	Goods Presented at Exit 30/09/2025, 14:38:50	30/09/2025	FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau

Il se compose des colonnes suivantes :

1. "MRN" : identifiant unique de la déclaration d'exportation concernée.
2. "Statut" : indique l'état actuel de la marchandise.
3. "Date de mainlevée pour exportation" : précise la date à laquelle les marchandises ont été autorisées à quitter le territoire.
4. "Exportateur" : mentionne le numéro EORI et le nom de l'entreprise exportatrice.
5. "Bureau de sortie" : distingue le bureau déclaré (prévu lors de la déclaration) du bureau effectif (celui ayant réellement traité la sortie).

6. Icône de visualisation  permet de consulter le détail du mouvement sélectionné.

Exportateur↑↓	Bureau de sortie	
FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Nantes atlant. bureau Effectif : Nantes atlant. bureau	
FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau	
FR80071695300032 TOOLSTATION	Déclaré : Calais port tunnel bureau Effectif : Calais port tunnel bureau	

Cliquez sur le bouton afin de visualiser le détail du mouvement

[← Retour](#)

Mouvement de sortie issu d'une déclaration d'export Actions ▾

Dernière mise à jour le 02/11/2025, 15:42:56

MRN 25FR10000045521MB1	Date BAE export 29/09/2025	Date BAE sortie 29/09/2025	Notification d'arrivée 29/09/2025, 15:54:13	Bureau de douane de sortie compétent FR003030
---------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--	--

Cycle de vie | Données générales (D) | Données communes (GS) | Articles (SI)

Date #	État	Bureau	Événement
16/10/2025, 16:33:06.00	Marchandises libérées pour départ immédiat	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC547C
29/09/2025, 15:54:50.00	Marchandises retenues pour stockage	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:48.00	Marchandises prêtes à être libérées	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:44.00	Goods Presented at Exit	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC507C
29/09/2025, 15:51:07.00	AER créé	FR003030 Nantes atlant. bureau	CD501C

1 / 1 << < 1 > >> 10 ▾

5.2. Consulter une recherche

Après avoir effectué une recherche, la page de visualisation de mouvement de sortie issu d'une déclaration d'exportation apparaît :

[← Retour](#)

Mouvement de sortie issu d'une déclaration d'export

Actions ▾

Dernière mise à jour le 02/11/2025, 15:42:56

MRN 25FR10000045521MB1	Date BAE export 29/09/2025	Date BAE sortie 29/09/2025	Notification d'arrivée 29/09/2025, 15:54:13	Bureau de douane de sortie compétent FR003030
---------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--	--

Cycle de vieDonnées générales (D)Données communes (GS)Articles (SI)

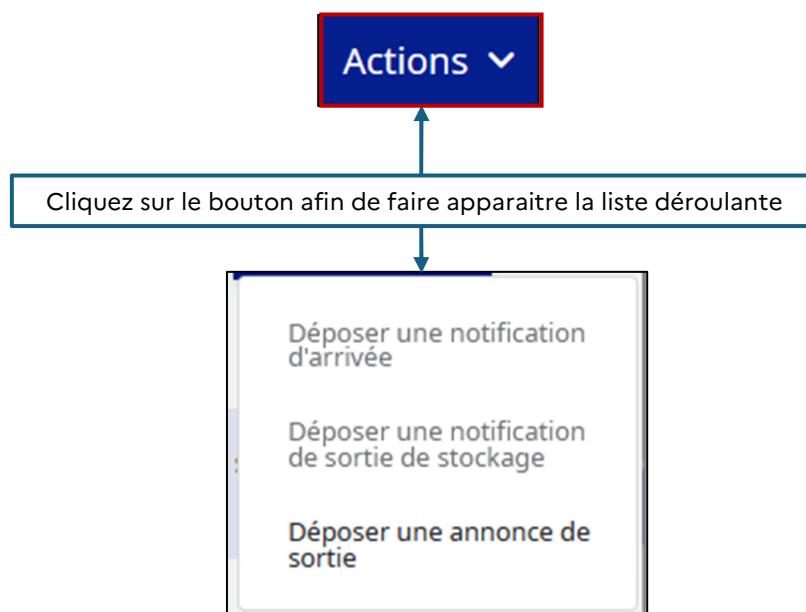
Date	État	Bureau	Événement
16/10/2025, 16:33:06.00	Marchandises libérées pour départ immédiat	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC547C
29/09/2025, 15:54:50.00	Marchandises retenues pour stockage	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:48.00	Marchandises prêtes à être libérées	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:44.00	Goods Presented at Exit	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC507C
29/09/2025, 15:51:07.00	AER créé	FR003030 Nantes atlant. bureau	CD501C

1/1 << < 1 > >> 10 ▾

Cette page permet de consulter le suivi complet du traitement d'une déclaration d'exportation, depuis la mainlevée jusqu'à la sortie effective du territoire douanier.

Elle se compose :

1. D'un bouton **Actions ▾** qui permet de démarrer des actions en lien avec le mouvement sélectionné : déposer une notification d'arrivée, déposer une notification de sortie de stockage et déposer une annonce de sortie.



2. D'un en-tête qui permet de visualiser les informations principales relatives à la déclaration d'exportation sélectionnée.

MRN 25FR10000045521MB1	Date BAE export 29/09/2025	Date BAE sortie 29/09/2025	Notification d'arrivée 29/09/2025, 15:54:13	Bureau de douane de sortie compétent FR003030
---------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--	--

Il se compose des champs suivants :

- a. "MRN" : identifiant unique de la déclaration d'exportation concernée.
 - b. "Date BAE export" : date à laquelle la déclaration d'exportation a reçu la main levée à l'exportation.
 - c. "Date BAE sortie" : date à laquelle la sortie effective du territoire douanier a été enregistrée.
 - d. "Notification d'arrivée" : moment où la marchandise a été présentée au bureau de sortie.
 - e. "Bureau de douane de sortie compétent" : identifie le bureau chargé de la vérification et du contrôle.
3. De 4 onglets qui permettent de consulter en détail le mouvement de sortie issu d'une déclaration d'exportation.

Cycle de vie	Données générales (D)	Données communes (GS)	Articles (SI)
---------------------	------------------------------	------------------------------	----------------------

5.2.1. Onglet « Cycle de vie »

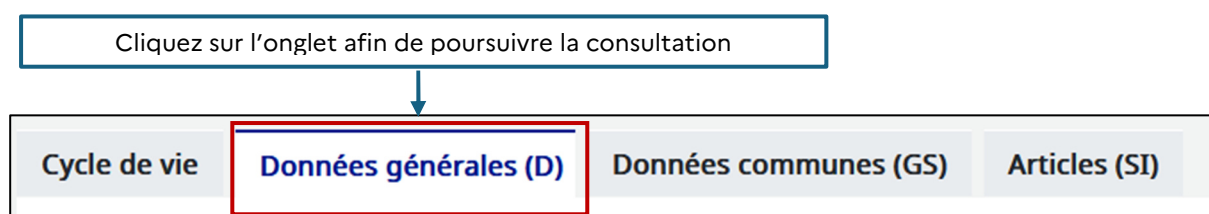
Cycle de vie	Données générales (D)	Données communes (GS)	Articles (SI)
Date	État	Bureau	Événement
16/10/2025, 16:33:06.00	Marchandises libérées pour départ immédiat	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC547C
29/09/2025, 15:54:50.00	Marchandises retenues pour stockage	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:48.00	Marchandises prêtes à être libérées	FR003030 Nantes atlant. bureau	
29/09/2025, 15:54:44.00	Goods Presented at Exit	FR003030 Nantes atlant. bureau	CC507C
29/09/2025, 15:51:07.00	AER créé	FR003030 Nantes atlant. bureau	CD501C

Il permet de suivre l'ensemble des étapes successives du traitement d'une déclaration d'exportation, depuis sa création jusqu'à la libération des marchandises.

Il se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "Date" : indique le moment précis où chaque événement a été enregistré dans le système.
2. "État" : décrit la situation des marchandises à chaque étape.
3. "Bureau" : identifie le bureau de douane responsable de l'action correspondante.
4. "Événement" : affiche le code interne associé à chaque étape du processus d'exportation.

Afin de consulter la suite des informations afférentes au mouvement, cliquez sur l'onglet « Données générales (D) »



5.2.2. Onglet « Données générales (D) »

L'onglet « Données générales (D) » permet de consulter les informations principales relatives à l'opération d'exportation.

Il affiche les données déclaratives de base qui caractérisent la nature de l'expédition et les acteurs impliqués.

A. Partie « Opération d'exportation »

Opération d'exportation							
Type de déc.	Type de déc. supplémentaire	Préparation	Dépôt de la déclaration	Acceptation de la déclaration	BAE export	BAE sortie	Sécurité
EX	A	-	29/09/2025, 13:48:14	29/09/2025	29/09/2025	29/09/2025	2

Elle permet de visualiser les informations principales liées au traitement administratif et chronologique d'une déclaration d'exportation.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "Type de déc." : indique la nature de la déclaration (exemple : EX pour une exportation classique).
2. "Type de déc. supplémentaire" : précise la catégorie complémentaire de la déclaration (exemple : A pour une déclaration standard).
3. "Préparation" : mentionne le stade préparatoire de la déclaration, le cas échéant.
4. "Dépôt de la déclaration" : affiche la date et l'heure à laquelle la déclaration a été soumise.
5. "Acceptation de la déclaration" : correspond à la date et l'heure à laquelle la douane a validé la déclaration.
6. "BAE export" : indique la date du Bon à Enlever de la déclaration d'exportation.
7. "BAE sortie" : précise la date de validation de la sortie effective du territoire.
8. "Sécurité" : renvoie au code sécurité de la déclaration, à la présence ou non de toutes les données sûreté – sécurité.

B. Partie « Bureaux de douane de sortie »

Bureaux de douane de sortie	
Déclaré FR003030	Effectif FR003030

Elle permet d'identifier les bureaux de douane associés à la sortie des marchandises du territoire.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Déclaré" : indique le bureau de sortie mentionné dans la déclaration d'exportation initiale, c'est-à-dire celui prévu pour le passage des marchandises.
2. "Effectif" : correspond au bureau de sortie réel par lequel les marchandises ont effectivement quitté le territoire douanier.

C. Partie « Exportateur »

Exportateur	
N° identifiant FR80071695300032	Nom TOOLSTATION
Numéro et rue 61 RTE DE GRENOBLE	Code postal 69800
Ville SAINT-PRIEST	Pays FR - France

Elle permet d'identifier l'entreprise ou la personne responsable de l'expédition des marchandises à l'international.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N° identifiant" : correspond au numéro EORI de l'exportateur.
2. "Nom" : désigne la raison sociale de l'entreprise exportatrice.
3. "Numéro et rue" : précise l'adresse où est implantée l'entreprise exportatrice.
4. "Code postal" : précise le code postal de la commune où est implantée l'entreprise exportatrice.
5. "Ville" : précise la commune où est implantée l'entreprise exportatrice.

6. "Pays" : précise le pays où est implantée l'entreprise exportatrice

D. Partie « Unité monétaire »

Unité monétaire
Unité monétaire interne
EUR

Elle permet d'indiquer la devise utilisée pour l'ensemble des montants déclarés dans l'opération d'exportation.

Elle se compose d'un champ "Unité monétaire interne" : précise la monnaie de référence utilisée dans la déclaration, ici EUR (euro).

Afin de consulter la suite des informations afférentes au mouvement, cliquez l'onglet « Données communes (GS) »

5.2.3. Onglet « Données communes (GS) »

Cycle de vie	Données générales (D)	Données communes (GS)	Articles (SI)						
Autres acteurs de la chaîne logistique	Cet icône permet d'afficher les données déclarées.								
Document précédent									
Document d'accompagnement									
Référence complémentaire									
Mentions spéciales									
Transport									
	Code pays d'exportation FR - France								
	Code pays de destination MU - Maurice								
	Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique								
	<table border="1"><thead><tr><th>N°</th><th>Rôle</th><th>N° d'identification</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="3">Aucune donnée</td></tr></tbody></table>			N°	Rôle	N° d'identification	Aucune donnée		
N°	Rôle	N° d'identification							
Aucune donnée									
	0 / 0 << < > >> 10 ▼								

Il permet d'identifier les informations générales partagées par l'ensemble des articles de la déclaration, ainsi que les acteurs impliqués dans la chaîne logistique.

A. Partie « Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique »

Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique		
N°	Rôle	N° d'identification
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Elle permet d'ajouter et d'identifier les différents intervenants impliqués dans le processus d'exportation, en complément de l'exportateur principal.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque acteur pour les distinguer dans la liste.
2. "Rôle" : précise la fonction de l'acteur dans la chaîne logistique (ex. transitaire, commissionnaire en douane, transporteur).
3. "N° d'identification" : indique le numéro unique permettant d'identifier cet acteur, généralement son numéro EORI.

B. Partie « Document(s) précédent(s) »

Document(s) précédent(s)							
N°	Type	N° de référence	N° de l'article de marchandise	Type de colis	Nombre de colis	Unité de mesure et qualificateur	Quantité
Aucune donnée							
0 / 0 << < > >>					10	▼	

Elle permet de référencer les documents antérieurs liés à la déclaration d'exportation, afin d'assurer la traçabilité administrative et logistique de la marchandise.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque document référencé.
2. "Type" : nature du document précédent.
3. "N° de référence" : identifiant unique du document antérieur.
4. "N° de l'article de marchandise" : numéro de l'article concerné dans le document précédent.
5. "Type de colis" : nature du conditionnement associé au document.
6. "Nombre de colis" : quantité d'unités de conditionnement mentionnées.
7. "Unité de mesure et qualificateur" : unité de référence utilisée.
8. "Quantité" : volume ou masse totale associée au document.

C. Partie « Document(s) d'accompagnement »

Document(s) d'accompagnement									
N°	Type	N° de référence	N° de ligne dans le document	Autorité de délivrance	Date de validité	Unité de mesure et qualificateur	Quantité	Devise	Montant
Aucune donnée									
0 / 0 << < > >>					10	▼			

Elle permet de référencer les documents justificatifs ou réglementaires accompagnant la marchandise lors de son exportation.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque document.
2. "Type" : nature du document.
3. "N° de référence" : identifiant unique du document d'accompagnement.
4. "N° de ligne dans le document" : précise la ligne concernée lorsqu'un même document contient plusieurs articles.
5. "Autorité de délivrance" : organisme ayant émis le document.
6. "Date de validité" : période pendant laquelle le document est valable.

7. "Unité de mesure et qualificateur" : unité utilisée pour les quantités mentionnées.
8. "Quantité" : volume, masse ou nombre d'unités couvertes par le document.
9. "Devise" : monnaie utilisée pour le montant déclaré.
10. "Montant" : valeur monétaire associée au document, notamment pour les factures ou licences.

D. Partie « Référence(s) complémentaire(s) »

Référence(s) complémentaire(s)		
N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Elle permet d'ajouter des identifiants supplémentaires liés à la déclaration d'exportation, afin de faciliter les rapprochements administratifs ou logistiques.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque référence ajoutée.
2. "Type" : nature de la référence complémentaire.
3. "N° de référence" : identifiant précis correspondant à la référence sélectionnée.

E. Partie « Mention(s) spéciale(s) »

Mention(s) spéciale(s)		
N°	Code	Informations complémentaires
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Elle permet d'ajouter des codes ou remarques particulières liés à la déclaration d'exportation, afin de signaler des conditions spécifiques, des régimes particuliers ou des informations complémentaires exigées par le service des douanes.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque mention enregistrée.
2. "Code" : identifiant de la mention spéciale, correspondant à une réglementation ou condition.
3. "Informations complémentaires" : précisions associées à la mention saisie, permettant d'apporter des détails contextuels ou réglementaires.

F. Partie « Transport »

Transport	
Transport en conteneur Non	
Mode de transport intérieur 3 - Transport routier	Mode de transport à la frontière 4 - Transport aérien
Masse brute totale 1000	N° de référence RUE -

Elle permet de décrire les caractéristiques du transport utilisé pour l'acheminement des marchandises à l'exportation, depuis le lieu d'expédition jusqu'à la frontière.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Transport en conteneur" : indique si les marchandises sont expédiées en conteneur (Oui / Non).
2. "Mode de transport intérieur" : moyen de transport utilisé à l'intérieur du pays avant d'atteindre la frontière.
3. "Mode de transport à la frontière" : moyen de transport utilisé pour la sortie du territoire.
4. "Masse brute totale" : poids total de la marchandise exportée, incluant l'emballage.
5. "N° de référence RUE" : identifiant spécifique attribué à certaines opérations logistiques.

Sous-partie « Transporteur »

Transporteur
Numéro d'identification -

Elle permet d'identifier l'opérateur chargé d'assurer le transport physique des marchandises exportées.

Elle se compose d'un champ "Numéro d'identification" identifiant du transporteur, généralement un numéro EORI, SIRET ou tout autre code reconnu par l'administration douanière.

Sous-partie « Transporteur à la sortie »

Transporteur à la sortie		
Numéro d'identification	Nom	
FR12071298000001	-	
N° et Rue	Code Postal	
-	-	
Ville	Pays	
-	-	
Personne à contacter		
Nom	Numéro de téléphone	Adresse e-mail
-	-	-

Elle permet d'identifier le transporteur responsable du déplacement des marchandises au moment de leur sortie du territoire douanier.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Numéro d'identification" : identifiant officiel du transporteur (ex. numéro EORI, SIRET, etc.), permettant son enregistrement auprès des services douaniers.
2. "Nom" : nom ou raison sociale du transporteur chargé de la sortie des marchandises.
3. "N° et Rue" : précise l'adresse où est implanté le transporteur.
4. "Code Postal" : précise le code postal de la commune où est implanté le transporteur.
5. "Ville" : précise la commune où est implanté le transporteur.
6. "Pays" : précise le pays où est implanté le transporteur.
7. "Nom" (personne à contacter) : nom du représentant ou de la personne référente au sein du transporteur.
8. "Numéro de téléphone" : numéro permettant de contacter la personne référente.
9. "Adresse e-mail" : courriel professionnel de la personne à contacter en cas de besoin ou de contrôle.

Sous-partie « Equipement de transport »

Équipement de transport				
N°	N° d'id. conteneur	Nombre de scellés	N° d'id. scellé	Référence des articles
Aucune donnée				
0 / 0 << < > >> 10 ▼				

Elle permet de renseigner les informations relatives aux conteneurs et dispositifs utilisés pour le transport des marchandises, afin d'assurer leur traçabilité et leur contrôle par les autorités douanières.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque enregistrement d'équipement de transport.
2. "N° d'id. conteneur" : identifiant unique du conteneur utilisé pour le transport des marchandises.
3. "Nombre de scellés" : nombre total de scellés apposés sur le conteneur pour garantir l'intégrité du chargement.
4. "N° d'id. scellé" : numéro d'identification du ou des scellés utilisés, permettant de vérifier qu'ils n'ont pas été brisés ou remplacés.
5. "Référence des articles" : numéro(s) d'article(s) correspondant aux marchandises contenues dans le conteneur.

Sous-partie « Moyen de transport de départ »

Moyen de transport de départ			
N°	Type d'identification	N° d'identification	Nationalité
1	30 - Numéro d'immatriculation du véhicule routier (plaque avant)	ZZZ	FR - France
1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼			

Elle permet de renseigner le véhicule ou le moyen de transport utilisé pour acheminer les marchandises depuis le lieu d'exportation jusqu'au point de sortie du territoire.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre de la ligne correspondant à un moyen de transport déclaré.
2. "Type d'identification" : type d'identifiant utilisé pour reconnaître le moyen de transport, par exemple le numéro d'immatriculation du véhicule routier.
3. "N° d'identification" : identifiant unique du moyen de transport, comme la plaque d'immatriculation du véhicule.
4. "Nationalité" : pays d'immatriculation ou d'origine du moyen de transport.

Sous-partie « Pays d'acheminement de l'envoi »

Pays d'acheminement de l'envoi	
N°	Pays
1	FR - France

1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼

Elle permet d'indiquer les pays traversés par les marchandises lors de leur transport vers le pays de destination finale. Cette information est utilisée pour le suivi logistique et la conformité douanière.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque pays d'acheminement renseigné.
2. "Pays" : code et nom du pays traversé par l'envoi.

Sous-partie « Mode de transport actif à la frontière »

Mode de transport actif à la frontière	
Type d'identification	N° d'identification
41 - Numéro d'immatriculation de l'aéronef	ZZ999
Nationalité	
FR - France	

Elle permet d'identifier le moyen de transport principal utilisé pour le passage de la frontière lors de l'exportation des marchandises.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Type d'identification" : type d'identifiant utilisé pour reconnaître le moyen de transport à la frontière (ex. numéro d'immatriculation de l'aéronef).
2. "N° d'identification" : identifiant unique attribué au moyen de transport concerné.
3. "Nationalité" : pays d'immatriculation ou d'origine du moyen de transport actif.

Sous-partie « Document(s) de transport »

Document(s) de transport		
N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Elle permet d'associer les documents relatifs au transport des marchandises, tels que la lettre de transport, le connaissement ou tout autre justificatif de mouvement logistique.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à chaque document de transport renseigné.
2. "Type" : nature du document de transport (ex. lettre de transport aérien, connaissement maritime, CMR, etc.).
3. "N° de référence" : numéro de référence unique du document de transport.

Sous-partie « Frais de transport »

Frais de transport
Moyen de paiement
-

Elle permet d'indiquer les informations relatives au règlement des frais liés au transport des marchandises, notamment le mode ou l'accord de paiement appliqué entre les parties (exportateur, transporteur, destinataire, etc.).

Elle se compose d'un champ "Moyen de paiement" : qui précise la méthode utilisée pour le règlement des frais de transport (ex. prépayé, à la livraison, par contrat, etc.).

Afin de consulter la suite des informations afférentes au mouvement, cliquez sur l'onglet « Données communes (GS) »

Cliquez sur l'onglet afin de poursuivre la consultation

Cycle de vie	Données générales (D)	Données communes (GS)	Articles (SI)
--------------	-----------------------	-----------------------	---------------

5.2.4. Onglet « Articles (SI) »

Cycle de vie Données générales (D) Données communes (GS) Articles (SI)				
Cet icône permet d'afficher les données déclarées.				
N°	Valeur statistique	Code pays d'exportation	Code pays de destination	N° de référence RUE
1	10000	-	-	-

Il permet de consulter le détail des articles exportés dans le cadre de la déclaration, en affichant pour chacun d'eux les informations statistiques, réglementaires et géographiques associées à l'opération d'exportation.

Il se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : identifiant de l'article dans la déclaration.
2. "Valeur statistique" : valeur utilisée à des fins statistiques pour l'évaluation des flux commerciaux.
3. "Code pays d'exportation" : pays à partir duquel la marchandise est exportée.
4. "Code pays de destination" : pays de destination finale de la marchandise.
5. "N° de référence RUE" : numéro de référence unique lié à la déclaration d'exportation.
6. D'un bouton de visualisation  permettant de visualiser les détails de l'article.

N° de référence RUE	
-	

Cliquez sur le bouton afin de visualiser les détails de l'articles

Cycle de vie Données générales (D) Données communes (GS) Articles (SI) Consulter l'article n°1 ×				
Régime	Article n°1			
Destinataire	Cet icône permet d'afficher les données déclarées.			
Autres acteurs de la chaîne logistique	Valeur statistique	N° de référence RUE	Code pays d'exportation	Code pays de destination
Marchandise	10000	-	-	-
Conditionnement	Régime			

Après avoir cliqué sur le bouton de visualisation, un sous-onglet dédié à la visualisation des détails de l'article apparaît.

A. Partie « Régime »

Régime	
Régime sollicité	Régime précédent
10 - Exportation permanente.	00 - Pas de régime précédent
N°	Code régime complémentaire
Aucune donnée	
0 / 0 << < > >> 10 ▼	

Elle permet d'indiquer le régime douanier appliqué à la marchandise, c'est-à-dire la procédure douanière sous laquelle elle est placée (exportation, réexportation, perfectionnement passif, etc.). Cette section précise également le régime douanier précédent lorsqu'il y en a un.

Elle se compose des éléments suivants :

1. "Régime sollicité" : identifie la procédure douanière demandée pour la marchandise (ex. : 10 - Exportation permanente).
2. "Régime précédent" : indique le régime dans lequel se trouvait la marchandise avant la présente déclaration (ex. : 00 - Pas de régime précédent).
3. D'un tableau « Code régime complémentaire » qui se compose des colonnes suivantes :
 - a. "N°" : numéro d'ordre de la ligne renseignée.
 - b. "Code régime complémentaire" : code optionnel utilisé pour apporter une précision supplémentaire au régime douanier

B. Partie « Destinataire »

Destinataire	
N° d'identification	Nom
-	-
Numéro et rue	Code postal
-	-
Ville	Pays
-	-

Elle permet d'identifier le client ou destinataire final des marchandises exportées. Ces informations sont essentielles pour la traçabilité douanière et la conformité des échanges internationaux.

Elle se compose des champs suivants :

1. "N° d'identification" : identifiant fiscal ou administratif du destinataire, s'il existe.
2. "Nom" : nom de l'entreprise ou de la personne destinataire.
3. "Numéro et rue" : adresse du destinataire.
4. "Code postal" : code postal de la localité dans laquelle est établi le destinataire.
5. "Ville" : localité dans laquelle est établi le destinataire.
6. "Pays" : pays dans lequel est établi le destinataire.

C. Partie « Autre(s) acteur(s) de la chaîne logistique »

N°	Rôle	N° d'identification
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Elle permet d'identifier les autres intervenants impliqués dans la chaîne logistique de l'opération d'exportation (autres que l'exportateur et le destinataire). Ces acteurs peuvent inclure des transitaires, des commissionnaires en douane, des entrepositaires ou d'autres partenaires logistiques.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : numéro d'ordre de la ligne renseignée.
2. "Rôle" : fonction ou type d'intervention de l'acteur dans la chaîne logistique (ex. : transitaire, manutentionnaire, entrepositaire, etc.).

3. "N° d'identification" : identifiant de l'acteur concerné (numéro EORI, SIRET, ou autre identifiant professionnel).

D. Partie « Marchandise(s) »

Marchandise(s)	
Désignation des marchandises 100 douches	Code CUS -

Elle permet de décrire précisément les biens exportés, afin d'assurer leur identification et leur classification douanière. Ces informations servent notamment à l'évaluation statistique et au contrôle réglementaire des exportations.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Désignation des marchandises" : description textuelle des produits exportés.
2. "Code CUS" : Chaque substance chimique figurant dans l'inventaire douanier européen des substances chimiques a un code CUS.

Sous-partie « Code des marchandises »

Code des marchandises					
Code de sous-position du système harmonisé 392210	Nomenclature combinée 00				
<table border="1"><thead><tr><th>N°</th><th>Code additionnel TARIC</th></tr></thead><tbody><tr><td colspan="2">Aucune donnée</td></tr></tbody></table>		N°	Code additionnel TARIC	Aucune donnée	
N°	Code additionnel TARIC				
Aucune donnée					
0 / 0 << < > >> 10 ▼					

Elle permet de classier la marchandise exportée selon la nomenclature douanière internationale, ce qui est essentiel pour le calcul des droits, l'application des réglementations, et l'établissement des statistiques du commerce extérieur.

Elle se compose des éléments suivants :

1. "Code de sous-position du système harmonisé" : code correspondant à la sous-position du Système Harmonisé (SH), utilisé mondialement pour identifier la nature des produits.
2. "Nomenclature combinée" : correspond à la nomenclature de l'Union européenne, qui complète le SH pour apporter une précision supplémentaire.

3. D'un tableau comportant le code additionnel TARIC, utilisé pour appliquer certaines mesures tarifaires ou réglementaires spécifiques.

Sous-partie « Marchandises dangereuses »

Marchandises dangereuses	
N°	N° ONU
Aucune donnée	
0 / 0 << < > >> 10 ▼	

Elle permet d'identifier les produits considérés comme dangereux lors du transport international, conformément aux réglementations sur les matières à risque.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : numéro d'ordre attribué à la ligne correspondant à une marchandise dangereuse.
2. "N° ONU" : numéro attribué par l'Organisation des Nations Unies, servant à identifier de manière normalisée la nature du danger.

Sous-partie « Mesure des marchandises »

Mesure des marchandises	
Masse brute	Masse nette
1000	900

Elle permet de quantifier les marchandises exportées en indiquant leur masse totale et leur masse réelle.

Elle se compose des champs suivants :

1. "Masse brute" : poids total des marchandises y compris l'emballage, exprimé en kilogrammes.
2. "Masse nette" : poids réel des marchandises hors emballage, c'est-à-dire la masse du produit seul.

E. Partie « Conditionnement »

Conditionnement

N°	Type de colis	Nombre de colis	Marques d'expédition
1	CT	100	1 a 100
1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼			

Elle décrit la manière dont les marchandises sont emballées et regroupées pour l'expédition.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : numéro d'ordre de la ligne de conditionnement
2. "Type de colis" : code indiquant le type d'emballage utilisé.
3. "Nombre de colis" : nombre total de colis préparés pour l'envoi.
4. "Marques d'expédition" : identification portée sur les colis pour le repérage ou le suivi.

F. Partie « Document(s) précédents(s) »

Document(s) précédent(s)							
N°	Type	N° de référence	N° de l'article de marchandise	Type de colis	Nombre de colis	Unité de mesure et qualificateur	Quantité
1	N380	12345	-	-	-	-	-
1 / 1 << < 1 > >> 10 ▼							

Cette partie permet d'établir le lien entre la déclaration d'exportation et les documents antérieurs associés à l'opération (facture commerciale, déclaration précédente, bon de commande, etc.).

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : correspond au numéro d'ordre de la ligne du document précédent.
2. "Type" : désigne le code du document antérieur.
3. "N° de référence" : indique le numéro de référence du document précédent, par exemple celui d'une facture ou d'un document administratif antérieur.
4. "N° de l'article de marchandise" : permet, le cas échéant, d'associer la ligne de marchandise de la déclaration à une ligne spécifique du document précédent.
5. "Type de colis" : mentionne la nature du colis figurant dans le document précédent.
6. "Nombre de colis" : précise le nombre de colis mentionné dans le document précédent.
7. "Unité de mesure et qualificateur" : indique l'unité utilisée dans le document, ainsi qu'un éventuel qualificateur complémentaire.

8. "Quantité" : correspond à la quantité de marchandises figurant dans le document antérieur.

G. Partie « Document(s) d'accompagnement »

Document(s) d'accompagnement									
N°	Type	N° de référence	N° de ligne dans le document	Autorité de délivrance	Date de validité	Unité de mesure et qualificateur	Quantité	Devise	Montant
Aucune donnée									
0 / 0 << < > >> 10 ▼									

Cette partie permet de répertorier les documents justificatifs associés à la déclaration d'exportation, tels que les certificats, licences, attestations ou autorisations spécifiques exigées par les autorités douanières ou réglementaires.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : indique le numéro d'ordre de la ligne dans la liste des documents d'accompagnement.
2. "Type" : désigne le code du type de document.
3. "N° de référence" : correspond au numéro unique attribué au document d'accompagnement.
4. "N° de ligne dans le document" : identifie la ligne spécifique du document concernée par la marchandise, si le document comporte plusieurs entrées.
5. "Autorité de délivrance" : indique l'organisme ou l'administration qui a émis le document.
6. "Date de validité" : précise la date jusqu'à laquelle le document est valide ou applicable à l'opération d'exportation.
7. "Unité de mesure et qualificateur" : mentionne l'unité utilisée dans le document et, le cas échéant, un qualificateur complémentaire.
8. "Quantité" : indique la quantité de marchandises concernée par le document.
9. "Devise" : correspond à la devise utilisée pour exprimer le montant figurant dans le document.
10. "Montant" : précise la valeur monétaire liée au document, lorsqu'il s'agit d'un document à caractère financier.

H. Partie « Document(s) de transport »

Document(s) de transport		
N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Cette partie permet de recenser les documents liés au transport des marchandises, nécessaires pour identifier, tracer et justifier le mouvement physique des biens exportés.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : indique le numéro d'ordre de la ligne dans la liste des documents de transport.
2. "Type" : précise la nature du document de transport (exemples : connaissance maritime, lettre de transport aérien – LTA, lettre de voiture CMR, etc.).
3. "N° de référence" : correspond au numéro unique attribué au document de transport, permettant son identification et son suivi.

I. Partie « Référence(s) complémentaire(s) »

Référence(s) complémentaire(s)		
N°	Type	N° de référence
Aucune donnée		
0 / 0 << < > >> 10 ▼		

Cette partie permet d'ajouter des informations additionnelles nécessaires à la compréhension, au suivi ou à la validation d'une déclaration d'exportation.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : indique le numéro d'ordre de la ligne dans la liste des références complémentaires.
2. "Type" : précise la nature de la référence complémentaire.
Il peut s'agir, par exemple, d'un code interne d'entreprise, d'un identifiant de commande, d'un numéro de contrat, ou encore d'une référence de transaction commerciale.
3. "N° de référence" : correspond à la valeur ou au numéro associé au type de référence complémentaire indiqué.

J. Partie « Mention(s) spéciale(s) »

Mention(s) spéciale(s)		
N°	Code	Informations complémentaires
1	S2000	-
1 / 1 << < 1 > >> 10 v		

Cette partie permet d'indiquer des mentions spécifiques exigées par la réglementation douanière ou fiscale, afin de signaler des particularités relatives à la déclaration, au régime douanier, ou aux marchandises concernées.

Elle se compose d'un tableau constitué des colonnes suivantes :

1. "N°" : indique le numéro d'ordre de la ligne dans la liste des références complémentaires.
2. "Type" : précise la nature de la référence complémentaire. Il peut s'agir, par exemple, d'un code interne d'entreprise, d'un identifiant de commande, d'un numéro de contrat, ou encore d'une référence de transaction commerciale.
3. "N° de référence" : correspond à la valeur ou au numéro associé au type de référence complémentaire indiqué.

K. Partie « Frais de transport »

Frais de transport
Moyen de paiement
-

Cette partie permet de préciser les informations relatives au règlement des frais de transport des marchandises exportées. Elle sert à identifier la modalité de paiement et à clarifier la répartition financière entre les différents acteurs de la chaîne logistique.

Elle se compose d'un champ "Moyen de paiement" : indique la méthode utilisée pour régler les frais de transport.